

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

CONTRAT-PROGRAMME

2025→2029

Contrat- Programme

2025 → 2029

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

CONTENU DU CONTRAT-PROGRAMME 2025-2029

1 INTRODUCTION	1
2 AUTOÉVALUATION	2
1 — MODALITÉS D'AUTOÉVALUATION	3
1.1 → Autoévaluation en équipe	3
1.2 → Autoévaluation avec les partenaires	3
1.3 → Autoévaluation avec le Conseil d'Orientation	3
2 — CONSTATS DE L'AUTOÉVALUATION	4
3 — ANALYSE DES OPÉRATIONS CULTURELLES MENÉES AU JACQUES FRANCK	6
3.1 → Analyse détaillée de <i>Murmuziek</i>	6
3.2 → Analyse détaillée de <i>La cour, espace à partager</i>	15
3.3 → Analyse détaillée de <i>Quel Cirque !</i>	23
3.4 → Analyse détaillée d' <i>Intersongs</i>	33
3.5 → Analyse détaillée de la <i>Zinneke</i>	43
3 ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	50
1 — MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL	51
2 — DONNÉES CHIFFRÉES ET UNE CERTAINE CARTE SUBJECTIVE	58
2.1 → Du monde...	58
2.2 → ... à Saint-Gilles	59
2.3 → La culture à Saint-Gilles	71
2.4 → Des publics à toucher	72
2.5 → Des besoins, des manques, des attentes... et des opportunités !	75
2.6 → Des freins à la participation culturelle	79
3 — UN ENJEU TERRITORIAL ET CULTUREL	80
4 — RÉSULTATS ATTENDUS	86

4 LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

88

1 — LES OPÉRATIONS CULTURELLES	89
1.1 → Les opérations culturelles reconduites	89
1.2 → Les nouvelles opérations culturelles	114
2 — LA PROGRAMMATION	119
2.1 → La danse	121
2.2 → Le théâtre	122
2.3 → Les Rencontres Danse Cirque Théâtre	125
2.4 → La musique	127
2.5 → Les arts plastiques	128
2.6 → Le cinéma	130
2.7 → Les partenaires	131
2.8 → L'accès à nos activités	132
3 — LES ACTIONS SPÉCIALISÉES	133
3.1 → Action culturelle spécialisée en art chorégraphique	133
3.2 → Action culturelle spécialisée en musique non classique	135
3.3 → Action culturelle spécialisée en arts plastiques	136
3.4 → Action culturelle intensifiée	138
3.5 → Coopération entre centres culturels	138

5 GOUVERNANCE

140

1 — ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET DEMANDES DE RECONNAISSANCE	141
1.1 → Identification du centre culturel	141
1.2 → Enumération des niveaux de reconnaissance sollicités	141
1.3 → Composition actualisée de l'Assemblée générale, du Conseil d'Administration et du Comité de gestion	142
1.4 → Composition actualisée du Conseil d'Orientation	143
2 — LE CONSEIL D'ORIENTATION	143
3 — EQUIPE, ORGANISATION DU TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE	144
3.1 → Quelques mots à propos de l'équipe	144
3.2 → De nouvelles perspectives de travail	145
3.3 → Composition de l'équipe	148
4 — MOYENS FINANCIERS	149
4.1 → Cadre global	149
4.2 → Renouvellement du parc lumière	151
5 — BÂTIMENT	152

6 CONCLUSION

154

7 BUDGET

158

Introduction

1

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

Cinq ans...

Cinq ans, c'est peu et c'est beaucoup.

C'est peu à l'échelle de l'Humanité. C'est beaucoup à l'échelle de notre centre culturel !

Le quinquennat qui se clôt prochainement a connu bien des changements : arrivées et départs de collègues, lancement de nouvelles opérations culturelles, transformation de nos espaces de travail, renforcement de liens avec les acteurs de notre territoire, confirmation et volonté de redessiner nos fonctionnements internes. C'est ce qui en fait le sel et rend notre réalité passionnante, complexe à manœuvrer, changeante, stimulante et fatigante à la fois. C'est ce qui fait de nous un lieu vivant, à l'écoute des bruissements du monde.

Le présent contrat-programme reprend et détaille ce qui a fait notre quotidien ces cinq dernières années et entend dévoiler ce que sera notre projet d'action culturelle pour les cinq prochaines années.

Pour remettre ce projet, nous avons continué à fonctionner comme nous l'avons toujours fait : en étant précis-ses et sincères dans nos analyses. Nous avons profité de l'occasion qu'était la rédaction de ce dossier pour nous regarder au fond des yeux et nous poser les questions essentielles : Qu'avons-nous fait ? Que voulons-nous continuer à faire ? En quoi sommes-nous bon-nes ? Que pouvons-nous améliorer ? Que voulons-nous pour l'avenir ?

Si la justesse de notre regard est confirmée et que nous prenons le soin de nous améliorer, force est de constater que notre travail est aussi reconnu en dehors de notre centre culturel, que cela soit pour expliquer nos projets et leur articulation aux droits culturels lors de tables rondes avec les cadres de la DRAC, par exemple, ou plus ponctuellement, lorsqu'il s'agit de faire des ponts avec d'autres initiatives similaires aux nôtres.

Nous sommes fier-es du chemin parcouru et de la direction que nous prenons en équipe pour ce prochain quinquennat. Ce qui apparaissait comme des initiatives isolées, une fois mises bout à bout,

déplie notre projet dans toute son envergure, dans tout son enthousiasme et renforce nos désirs d'œuvrer à plus de justice culturelle. Pour que celle-ci advienne, nous devons également prendre le temps de soigner notre équipe ; des soins qui lui permettraient d'être plus sereine, plus posée et par là, plus forte, plus soudée et plus outillée pour réaliser les projets dont elle rêve.

Le projet qui est sous vos yeux est un projet qui reflète parfaitement les collègues qui le défendent au jour le jour. C'est un projet ambitieux, même dans ses propositions plus modestes, ancré dans le temps et sur un territoire. C'est un projet qui donne de l'attention aux laissé-es pour compte. C'est un projet artistiquement fort et exigeant. C'est enfin un projet solidaire, mûri et défendu par toutes. C'est un projet qui répond en tous points à ce qu'on attend d'un centre culturel : être le premier lieu de rencontre entre la culture et les citoyen-nes à l'échelle locale et régionale, qui augmente la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire et contribue à l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par toutes et pour toutes dans le respect de l'ensemble des droits humains.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire notre projet que nous en avons eu à le rêver et à le construire.

Autoévaluation

2

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

1 — MODALITÉS D'AUTOÉVALUATION

Pour l'évaluation globale du contrat-programme 2019-2023, nous avons entamé des démarches plus spécifiques qui ont consisté, en équipe, en des journées de réflexion dont les résultats ont été soumis au Conseil d'Orientation. Quant aux partenaires, iels ont été régulièrement consulté·es avant, pendant et à la fin de chaque opération et des réunions bilantaires ont été menées avec les chargé·es de projets.

Par ailleurs, tous les projets menés par le Jacques Franck font l'objet d'évaluations concertées, tant avec les participant·es qu'avec les partenaires. Elles sont rapportées et détaillées dans les rapports d'activité annuels. Ceux-ci constituent des outils précieux et des jalons qui nous orientent d'une année à l'autre.

1.1 → Autoévaluation en équipe

Nous avons entamé les journées d'autoévaluation en équipe à la mi-mars 2022, soit six après-midi durant lesquelles nous nous sommes penché·es sur notre activité depuis la remise du contrat-programme qui a suivi le décret de novembre 2013.

Si cette autoévaluation, étape obligatoire à la veille de la remise de notre nouveau contrat-programme, nous a remis en mémoire les balises et les outils méthodologiques qui orientent nos missions – les fonctions culturelles qui contribuent à mettre en place les conditions d'exercice des droits culturels et les enjeux qui nous ont guidé·es depuis les conclusions de l'analyse partagée du territoire –, sur le terrain, les recentrages et les adaptations de nos opérations aux ressentis et aux besoins des publics se font en continu.

Les objectifs de ces journées ont été clairement établis : lister ensemble toutes les opérations culturelles menées par le Jacques Franck depuis la remise du précédent contrat-programme, analyser celles-ci au travers des critères que sont les droits culturels, activés au sens du Décret du 21 novembre 2013, art 20 (doc 1 – tableau des droits culturels – cf annexes) et les enjeux définis lors de notre précédent contrat-programme.

Si l'analyse des opérations culturelles au regard des enjeux et à la lumière des droits culturels était bien entendu la priorité, il nous a semblé nécessaire et pertinent de les analyser également à travers le prisme de la charge de travail ou de la chargé·e de projet qui en assure la mise en œuvre, ainsi qu'à travers le prisme des répercussions du projet sur la charge de travail d'autres collègues, et de leur articulation aux autres activités de notre centre culturel.

1.2 → Autoévaluation avec les partenaires

Toutes les opérations sont évaluées avec les partenaires dans une démarche d'évaluation continue.

Des réunions entre les chargé·es de projets et les partenaires se tiennent avant, pendant et après chaque étape du développement du projet. Au besoin, les différentes actions sont réajustées en fonction des retours que nous en avons, pour coller au plus près des objectifs formulés au départ.

Soulignons ici que les deux années de pandémie n'ont pas facilité les échanges et ont nécessité de nombreuses adaptations.

1.3 → Autoévaluation avec le conseil d'orientation

Nous avons soumis notre autoévaluation au CO¹ en octobre 2022 : nous avons exposé notre méthodologie, présenté les résultats et partagé les constats généraux.

¹ Conseil d'orientation

Sur base de l'analyse de nos opérations au regard de nos enjeux d'une part, et des droits culturels activés d'autre part, nous leur avons proposé de nous pencher sur les fonctions culturelles que les opérations avaient mises en œuvre.

Les opérations ont été rappelées, des débats sont nés autour de l'interprétation des concepts des fonctions culturelles et nous avons complété le tableau (doc 2 – tableau enjeux-droits-fonctions – cf annexes).

Notre Conseil d'Orientation a attiré notre attention sur les concepts et les mots que le décret véhicule. Plusieurs membres ne se reconnaissaient pas dans les termes employés et estimaient que ces concepts se heurtent bien souvent à la réalité de terrain et aux projets que nous menons au quotidien. Le conseil d'orientation a souhaité que le travail d'analyse inclue davantage dans ses attendus des notions « palpables », centrées sur le ressenti des participant-es afin de vérifier que les principes sociaux, artistiques sont bien assis et ne s'arrêtent pas une fois le projet clôturé.

Iels ont suggéré, par exemple, d'interroger les participant-es aux projets sur le nombre d'ami-es qu'ils se sont fait-es, sur ce qu'ils ont retiré des projets pour elleux et/ou leur communauté, sur ce qu'ils ont créé, etc. Pour répondre à ce constat, nous envisageons de mettre en place un comité d'usager-es qui serait consulté tout au long de chaque opération.

2 — CONSTATS DE L'AUTOÉVALUATION

A l'issue du processus d'autoévaluation plusieurs constats ont été posés.

D'une manière générale, nous avons été conforté-es dans la justesse de notre travail, dans la pertinence des opérations menées et leur adéquation avec nos enjeux.

Retraverser en équipe l'ensemble des opérations culturelles de petite, moyenne ou grande envergure, depuis la préparation du contrat-programme et sa prise d'effet a aussi eu ceci de bénéfique : cela a permis de faire naître un sentiment de fierté parmi nos collègues chargé-es de projets, tout en éclairant singulièrement le travail qu'ils mènent au quotidien. C'est le deuxième constat que l'on peut poser sur notre démarche d'autoévaluation.

Nous avons ensuite constaté que certains termes du décret induisaient des interprétations multiples, selon les membres de notre équipe, les secteurs d'activité ou les vécus individuels. C'est notamment le cas de la notion de patrimoine. Il n'a, dès lors, pas été évident de s'accorder sur une définition valable pour toutes les opérations culturelles conduites. En outre, les étapes de l'autoévaluation, menées à des périodes différentes avec notre équipe, nos partenaires et notre CO, n'ont pas permis de maintenir une définition unique tout au long du processus.

Un quatrième constat a été posé : la formulation de nos enjeux et sous-enjeux est trop compliquée et les termes employés sont trop théoriques, éloignés de notre travail concret et quotidien. La difficulté pour chacun des membres de l'équipe de les énoncer de façon précise et exacte nous a amené-es à la reconsidérer.

Pour rappel, ceux-ci étaient formulés de la manière suivante :

Enjeu 1 :
Valoriser des identités psycho-sociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive

Ses 6 défis spécifiques :

- Valoriser l'expression et la créativité d'adolescent-es et de jeunes adultes
- Penser fondamental : semer le désir de culture chez les enfants
- Favoriser le dialogue entre des personnes incarcérées et des citoyen-nes libres, permettre la

- rencontre entre la prison et l'extérieur
- Susciter des sorties socioculturelles et valoriser l'expression de personnes en insertion socioprofessionnelle, en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité
- Valoriser l'expression et la participation de personnes handicapées. Changer les regards portés sur les normalités.
- Quelques réflexes pour une institution culturelle inclusive

Enjeu 2 : Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services

Ses 5 défis spécifiques :

- Animer des espaces publics
- Susciter des espaces à partager
- Les partenariats, les collaborations et les coproductions avec la société civile
- S'approprier les nouveaux médias
- Susciter des dialogues intergroupes

Bien entendu, nos chargé·es de projets en maîtrisent le contenu et savent intuitivement ce qui est juste en termes artistique, humain, décréteil, citoyen, si bien que nos projets y répondent. Néanmoins, y faire explicitement et spontanément référence n'est ni aisé ni automatique pour elleux lors du lancement d'une nouvelle opération culturelle. A l'avenir, nous privilégierons une formulation plus concrète et serons davantage attentif·ves à le(s) évoquer lors de nos échanges à propos du contenu de nos opérations culturelles.

Nous avons formulé deux enjeux, avec pour chacun d'eux, plusieurs défis afin de les rendre plus opérationnels. Nous avons voulu bien faire en essayant d'ouvrir le plus possible le spectre de nos opérations culturelles, afin que celles-ci rencontrent le maximum d'attentes, de besoins ou de désirs mis à jour lors de la précédente analyse partagée du territoire. Néanmoins, le nombre d'enjeux et défis a révélé les points suivants :

- Même si nos opérations culturelles rencontrent en tout ou en partie les enjeux que nous avons formulés, le nombre élevé de ceux-ci peut donner un sentiment de dispersion et/ou de flou, tant dans leur compréhension que dans leur traduction sur le terrain
- La multiplication des enjeux et défis a permis la multiplication des opérations culturelles, sans que nous ayons la volonté de faire un tri parmi celles-ci

Dès lors, nous souhaitons travailler avec moins d'enjeux pour maîtriser pleinement celui que nous aurons formulé.

Les derniers constats posés concernent le nombre d'opérations culturelles qui ont été menées. Après cinq années effectives de mise en œuvre de notre contrat-programme, il nous faut constater que malgré l'enthousiasme de notre équipe, nous travaillons trop : trop d'opérations (même si elles sont éminemment pertinentes), trop de charge de travail pour les mener toutes, trop de tâches annexes pour leur assurer une viabilité financière, etc.

Le nombre d'opérations culturelles a également renforcé un travail très individualisé, chacun·e travaillant dans son secteur d'activité, sans faire naître suffisamment d'opportunités artistiques entre nos opérations et sans pouvoir créer de synergies ou de collaborations entre les membres de notre équipe.

Notre autoévaluation a également mis à jour le fait que le Jacques Franck s'était investi massivement dans la mise en œuvre d'opérations culturelles, au détriment parfois de la prise de distance et du travail réflexif nécessaire à sa bonne continuation.

Voici le dernier constat que l'on a pu tirer de l'autoévaluation : il nous est nécessaire de nous recentrer sur quelques opérations culturelles majeures, d'y travailler à plusieurs, de nous outiller pour mieux les analyser et de façon plus régulière et transversale, tout en prenant soin du bien-être de l'équipe.

3 — ANALYSE DES OPÉRATIONS CULTURELLES MENÉES AU JACQUES FRANCK

Nous avons dressé un tableau reprenant une brève description de toutes les opérations culturelles analysées lors des journées d'autoévaluation et leur état d'avancement (Doc 3 — opérations — état — commentaires — cf annexes).

Nous présentons ci-dessous l'analyse approfondie de cinq de nos opérations :

- Murmuziek
- La cour, espace à partager
- Quel Cirque !
- Intersongs
- Zinneke

3.1 → ANALYSE DÉTAILLÉE DE MURMUZIEK

A. Description et éléments de contextualisation

Murmuziek est un atelier d'écriture et de création musicale mis en place pour des détenus — à ce jour uniquement des hommes —, à la prison de Forest.

L'idée un peu folle de donner la parole à des détenus, puis de la mettre en musique, est née en 2015, année où Saint-Gilles avait été désignée *Ville des Mots*, pour représenter la langue française en fête. Dans ce cadre, le Jacques Franck accueillait l'exposition *La grande évasion par les mots, la parole libérée*, qui présentait une rencontre entre la prison et l'extérieur. Des ateliers d'expression créative pour adultes, organisés par le SLAJ-V² avaient permis d'associer momentanément et au travers des mots des citoyen·nes libres et des citoyens incarcérés. L'exposition associait deux univers physiquement proches — le Jacques Franck est à peine 1.5 kilomètre de la prison de Forest —, mais que tout sépare.

Murmuziek est né de notre souhait de poursuivre cette collaboration avec le SLAJ-V et de prolonger la rencontre entre la prison et l'extérieur, de permettre à tous ces mots de franchir les murs de la prison et de se faire la belle en musique.

La première session d'ateliers a vu le jour en 2017, grâce au soutien de la FWB³, des Ministres du service des Maisons de Justice et de Vincent Spronck, qui était à l'époque le directeur de la prison de Forest⁴. Trois éditions ont eu lieu depuis, malgré les contraintes intrinsèques à l'univers carcéral et celles liées aux deux années de crise sanitaire.

De l'ensemble des ateliers sont sortis une trentaine de titres, aux rythmes hypnotiques, endiablés, vénères ou désabusés oscillants entre le rap, la trap et le slam. Les textes sont ancrés dans



le quotidien carcéral, en lien avec l'actualité ou encore purement anecdotiques.

En 2020, *Murmuziek* a décroché une bourse à la création dans le cadre d'*Un futur pour la culture*, appel à projet lancé par la FWB. L'obtention de cette bourse a contribué à développer le projet *Murmuziek extra-muros*, réunissant d'anciens détenus libérés qui avaient participé à *Murmuziek* durant leur incarcération, dans un processus de création, entre écriture de textes et enregistrements. Coordonné par Grace (Bma Grace) et Orson (Lart2son), le projet nous a permis de continuer notre travail d'aide à l'insertion au moyen de nos outils artistiques. Nous avons été accompagné-es dans cette démarche par le SLAJ-V et la FAMD⁵.

B. Actions menées et données quantitatives

- ✓ Trois saisons d'ateliers en prison
 - De janvier 2018 à mai 2018 : 15 ateliers
 - De décembre 2018 à août 2019 : 36 ateliers
 - De septembre 2021 à septembre 2022 : 42 ateliers
- ✓ Une septantaine de participants aux ateliers
- ✓ 33 titres ont été écrits, composés et enregistrés collectivement
- ✓ 3 concerts ont eu lieu en prison, en guise de clôture des ateliers
- ✓ 3 concerts ont eu lieu : au Brass, au Nova et au Jacques Franck
- ✓ Une vingtaine de vidéoclips ont été ou sont en cours de réalisation par l'atelier de production Zorobabel
- ✓ 1 film documentaire sur le projet réalisé par Zorobabel est en cours de finalisation
- ✓ 1 CD a vu le jour avec une sélection des titres créés lors de ces 3 éditions et des résidences extra-muros
- ✓ 3 semaines de résidence et d'enregistrements ont été organisées avec *Murmuziek extra-muros* entre juillet et novembre 2021

² Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes

³ Fédération Wallonie-Bruxelles

⁴ La relation de confiance qui s'est instaurée entre le Jacques Franck et la direction de la prison de Forest est née d'une collaboration menée en parallèle à *Murmuziek*, proposée par le photographe et journaliste Cédric Gerbehaye, habitué de l'univers carcéral. Soutenu par notre centre culturel, l'*Atelier Média* donné par Cédric à la prison de Forest consistait à décoder le processus de fabrication et de construction de l'information pour donner aux participants des outils leur permettant de mieux appréhender la réalité et ses logiques. En marge des ateliers, Cédric Gerbehaye tournait un film documentaire sur le quotidien des détenus.

⁵ Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus

C. Résultats

Les craintes et les éventuels a priori qu'auraient pu nourrir les intervenant·es artistiques, dont la plupart n'avaient jamais travaillé avec des détenus, ont été balayés dès les premières rencontres. La collaboration avec le personnel de la prison s'est révélée excellente et les artistes ont qualifié les résultats obtenus, sur les plans artistique et humain de « dingues ».

A l'issue des ateliers, les détenus ont été invités à s'exprimer sur leur ressenti et les bénéfices qu'ils avaient retirés du projet. Ils ont mis en avant des résultats très positifs, relevant principalement :

- la possibilité de s'exprimer. Cette liberté d'expression permet d'apaiser des tensions, de décanter des situations personnelles parfois difficiles
- l'accessibilité : les moyens d'expression proposés sont accessibles à tous, avec ou sans connaissance de la musique. Chacun finit par prendre le micro et une fois la création lancée, une belle synergie se met en place au sein du collectif
- l'aspect thérapeutique/cathartique de *Murmuziek* : les rendez-vous réguliers permettent aux détenus de sortir de la sphère carcérale pour se concentrer uniquement sur un travail de création
- l'amélioration de la qualité des relations entre détenus. Des relations peuvent s'apaiser ou se nouer. En dehors des ateliers, les détenus ont tendance à rester au sein de leur communauté. Le processus de création collective a permis de tisser d'autres liens que ceux du quotidien de la prison.
- les détenus sont en attente de ces rendez-vous et ont exprimé leur frustration lorsqu'ils ont dû être annulés, comme ce fut le cas pendant les mois de pandémie, ou pour des raisons inhérentes au quotidien de la vie en prison (grèves, manque d'effectifs etc.)

D. Rencontre des objectifs

Les objectifs fixés par le Jacques Franck et les partenaires ont été rencontrés pleinement, rejoignant au-delà des espérances les attentes des détenus, celles des encadrant·es et celles de la chargée de projets.

Les objectifs étaient les suivants :

- Favoriser l'expression de soi
- Permettre la rencontre avec des personnes extérieures au monde carcéral
- Donner un accès à la culture en proposant aux participants d'être créateurs et acteurs d'un projet
- Valoriser la confiance en soi, se reconnecter à soi-même et à son corps
- Encourager le travail d'écriture, de composition musicale et rythmique
- Ecouter, respecter la parole et la créativité de chacun
- Collaborer lors de la création avec les intervenant·es artistiques et les autres participants
- Rencontrer l'autre, détenu ou professionnel·le, à travers les créations et l'échange
- Initier les participants à différentes techniques audiovisuelles et artistiques
- Avoir un objectif créatif commun et faire connaître extra-muros le résultat de ce travail

E. Enjeux rencontrés

Murmuziek a été pensé pour répondre à l'enjeu n°1 « valoriser des identités psycho-sociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive » et le défi « favoriser le dialogue entre des personnes incarcérées et des citoyens libres, permettre la rencontre entre la prison et l'extérieur ».



Murmuziek - ©Fabonthemoon

- PAS DU TOUT
- FAIBLEMENT
- SIGNIFICATIVEMENT
- INTENSÉMENT

F. Droits culturels activés

DROITS EXERCÉS / NOTIONS-CLÉS RENCONTRÉES

ANALYSE DE L'OPÉRATION CULTURELLE AU REGARD DU DROIT ACTIVÉ

2 Autoévaluation

Liberté de création et d'expression
Démocratie culturelle / Expérimentation



Murmuziek est axé sur la liberté de s'exprimer de manière créative, que ce soit au niveau de l'écriture, de la mise en musique ou en image. Tout peut être dit, excepté ce qui est répréhensible

à l'extérieur, qui l'est de la même manière à l'intérieur. Les chansons se créent, se construisent collectivement, chacun pouvant y participer comme il le souhaite.

Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité
Démocratisation de la culture / Transmission



Les ateliers ont lieu au sein même de la prison, le projet amène la culture au cœur de l'univers carcéral pour garantir aux détenus l'accès à leurs droits culturels. Les moyens

d'expression proposés sont accessibles à tous, avec ou sans connaissance de la musique. Aucun instrument n'est utilisé, juste un ordinateur et quelques micros.

Décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels
Refaire corps et partager / Capacité de reliance



Les détenus chantent dans la langue de leur choix, il y a des morceaux en arabe, lingala, anglais, polonais, néerlandais et français. Si, lors des deux premières éditions, la majorité des détenus étaient d'origine

congolaise, les nationalités se sont diversifiées par la suite. Belges, Italiens, Albanais ou Congolais se sont retrouvés autour d'un projet commun, ont dialogué et partagé leurs cultures.

Renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

Les détenus ont un statut particulier dans la société dont ils sont momentanément exclus. L'investissement dans un projet – culturel en l'occurrence – est, pour la plupart d'entre eux, une première. La découverte du travail en équipe, le fait de pouvoir donner un avis dont on tient compte dans une réalisation commune, entraînent une solidarité et une responsabilisation accrues.

Le travail de restauration de la confiance, en soi et dans la société qui les a condamnés, est un élément déterminant pour une réinsertion future. Participer activement, s'impliquer, s'entraider, donner et prendre confiance semblent poser de sérieux jalons pour le développement d'une citoyenneté critique et responsable.

Accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

L'expérience collective est au cœur de *Murmuziek*. D'abord en termes de coopération et de coconstruction du projet entre le Jacques Franck et les partenaires, ensuite – et surtout – entre les détenus. Il s'agit pour chacun·e, encadrant·es

et participants, d'affronter ses peurs et ses a priori. Se dépasser, valoriser et être valorisé·e, cultiver l'envie d'apprendre et aller vers une certaine maîtrise, c'est ce que permettent les ateliers et toutes les activités de *Murmuziek*.

Maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence
Démocratisation de la culture / Transmission

Les participants aux ateliers n'ont pas forcément de connaissances musicales ou d'aptitudes particulières pour l'écriture de textes. Ces savoir-faire sont transmis par les professionnel·les et acquis progressivement par les détenus tout au long du processus. A leur tour, ceux-

ci se retrouvent dépositaires d'un patrimoine qu'ils auront peut-être envie de transmettre. Ce fut le cas pour Grace qui a développé *Pousse ton cri !*, un atelier d'expression ouvert à toutes dès 14 ans où le rap, le slam et le chant étaient les rois de l'expression.

G. Impacts

- *Murmuziek* n'est pas un atelier occupationnel, c'est un vrai travail de collaboration et de création. L'engagement et l'assiduité sont attendus de la part des détenus. Une fois que cette démarche est comprise et acceptée, l'investissement est d'autant plus important et permet de créer des liens, entre les détenus et entre ceux-ci et les animateur·ices. Le désir de poursuivre le projet hors de la prison peut ainsi voir le jour
- Certains ex-participants, après avoir purgé leur peine, poursuivent des collaborations artistiques avec l'équipe du Jacques Franck, pour *Murmuziek extra-muros* ou pour d'autres projets portés par notre centre culturel. *Pousse ton cri !* est une des retombées de *Murmuziek*. Porté par Grace, ancien participant aux ateliers *Murmuziek* et *Murmuziek extra-muros*, ce projet d'ateliers de rap, né entre les deux confinements, a été soutenu par le Jacques Franck via une subvention de la cohésion sociale de Saint-Gilles. Les ateliers, qui visaient l'expression de chacun·e à travers l'écriture de texte et la chanson, ont rassemblé un groupe de participant·es extrêmement éclectique
- Grace est également intervenu en tant qu'animateur dans les ateliers MTV du Brass, ateliers d'écriture de textes et de leur mise en musique destinés à un public âgé de 12 à 100 ans
- Il a décroché un CDI dans le CEC⁶ « Les Ateliers Populaires », situé dans les Marolles
- Bma Grace et Lart2son ont intégré le projet Tagada Tsoin Soïn. Ce collectif regroupe des musicien·nes de la scène alternative belge et propose des concerts dans des lieux où celles et ceux qui y vivent n'ont pas facilement accès à la culture : les prisons, les homes, les centres d'accueil, les hôpitaux etc. Leur objectif est d'offrir des créations musicales originales, adaptées aux différents publics, pour créer une interaction et un échange, et leur apporter un moment de joie et de partage. Ce projet a également été soutenu par le Jacques Franck via une subvention ponctuelle, obtenue auprès de la commune de Saint-Gilles, dans le cadre de l'appel à projet CultureCultuur en 2021. Comme pour *Pousse ton cri !*, ce financement n'est pas pérenne
- Le Jacques Franck est reconnu pour ce travail précurseur auprès des détenus et est salué pour le sérieux de ses engagements. Nous avons acquis une certaine renommée en la matière et sommes régulièrement approché·es lorsqu'il s'agit de parler/de présenter/de conseiller des projets en lien avec le milieu carcéral

H. Moyens mobilisés

- Le travail de la chargée de projets *Murmuziek* varie entre 1/10^{ème} et 4/10^{ème} d'1 ETP⁷ : recherche de financements, mise en place des ateliers, coordination des ateliers avec l'administration pénitentiaire et la FAMD, suivi comptable, promotion du projet...
- 3 à 4 animateur·ices artistiques au sein de la prison pour 2h30 d'atelier par semaine, auxquelles s'ajoutent la préparation en amont, la production et le mixage des enregistrements, soit entre 2 et 5h de travail par semaine.
- 1 ou 2 animateur·ices et des stagiaires Zorobabel au sein de la prison, pour la réalisation des clips, la production et la promotion
- Un coordinateur COCOF + une coordinatrice FAMD au sein de la prison, travail fluctuant entre 1 à 2h/semaine

I. Partenaires et collaborations

Le Jacques Franck, porteur du projet, a collaboré avec de nombreux partenaires :

- ✓ FWB – Maisons de Justice
- ✓ SLAJ-V (2017-2019)
- ✓ FAMD (2019-...)
- ✓ Zorobabel
- ✓ Label GNiGNiGNiGNiGNi
- ✓ FWB – Service des Musiques
- ✓ FWB – Un Futur pour la Culture 2020 (pour *Murmuziek Extra-Muros*)
- ✓ Biblif – Bibliothèque de Forest (prêts de livres aux détenus autour des thématiques travaillées dans le cadre des ateliers)
- ✓ Radio Campus – Radio Panik (émissions à propos de *Murmuziek* + promo / diffusion des titres)
- ✓ Brass (concert)
- ✓ Cinéma Nova (accueil de résidence + concert)
- ✓ Axoso (accueil de résidence)

J. Avancées méthodologiques

Murmuziek a débuté « à l'arrache », sans travail de médiation avec les détenus, après une rencontre avec le directeur de l'époque, Vincent Spronck, qui nous a fait confiance et laissé le champ – chant !
– libre.

Murmuziek a d'abord été un espace ludique et de création. Au fur et à mesure des ateliers et des rencontres avec les détenus, l'identité du projet s'est dessinée et les objectifs se sont précisés, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des participants et des intervenant-es. Le projet s'est structuré au fil de sa mise en place, si bien qu'il en est devenu « autonome » dans sa gestion et un projet artistique à part entière.

L'attitude des autorités pénitentiaires a été remarquable : d'abord organisés dans une petite pièce, les ateliers se sont déplacés dans la grande salle de théâtre et les sessions n'ont pas été limitées au niveau du bruit. La confiance s'est installée, les gardiens n'ont plus encadré systématiquement les ateliers, un concert a pu avoir lieu au sein de la prison, des détenus ont reçu l'autorisation de sortir pour se produire à l'extérieur...

Tout ce dont nous avons rêvé pour ce projet a pu se réaliser !

K. Améliorations

Cette 3^{ème} édition de *Murmuziek* a mis en avant l'importance d'une bonne communication entre les détenus et leurs assistant-es de justice, qui réalisent un travail de suivi au travers d'entretiens réguliers. Nous avons constaté que les détenus ne leur faisaient pas forcément part de leur implication dans le projet, bien que ce genre d'initiative soit largement encouragé. L'activité implique des déplacements à l'extérieur conditionnés par des deadlines et l'obtention d'une autorisation de sortie. Les détenus ont donc tout intérêt à en parler à leur assistant-e afin que ces dernier-es puissent motiver leurs demandes.

Si nous pouvons mener la 4^{ème} édition de *Murmuziek* à Haren, nous fournirons une attestation aux détenus les plus assidus pour qu'ils la transmettent à leur assistant-e de justice dès que possible : cela permettra un traitement plus rapide des demandes de sortie quand une date de concert ou une autre proposition hors de la prison se présentera.

Avoir un cadre financier pérenne est une condition sine qua none pour garantir la poursuite de ce travail et notre capacité à l'ajuster sans cesse. L'incertitude des moyens obtenus, la lenteur du traitement du dossier certaines années, le montant inégal obtenu d'une édition à l'autre fragilisent et mettent en péril le projet chaque année.

L. *Murmuziek*, un projet salué et reconnu au-delà de nos frontières

La chargée de projets est, selon ses propres mots « ultra fière » du travail accompli.

De nombreux médias se sont intéressés à *Murmuziek* et saluent unanimement l'originalité et l'humanité du projet.

- *Murmuziek* a remporté le prix Ethias-Association des Centres Culturels 2022 pour son « Vivre ensemble »⁸
- TARMAC et le JT de la RTBF y ont consacré un sujet⁹
- Le mensuel Alter Echos y a consacré un article¹⁰
- Le clip *Votez pour moi* a été diffusé au Festival International du Film de Rotterdam (IFFR), Black Canvas Festival de Cine Contemporáneo de Mexico, au VIS Vienna Shorts ainsi qu'à l'European Film Festival de Palić (Serbie)
- *Votez pour moi* a été élu « clip du jour » par le magazine musical LARSEN¹¹
- Le projet a été présenté fin 2021, au même titre qu'*Intersongs* ou *Quel Cirque !* – autres opérations culturelles décrites plus loin – à des conseiller-ères des DRAC françaises réunies au sein de l'APEAAC^{13 14}
- Nous avons été convié-es au Cercle du Laveu (Liège) à une projection des clips de *Murmuziek* et du court-métrage *Liberta* de Jonas Luyckx se déroulant dans une IPPJ mettant ainsi en parallèle le processus de création en milieu carcéral

⁶ Centre d'expression et de créativité

⁷ Equivalent temps plein

⁸ www.centres-culturels.be/prix-ethias-acc/

⁹ www.youtube.com/watch?v=_K1e414Sac4

¹⁰ www.alterechos.be/prison-break-episode-3-la-joyeuse-rentree-de-murmuziek

¹¹ www.larsenmag.be/fr/clips/1563-Murmuziek-votez-pour-moi

¹² Direction régionale des affaires culturelles

¹³ Association des personnels en charge de l'éducation artistique et de l'action culturelle

¹⁴ Les conseiller-es de la DRAC participaient à un séminaire-voyage coordonné par Luc Carton, chercheur associé auprès de l'Association Marcel Hicter pour la démocratie culturelle, avec la complicité de l'Inspection générale de la Culture et l'accompagnement scientifique d'Eric Corijn, philosophe de la culture et sociologue (VUB/ULB). Le Jacques Franck était l'un des trois centres culturels francophones rencontrés, avec le CCBW et l'Eden à Charleroi. Le but de ces journées était de montrer que l'action des centres culturels de la FWB contribue à l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par toutes et pour toutes dans le respect de l'ensemble des droits humains. Ce projet nous semblait emblématique à ce titre et a suscité un intérêt certain.

- Les titres sont régulièrement diffusés sur les radios Campus et Panik
- *Murmuziek* fait partie de la sélection audiovisuelle de la Vidéothèque Nomade, les clips sont donc régulièrement projetés dans les médiathèques, cinémas, écoles, institutions etc.
- Des clips de *Murmuziek* ont été projetés le 15/10/2022 au Bamp (Brussel Art Melting Pot) à Bruxelles dans le cadre de la carte blanche proposée au label GNiGNiGNiGNiGNi
- *Murmuziek* a été au cœur d'une exposition en décembre 2022 à la Maison Pelgrims (Saint-Gilles) et le sera en juin 2023 à la galerie d'art associative Sterput (Bruxelles)
- En novembre 2022, un article est paru dans Politis, l'hebdomadaire français antilibéral et écologiste d'actualités politiques et sociales¹⁵
- En septembre 2022, le SPF Justice a publié sur Facebook un post décrivant le projet, accompagné de photos du concert en prison¹⁶

¹⁵ www.politis.fr/articles/2022/11/Murmuziek-des-voix-qui-brisent-les-barreaux-44999/

¹⁶ www.facebook.com/SPFJustice/posts/ – publication du 30/09/2022



Inauguration du jardin Hélène de Rudder – départ de la balade *Danser les volutes* – ©Jano de STG

La cour, espace à partager

3.2 → ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA COUR, ESPACE À PARTAGER

A. Description et éléments de contextualisation

Lors des échanges menés dans le cadre de la première analyse partagée du territoire, les personnes interrogées ont exprimé de manière appuyée deux besoins prioritaires : le désir d'être ensemble et celui d'espaces verts accessibles au cœur de la ville.

A la question du centre culturel idéal, toutes ont évoqué leur envie de convivialité, leur désir de rencontres ou de partage et relèvent, pour la majorité d'entre elles, que *Saint-Gilles manque cruellement d'espaces verts*¹⁷, qu'il faudrait des

¹⁷ Discussion en groupe, Forum Alpha LE4, 21/10/2014

activités et des animations dans les quartiers, entre voisins, en plein-air pour attirer les gens. Sortir des murs, aller à l'extérieur¹⁸ et faire des activités culturelles à l'extérieur, surtout pour les enfants¹⁹.

Le Jacques Franck devrait être un centre ouvert sur l'extérieur en fonction des conditions climatiques²⁰.

L'idée d'aménager l'espace à l'arrière de notre bâtiment, une cour en intérieur d'îlot de 500 m² utilisée comme parking et lieu de déchargement, est née de ces constats et d'une réflexion globale sur l'accessibilité de notre centre culturel, sur sa faculté à accueillir des ambiances ou des moments capables de créer du lien.

En effet, il ressort de nos réflexions que la cour est amenée à jouer un rôle important dans le sentiment d'appropriation et d'accessibilité du centre culturel. Celui-ci, ouvert sur l'extérieur, invite à la découverte et à la rencontre.

Nous avons donc fait de ces besoins une opération culturelle à part entière. Deux expériences pilote ont été menées, en 2015 et 2017.

Intégrée dans le contrat de quartier durable (CQD) Parvis-Morichar, les objectifs premiers de cet aménagement sont d'améliorer la qualité de vie des habitant·es en offrant des lieux de proximité agréables à fréquenter et de répondre aux besoins de repos, de calme, de jeu, de sport, de rencontre ou d'offre culturelle qu'ils ont manifesté.

La démarche environnementale est, en outre, au centre de toutes les actions.

Notre quartier se caractérise par une densité importante²¹ et par la présence en nombre d'enfants, d'adolescent·es et de familles. Le renforcement d'espaces à destination de tous les âges et de tous les publics ainsi que le renforcement de la biodiversité et l'intensification de la végétation constituent des enjeux fondamentaux.

Nous avons mis en place une dynamique participative et organisé de nombreuses rencontres avec le voisinage et le réseau associatif local pour déterminer un cahier des charges précis et répondre au mieux aux besoins formulés. L'espace a été redessiné par le bureau d'architecture AAC, sur base de nos rapports de rencontres, des assemblées générales et commission de quartiers, des consultations des

travaux des étudiant·es de Saint-Luc spécialisé·es en design social et des réflexions collectives issues de nos conseils d'orientation. La direction du Jacques Franck a fait partie du jury pour l'attribution du marché public et le choix du cabinet d'architectes.

Un des axes prioritaires de cette réaffectation était le partage de l'espace avec notre voisine, l'Ecole du Parvis, qui accueille une centaine d'élèves du fondamental présentant des troubles d'apprentissage. Les liens qui unissent notre centre à cet établissement sont antérieurs à son installation à côté du Jacques Franck puisque nous avons collaboré de nombreuses fois sur des projets artistiques. Entre notre cour et la leur, particulièrement étroite et sombre en raison des hauts murs qui cachent le soleil, il y a un accès que nous souhaitons ouvrir pour permettre aux enfants de profiter de notre espace durant leur récréation de midi.

Les travaux ont été effectués en 2021 et l'inauguration, initialement prévue au printemps 2022, a été reportée au 1^{er} avril 2023, pour laisser à la biodiversité le temps de prendre possession des lieux.

B. Actions menées

En 2015, bien avant le début des travaux, nous avons tenté une expérience de mise à disposition gratuite et informelle de l'espace pour que le parking devienne, le temps d'un été, une cour Côté Jardin. L'idée était d'offrir un lieu de détente et de loisirs culturels qui se laisse transformer au gré des envies et des réappropriations spontanées. Les heures d'ouverture (du mardi au samedi de 12h à 19h) concernaient un public plutôt familial. Des artistes et des animateur·ices bénévoles sont venu·es partager ce qu'ils avaient envie de donner. Chacun·e pouvait apporter à manger et utiliser notre barbecue.

Côté Jardin a connu une deuxième édition durant l'été 2017 et s'est associé aux Ateliers du Midi pour proposer une petite restauration aux visiteur·euses.

Nous avons accueilli des ateliers de couture, des échanges de boutures et de livres, construit des cabanes à base de matériaux de récupération et deux soirées saunas ont été organisées.

Entre 2018 et 2020, la cour a été ouverte aux élèves de l'Ecole du Parvis pour leur récréation de midi.

En 2018 et 2019, nous avons proposé des ateliers

¹⁸ Discussion en groupe, Forum SETM, 16/10/2014

¹⁹ Catherine, 35 ans ; Porteurs de Parole Supermouche Parc de Forest, 15/06/2014

²⁰ Sole, Porteurs de Paroles Braderie Saint-Gilles devant le ccJACQUES FRANCK, 21/06/2014

²¹ Voir détail dans le chapitre consacré à l'analyse partagée du territoire

invitant les publics à la concrétisation des plans d'aménagement de la cour. Pour les enfants, un atelier d'architecture avec des bottes de foin a été réalisé avec des associations extrascolaires locales. Nous avons également organisé un moment d'échange et de bricolage autour de la thématique du Journal de Quartier.

Ces mêmes années, la Fête du contrat de quartier a investi l'espace et proposé une journée d'activités, de spectacles et d'animations diverses : performance musicale, magie, jeux de jardin et crêpes party.

C. Objectifs poursuivis

- Transformer un espace bétonné et peu utilisé en un espace vert, propice aux rencontres et aux découvertes
- Créer un espace multifonctionnel de convivialité, de rencontre, de créativité, d'éducation, de voisinage et de culture
- Stimuler la créativité grâce à un espace modulable non spécialisé qui laisse la part belle à l'imagination
- Créer des liens entre le social et le culturel
- Rendre le Jacques Franck accessible et accueillant
- Organiser des moments culturels ponctuels en plein-air durant la belle saison
- Accueillir quotidiennement une partie des élèves de l'École du Parvis lors de leur récréation de midi
- S'appuyer sur cet espace pour intensifier le travail de collaboration avec différents partenaires scolaires et extrascolaires
- Accueillir des initiatives citoyennes et des actions en lien avec le développement durable (marchés gratuits, food truck de récup, éducation à la science, à la terre, à la gestion de l'eau...)

D. Publics visés

Public mixte et intergénérationnel, avec une attention particulière portée aux :

- élèves de l'École du Parvis âgé-es de 6 à 12 ans
- enfants et familles en balade à Saint-Gilles
- tissu associatif local
- voisin-es et habitant-es du quartier

E. Enjeux rencontrés

Le projet *La cour, espace à partager* est né suite au décret de 2013, sur base des constats tirés de l'analyse partagée du territoire. Il répond à l'enjeu n° 2, « Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services », et à 4 de ses 5 défis :

- Animer des espaces publics
- Susciter des espaces à partager
- Les partenariats, les collaborations et les coproductions avec la société civile
- Susciter des dialogues intergroupes

Le projet rencontre également deux défis de l'enjeu n°1 :

- Penser « fondamental » : semer le désir de culture chez les enfants. Ouvrir l'espace, non seulement aux élèves de l'école du Parvis mais à toutes les petit-es Saint-Gillois-es, leur permet de mettre un pied dans la culture. En effet, la cour est destinée à accueillir des expositions, des animations ou des spectacles et permet un accès direct à notre centre culturel, que nous nous ferons un plaisir de faire découvrir à celles et ceux qui le souhaitent. La majestuosité de notre grande salle, les coulisses et les loges suscitent généralement beaucoup d'enthousiasme et d'émerveillement.
- Quelques réflexes pour une institution culturelle inclusive : la transformation de notre foyer et de la cour et la communication entre ces deux espaces ont été pensées pour en faire des lieux ouverts et accueillants, susceptibles de créer des ambiances propices aux rencontres. L'espace est accessible aux personnes à mobilité réduite.

-  PAS DU TOUT
-  FAIBLEMENT
-  SIGNIFICATIVEMENT
-  INTENSÉMENT

F. Droits culturels activés

DROITS EXERCÉS /
NOTIONS-CLÉS RENCONTRÉES

ANALYSE DE L'OPÉRATION CULTURELLE
AU REGARD DU DROIT ACTIVÉ

Liberté de création et
d'expression
**Démocratie culturelle /
Expérimentation**



Chaque artiste /collectif /
association est libre de
proposer ses œuvres, projets
ou collaborations. S'il y a une
thématique, chacun·e est libre
de questionner et d'exprimer
le propos selon sa sensibilité.
En termes d'installation, les
artistes choisissent comment leur
création s'adapte le mieux au lieu.

Accès économique,
physique, géographique,
temporel, symbolique
intellectuel à des œuvres
et à des pratiques
diversifiées et de qualité
**Démocratisation de la
culture / Transmission**



Les spectacles (concerts,
théâtre, etc.) ou les expositions
proposés dans le jardin seront
accessibles gratuitement ou à
prix libre et solidaire.
Tous·tes les promeneur·euses
auront accès aux installations
mises en place et pourront
profiter d'une pause dans un
espace tranquille et agréable.

Décloisonnement des
pratiques culturelles
entre catégories
sociales, champs d'action
et groupes culturels
**Refaire corps et partager
/ Capacité de reliance**



Outre les promeneur·euses, la
cour a vocation à accueillir des
événements participatifs et/ou
des initiatives citoyennes.
Elle sera investie par les élèves de
notre voisine, l'École du Parvis,
pendant les récréations de midi,
afin qu'ils puissent profiter
d'un espace plus ensoleillé et
végétalisé.

Renforcement de
l'exercice d'une
citoyenneté responsable,
active, critique et
solidaire
**Déconstruire et
réinventer / Capacité
critique**

Le projet a associé les habitant·es du quartier, les voisin·es direct·es, les acteurs associatifs locaux, l'équipe du Jacques Franck et le CO. Toutes et tous ont été amené·es à réfléchir à l'opportunité de la vivification de cet espace, en partie public, et ont activement participé aux prises de décision.

Accroissement des
capacités d'expression et
de créativité de citoyens,
seuls ou en groupe, dans
la perspective de leur
émancipation individuelle
et collective
**Déconstruire et
réinventer / Capacité
critique**

Une dynamique participative avec les habitant·es, les différent·es acteur·rices concerné·es et les futur·es usager·es a été mise en place afin que chacun·e fasse part de ses besoins et entende ceux des autres. Trois rencontres ont été organisées avec les voisin·es direct·es pour, notamment, entendre leurs inquiétudes quant aux éventuelles nuisances engendrées par l'occupation de la cour.

Maintien,
développement
et promotion des
patrimoines et des
cultures, y compris dans
leur phase d'émergence
**Démocratisation de la
culture / Transmission**

Outre le patrimoine urbain et végétal mis en valeur par le réaménagement du lieu, une attention particulière sera donnée aux projets en lien avec le patrimoine culturel local. Une documentation concernant Hélène de Rudder, brodeuse née au 19^{ème} siècle qui a donné son nom au jardin, est proposée aux visiteur·euses.

G. Moyens mobilisés

Toute l'équipe de direction et des chargé-es de projets du Jacques Franck a travaillé sur ce projet qui s'est étalé sur presque une décennie. L'inauguration du jardin, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2023, a mobilisé l'ensemble de nos collègues.

H. Partenaires et collaborations

Nous avons rencontré un grand nombre d'associations locales, avant et après les travaux. En collaboration avec le service de revitalisation urbaine de la commune et nos voisin-es nous avons organisé les festivités d'ouverture.

Quelques-uns de nos partenaires depuis 2015 :

- ✓ L'École du Parvis
- ✓ La Maison éco
- ✓ La Biblio de Saint-Gilles
- ✓ La Cité des Jeunes
- ✓ Les architectes du contrat de quartier
- ✓ La maison des jeunes le Bazar
- ✓ Le Service Jeunesse Commune de Saint-Gilles
- ✓ La Maison du Livre
- ✓ Le Centre Hellénique
- ✓ Douzerome
- ✓ Les éducateurs de rue
- ✓ Pierre Papier Ciseaux : Valérie Provost
- ✓ La Maison poème
- ✓ ...

I. Inauguration de la cour le samedi 1^{er} avril 2023, devenue ce jour-là le jardin Hélène de Rudder.

Nous avons inauguré le jardin Hélène de Rudder le samedi 1^{er} avril en grandes pompes et malgré une météo des plus maussades !

Le jardin, mis à mal par les canicules de 2022, ne se présentait pas encore sous son meilleur jour, mais les activités proposées par notre centre culturel et ses partenaires ont néanmoins amené un public très nombreux et enthousiaste.

Après les discours du bourgmestre Jean Spinette et de l'échevin de la revitalisation urbaine Willem Stevens, un brunch était offert par la commune.

Tout au long de la journée, notre petite salle abritait divers ateliers orchestrés par la commune :

- Atelier didactique « Construisez votre nichoir ! » pour accueillir des moineaux
- Atelier pédagogique « Créez vos bombes à graines ! » pour végétaliser jardins ou balcons
- Atelier créatif « Customisez le journal de quartier du jardin Hélène de Rudder »
- Atelier découverte de l'histoire d'Hélène de Rudder, brodeuse saint-gilloise

Dans le jardin, petit-es et grand-es ont applaudi les circassiens de SOIF TOTALE qui ont livré trois magnifiques performances *Pas Prévu*.

Quant aux performances dansées, initialement prévues dans la rue de Rome, elles se sont tenues dans le bar et ont remporté un franc succès.

Un nouveau parcours *Si t'y danses Saint-Gilles*, créé spécialement pour l'événement et coproduit par le Jacques Franck, a été inauguré à cette occasion. Au départ du jardin, la balade *Danser les Volutes* fait découvrir le matrimoine et le patrimoine Art Nouveau de la commune, ainsi que ses espaces verts.

A l'intérieur du Jacques Franck, nous avons proposé une visite guidée de l'exposition en cours *paroles paroles* qui présente les œuvres de trois artistes explorant le langage dans une démarche féministe.



Etre là avec Lorena Sprindler et Naïm Belhaloumi lors de l'inauguration du jardin Hélène de Rudder



Pos Prévus, inauguration du jardin Hélène de Rudder – ©ccJF

En fin d'après-midi, le spectacle *Norman c'est comme normal*, à une lettre près faisait salle comble. La journée s'est clôturée à l'extérieur, toujours sous la pluie, par la projection du spectacle d'ombres chinoises *Animalia*, sur le mur du Jacques Franck.

Le dimanche, notre grande salle accueillait à guichet fermé le ciné-concert du club des chats *Mini Mini Chat*, *Mini Mini Show* et un nouveau départ de la balade *Si t'y dances* – Saint-Gilles démarrait dans le jardin à l'issue de la projection.

Le mardi 4 avril, le jardin accueillait la représentation de *Macadam Circus*, théâtre performance d'Axel Cornil, en partenariat avec la Maison poème. Le spectacle a rassemblé une trentaine de personnes qui ont vaillamment bravé le froid !

Le jeudi 6 avril, en partenariat avec les maisons de jeunes le Bazar et la Cité des Jeunes, nous avons organisé l'iftar, cérémonie de rupture du jeûne durant le mois de ramadan. Famille, ami·es, chacun·e était invité·e à apporter un plat à partager avec l'ensemble des convives. Les jeunes bénévoles des MJ ont proposé des ateliers créatifs et un espace de jeux à destination des plus petit·es. Les activités se sont tenues à l'intérieur plutôt que dans le jardin, toujours en raison de la météo peu favorable.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et nous avons d'ores et déjà décidé de renouveler l'expérience l'année prochaine.



Quel Cirque ! © Rozenn Quéré

3.3 → ANALYSE DÉTAILLÉE DE QUEL CIRQUE !

A. Description et éléments de contextualisation

Quel Cirque ! est le nom choisi pour désigner les actions publiques liées au projet de coopération territoriale *Territoires Partagés* dans lequel nous sommes engagé-es aux côtés de deux autres centres culturels bruxellois : l'Escale du Nord à Anderlecht (centre culturel porteur de la coopération) et le Brass à Forest. La reconnaissance de ce projet de coopération par la COCOF dès 2019 a précédé celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, obtenue l'année suivante.

Depuis, le projet est en cours de déploiement, alternativement sur les trois communes – Anderlecht en 2021, Forest en 2022 et Saint-Gilles en 2023 –. Partageant des réalités sociales, économiques et culturelles semblables sur nos territoires d’implantation, nos trois centres culturels se sont entendus pour proposer une réponse sous forme d’opération culturelle à des besoins émanant de jeunes désireux·ses de se sentir davantage soutenu·es et accompagné·es, de faire des rencontres et de vivre des expériences communes dans la convivialité et la bienveillance. Des besoins que les analyses partagées de nos territoires respectifs ont d’ailleurs largement mis en évidence.

Au-delà du souhait de provoquer la rencontre entre les jeunes, de les faire sortir de leur quartier pour se frotter à d’autres réalités, notre coopération entend aussi favoriser la rencontre et l’échange entre les équipes de nos centres culturels ainsi qu’avec nos partenaires associatifs et communaux, dans un souci de décroisement et de développement territorial.

Pour la mise en œuvre de ce projet, nous avons pu compter sur des partenaires opérationnels (des professionnel·les des arts du cirque, comme la compagnie Epissure et les asbl Cirqu’Conflex et Trapèze) et techniques (l’asbl Zinneke et la compagnie Circus Marcel pour la construction des structures), ainsi que des partenaires institutionnels issus des communes concernées (les services jeunesse, les maisons de jeunes et une pluralité d’autres structures actives dans le secteur de la jeunesse).

Ce projet, singulier à bien des égards, investit l’espace public avec l’installation d’une structure mobile et initie principalement des jeunes à la pratique du trapèze volant et à d’autres agrès du monde du cirque. Le projet réunit des professionnel·les circassien·nes et des jeunes issu·es de nos communes et recruté·es par les centres culturels pour assurer l’accueil, l’encadrement et l’accompagnement. L’attention portée à l’insertion sociale et au travail collaboratif renforce la singularité d’un projet à haute valeur ajoutée.

Le choix du cirque n’est pas fortuit : la discipline a été retenue pour sa capacité à conjuguer prouesse sportive et artistique, à mettre les participant·es au défi en les invitant à assumer une part de risque, même si ce risque est maîtrisé. Une expérience foncièrement physique mais qui va également profondément marquer les esprits et conduire les participant·es à s’interroger sur elleux-mêmes, à interroger leurs relations aux autres, à évaluer leur estime de soi, à se « situer » au sens propre de la mobilité dans l’espace,

comme au sens figuré avec l’exigence de solidarité à témoigner aux autres, pour une pratique garante de réussite, en toute sécurité. On peut faire « ensemble », mais on peut aussi se poser et regarder les autres faire. Dans tous les cas, on est dans une posture de participation active, d’implication.

Des techniques variées sont proposées : funambulisme, jonglerie, diablo... et bien sûr, le trapèze volant. Ces outils sont nomades, mixtes et universels. Pour les jeunes avec lesquelles nous avons travaillé, une technique très physique comme la voltige a été une accroche immédiate : on arrive à l’idée de démarche artistique en partant du sport, que beaucoup pratiquent en salle. Sur la plateforme, les rapports de force s’inversent. Les plus dominant·es sur la terre ferme ne le sont plus nécessairement à 3 mètres du sol, et vice-versa. Là-haut, on peut se réinventer, surtout avec les encouragements de celles et ceux resté·es en bas.

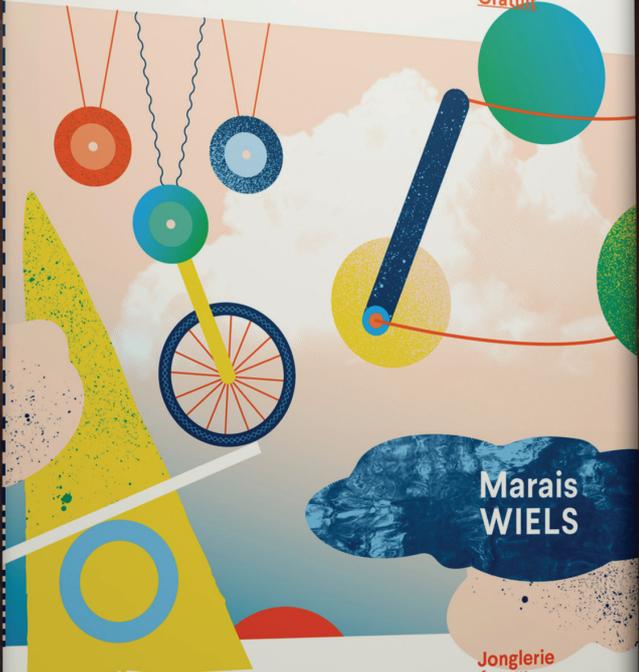
Quel Cirque! est résolument une opération qui apporte dans l’espace public ce que nous faisons habituellement dans nos murs. Elle fait donc le pari de la rencontre des habitant·es là où ils sont, de la mobilité d’un quartier à l’autre et d’une commune à l’autre.



QUEL CIRQUE!

Initiation aux Arts du Cirque

11 -> 24 Juillet 22'
Marais Wiels
Gratuit



Marais WIELS

Jonglerie
Équilibre
Trapèze volant
+++

11 -> 24 Juillet 22'
Tous les jours
14 -> 18h

Marais Wiels (BXL)
(entrée derrière le 364
avenue Van Volxem 1190
Forest)

Gratuit
Infos et réservations (groupes):
+ 0467 31 27 89
+ laurence.mon@lejacquesfranck.be



B. Actions menées

Une première édition de *Quel Cirque !* devait avoir lieu en 2020. L'idée initiale était d'installer un trapèze volant sur une place de chacune des trois communes et d'inviter les curieux·ses à s'y essayer. 3-4 jours par commune, chaque été, étaient prévu comme une sorte de festival itinérant.

L'événement a été annulé en raison du contexte sanitaire. Afin de pallier ce manque de perspectives et les interrogations générales, les centres culturels ont alors planché sur une autre formule qui permettrait de participer à la réalisation des objectifs fixés, tout en évitant les désagréments d'une nouvelle annulation : l'activité sera proposée à tour de rôle dans chacune des communes mais sur des années différentes.

La première édition a finalement eu lieu à Anderlecht en juillet 2021, au parc du Petit Scheut, dans une formule avantageuse, permettant de s'investir avec les jeunes et les habitant·es du quartier sur une durée plus longue. Nous y avons installé le trapèze volant et un espace multi-cirque avec diverses équipes d'animation. Ce sont au total 12 jours d'événements dans un lieu unique, sécurisable, avec accès à un espace de stockage de matériel et de repli.

La deuxième édition s'est déroulée à Forest, du 11 au 24 juillet 2022, au lieu-dit Marais Wiels, nommé aussi Parklab Wielemans, grand espace vert situé juste derrière le Brass. Les activités étaient ouvertes tous les jours pour un public mixte de 14 à 18h, avec un système de réservations pour les groupes associatifs. Des stages étaient également organisés sur le site en matinée par nos partenaires circassiens Trapèze asbl et Cirqu'Conflex, à destination de leurs publics.

Chaque centre culturel a engagé 2 étudiant·es afin d'assurer un renfort logistique et d'encadrement. Six jeunes de 17-19 ans ont donc eu l'opportunité de s'initier aux différentes techniques de cirque proposées et de collaborer avec les équipes logistiques et d'animation. Une formation a été organisée pour elleux chez Trapèze asbl en amont de cette édition, afin que toutes se rencontrent autour de la pratique du trapèze volant et acquièrent quelques notions de théorie et de pédagogie.

Deux autres événements visant la cohésion des personnes impliquées dans le projet ont également été organisés en amont : un « baptême de trapèze volant » des travailleur·ses des centres culturels et des associations partenaires ainsi qu'un drink des équipes.

La 3^{ème} édition de *Quel Cirque !* se déroulera à Saint-Gilles du 10 au 21 juillet 2023.

La situation à Saint-Gilles est différente de celle d'Anderlecht et de Forest dans la mesure où la commune est moins étendue et possède moins d'espaces verts. Les parcs dont elle dispose sont assez petits et/ou actuellement en travaux et n'offrent pas d'espaces de stockage et de repli. Quant aux places publiques, elles possèdent rarement un sol totalement plat permettant l'installation du trapèze volant ou un accès camion aisé pour la livraison des blocs de béton stabilisant la structure. Le choix du lieu a donc été moins évident que lors des éditions précédentes.

En resserrant nos critères (possibilité de stockage, zone de repli, protection contre le soleil, accès eau et électricité, sécurité du matériel), nous nous sommes orienté·es vers le bas de Saint-Gilles, dans la cour de l'École des 4 Saisons, qui abrite les locaux de Trapèze asbl et qui accueillera la structure. Les activités de jonglerie, de funambulisme, d'équilibre, et autres acrobaties se tiendront en face de l'école, sur la place Bethléem et inviteront les passant·es à s'initier au trapèze.

C. Rencontre des objectifs

Les objectifs fixés par nos 3 centres culturels ont pleinement été atteints lors des 2 premières éditions :

- Travailler sur la mobilité des jeunes des communes vers un lieu unique d'exploration circassienne
- Impliquer les jeunes dans un projet culturel et social, par le biais d'un engagement sur l'événement
- Viser la découverte/l'apprentissage d'une ou plusieurs techniques circassiennes par les jeunes
- Créer du lien opérationnel entre les équipes des 3 centres culturels : participer concrètement à la réflexion, la réalisation, l'accueil et l'évaluation afin non seulement de co-construire le projet mais également d'apprendre à travailler ensemble en confrontant nos méthodologies
- Mobiliser nos partenaires communaux (maisons de jeunes, services de prévention...)



Au-delà de ce projet spécifique, il y a bien évidemment l'envie que le projet fasse des petits : que le trapèze circule partout dans Bruxelles (et plus loin encore), que les initiatives d'arts du cirque dans l'espace public soient facilitées par les communes, mais aussi que d'autres centres culturels tentent l'aventure de la coopération...

D. Enjeux rencontrés

Ce projet répond à notre deuxième enjeu « Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services » et à pratiquement tous ses défis :

- Animer des espaces publics
- Susciter des espaces à partager
- Les partenariats, les collaborations et les coproductions avec la société civile
- Susciter des dialogues intergroupes

En investissant l'espace public plus d'une dizaine de jours dans un lieu ouvert à toutes, *Quel Cirque !* participe à l'appropriation de l'espace public visée par notre deuxième enjeu.

En mettant les jeunes en contact les un-es avec les autres et en situation d'enrichissement dans l'échange autour d'un projet commun, *Quel Cirque !* rencontre également notre défi de susciter des dialogues intergroupes.

Quant aux collaborations avec la société civile, la mise sur pied du projet a nécessité de faire appel à de très nombreuses associations.

E. Droits culturels activés



La convention tripartite signée par nos centres culturels ne fait pas mystère d'une ambition première : celle d'approfondir l'exercice du droit à la culture au travers d'activités qui permettent la libre expression des jeunes, un accès gratuit à des activités avec la transmission d'une véritable pratique artistique. En jouant sur le décroisement de pratiques à mi-chemin entre le monde du sport et celui de la culture et en visant à la mixité des publics, le projet participe d'un vécu commun et solidaire qui est de nature à favoriser la reliance entre les individus et la cohésion sociale.

DROITS EXERCÉS / NOTIONS-CLÉS RENCONTRÉES

ANALYSE DE L'OPÉRATION CULTURELLE AU REGARD DU DROIT ACTIVÉ

2 Autoévaluation

Liberté de création et d'expression
Démocratie culturelle / Expérimentation



Si l'action culturelle *Quel Cirque !* n'a pas vocation à être purement artistique/créative, elle n'en laisse pas moins une large place à l'expérimentation, que ce soit par le simple fait de proposer des moments d'initiation à des techniques circassiennes variées aux participant·es, ou par son organisation même, où s'éprouvent constamment de nouvelles dynamiques de

collaboration et de partenariat. Un exemple marquant de ce potentiel d'adaptation : les jeunes que nous souhaitons réunir autour du projet par un engagement sur la logistique et l'accueil se sont spontanément dirigé·es vers l'animation et l'encadrement des plus jeunes et certain·es désirent aujourd'hui continuer à se former et se retrouver au fil des éditions.

Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité
Démocratisation de la culture / Transmission



L'activité est gratuite, organisée au sein de quartiers ciblés afin de répondre à l'un des objectifs principaux du projet : aller à la rencontre des habitant·es. De même, elle est prévue plusieurs années de suite, à la même période, dans une commune puis dans l'autre, dans le but de susciter anticipation et mobilité. Un travail préalable est réalisé en vue de rencontrer les associations et groupes pour

présenter le projet, proposer des créneaux d'inscription prioritaires et de manière générale d'encourager à participer ou même juste « venir voir ». Suite à l'une de ces rencontres, un groupe du bas de Saint-Gilles a par exemple décidé de se rendre sur le site de l'activité à vélo pour que ses membres découvrent le quartier Scheut (que personne ne connaissait) et l'itinéraire pour s'y rendre.

Décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels
Refaire corps et partager / Capacité de reliance



En plaçant l'activité au cœur des quartiers, dans l'espace public et en y conviant les habitant·es, les publics associatifs et le secteur des arts du cirque, nous faisons le pari du décroisement et du croisement des différents groupes et catégories. L'exemple de la file d'attente en bas du trapèze l'illustre parfaitement. C'est le lieu où toutes les participant·es se rejoignent, dans l'attente de leur passage et qui

devient un lieu de rencontres. Là, jeunes du quartier roulant des mécaniques, mères de famille angoissées à l'idée que leur progéniture fasse le grand saut, circassien·nes professionnel·les, jeunes enfants casse-cou, etc. échangent leur enthousiasme, leurs peurs et leurs sensations. Certain·es restent jusqu'à la fin de la journée pour aider l'équipe à ranger le matériel. Le brassage, le partage et la cohésion sont réels.

Renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

Au-delà de l'aspect récréatif, il y a pour quelques participant·es particulièrement impliqué·es, et plus encore dans le chef de l'équipe d'étudiant·es, un réel investissement dans un projet culturel et social, ce qui pour certain·es est une première. La découverte du travail d'équipe et de l'entraide, le fait qu'on leur demande et prenne en compte leur avis pour construire une évaluation, le partage des tâches au quotidien, le fait d'encadrer des enfants et d'assurer leur

sécurité créent une solidarité et une responsabilisation accrues. Ainsi, participer activement, s'impliquer, s'entraider, donner et prendre confiance semblent poser de sérieux jalons pour le développement d'une citoyenneté critique et responsable. Selon les mots d'un des étudiant·es, l'un des aspects les plus positifs de la 1^{ère} édition aura été « la confiance des participant·es qui viennent et reviennent ».

Accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

L'expérience collective est au cœur de *Quel Cirque !* D'abord en termes de coopération et de coconstruction du projet entre opérateurs culturels et partenaires, ensuite – et surtout – entre jeunes sur le terrain. Il s'agit pour chacun·e, encadrant·es comme participant·es, d'affronter ses peurs, sous le regard et les

encouragements de l'autre, et donc... ensemble. Se dépasser, valoriser et être valorisé·e, cultiver l'envie d'apprendre et aller vers une certaine maîtrise, c'est ce que permettent les arts du cirque, situés à la fois entre la pratique physique et artistique et faisant appel à des savoir-faire et des savoir-être spécifiques.

Maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence
Démocratisation de la culture / Transmission

Ces savoir-faire et savoir-être sont transmis et acquis de manière progressive tout au long du processus, comme en témoigne l'engagement d'un noyau d'étudiant·es sur l'ensemble du projet. Petit à petit, ceux-ci sont formés par des professionnel·le.s circasien·es et d'animation à différentes techniques pour pouvoir accompagner d'autres jeunes dans leur propre démarche d'initiation et de découverte. Cette transmission fluide et progressive s'assortit

de l'idée de partage, comme en témoigne un des étudiant·es en parlant du trapèze volant : *je trouve que [l'animatrice] a bien transmis son savoir, elle voulait partager sa passion et c'est ça qui a fait que tout le monde prenait du plaisir car elle était investie dans le projet. Un autre de ces étudiant·es est, quant à lui, impliqué dans d'autres projets au sein de sa maison de jeunes et s'est réjoui d'avoir appris de nouvelles techniques, comme la jonglerie, à transmettre à ses pairs.*

F. Données quantitatives

• Édition 2021, parc du Petit Scheut à Anderlecht

- Fréquentation journalière :
 - entre 20 et 100 personnes
 - entre 50 et 100 personnes, par beau temps
 - entre 20 et 35 participant·es, les jours de pluie, avec annulation de l'activité trapèze
- Fréquentation totale estimée à + de 500 personnes
- 22 associations sont venues ou nous ont contacté·es pour réserver/prendre des infos
- Un bon tiers d'entre elles ne provenait pas d'Anderlecht, Saint-Gilles ou Forest. Elles ont été mises sur liste d'attente et ont été recontactées quelques jours avant le début de l'événement pour leur permettre de compléter des créneaux qui n'étaient pas remplis ou remplacer des associations qui avaient annulé.
- 23 particuliers ont réservé et/ou nous ont laissé leur contact
- Les tranches d'âges représentées, par ordre de prévalence :
 - 6-12 ans
 - 12-18 ans
 - jeunes adultes
 - moins de 6 ans
 - adultes

Les personnes interrogées hors cadre associatif sont essentiellement venues via des groupes Facebook ou WhatsApp, des affiches dans le quartier, via le réseau de Cirqu'Conflex, par le bouche à oreille, parce qu'elles connaissaient quelqu'un de l'équipe ou parce qu'elles habitent tout près et traversent le parc régulièrement.

• Édition 2022 au Marais Wiels, derrière le Brass à Forest

- Fréquentation journalière :
 - entre 40 et 180 personnes, soit une moyenne de 120 personnes par jour
 - entre 40 et 70 participant·es par jour, lors des deux après-midi de canicule avec l'annulation de l'activité trapèze volant (espace multi-cirque et trapèze fixe rapatriés à l'intérieur)
- Fréquentation totale estimée à 1680 personnes

Ces chiffres sont 3 fois supérieurs à ceux de la première édition et peuvent s'expliquer à la fois par

la météo très favorable, parce que le projet était déjà connu du public et parce qu'il s'inscrivait dans la programmation du Park Poétik.

Une tendance se confirme au niveau de la fréquentation : les jours de semaine avec participation des groupes associatifs sont les plus fréquentés (entre 100 et 180 personnes), tandis que les week-ends et jour férié (21/7) sont plus tranquilles (70-80 personnes). Ce sont en général des journées plus agréables pour les équipes d'animation qui voient le public arriver sur le site au fur et à mesure, rendant la répartition des participant·es sur les différentes activités beaucoup plus fluide.

- Les tranches d'âges représentées, par ordre de prévalence :
 - 6-12 ans
 - 12-18 ans
 - moins de 6 ans
 - jeunes adultes
 - adultes
- Nous avons accueilli 26 associations (dont certaines sont venues avec des groupes différents) :
 - 16 en provenance de Forest
 - 4 de Saint-Gilles
 - 2 d'Anderlecht
 - 4 d'autres communes (Molenbeek, Uccle, Boitsfort et Seneffe).
 - Parmi celles-ci :
 - 4 maisons de jeunes (issues de Forest, Saint-Gilles et Seneffe)
 - 3 AMO (Forest, Anderlecht, Saint-Gilles)
 - plusieurs associations bruxelloises d'accueil pour femmes et enfants

Les personnes interrogées sont essentiellement venues via les agendas culturels, des affiches dans le quartier, le réseau associatif, les réseaux sociaux, parce qu'elles habitent dans le quartier ou passent régulièrement par-là, via les stages du Wiels et le réseau du Park Poétik.

G. Partenaires et collaborations

Au côté des trois centres culturels engagés dans cette coopération, le projet implique et crée des liens avec des partenaires circassiens, associatifs, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires sociaux des trois communes, les maisons de jeunes, les maisons de quartier et de nombreuses structures du secteur social et de la jeunesse.

H. Améliorations

Lors de la deuxième édition, afin d'éviter au maximum que l'espace multi-cirque soit considéré comme la « garderie » du trapèze, un effort a été fait pour créer une continuité entre les deux espaces : activités au sol (sous la tente nomade), suivies de la bascule (ou airtrack) et enfin trapèze volant, tous sur le même plateau. Les encadrant-es de chacune des techniques au sol, Cirqu'Conflex et Circus Zonder Handen réunis, se sont volontiers relayé-es ou complété-es selon les besoins. Trois trapèzes fixes ont été installés à l'intérieur du Brass pour d'éventuels entraînements et offrir une alternative en cas de vague de chaleur, ce qui a été le cas pendant deux jours.

Pour cette deuxième édition, nous voulions proposer des techniques additionnelles, mais les choix faits par Circus Zonder Handen n'ont pas été les plus adaptés : la bascule ne peut mobiliser qu'un-e participant-e à la fois et l'airtrack est plus un outil occupationnel que purement circassien. De plus, étant noir et exposé au soleil, il était tellement brûlant que nous avons dû nous en passer quelques jours.

Pour l'édition 2023 à Saint-Gilles, nous gardons l'idée d'une variété d'agrès, dont au moins un trapèze fixe placé non loin du trapèze volant afin de permettre au public de s'échauffer, de s'assurer que la personne sache porter son propre poids, ou d'apprendre déjà quelques « fouettés ».

I. Moyens mobilisés

Le projet *Quel cirque !* mobilise :

- Une employée mi-temps, dont le salaire est cofinancé par les trois centres culturels tout au long de l'année
- Une artiste circassienne qui encadre les initiations au trapèze volant pour la durée de l'événement
- Les équipes des partenaires circassiens qui préparent l'événement et assurent l'encadrement des activités annexes
- 6 étudiant-es engagé-es pour la durée de l'événement
- Le détachement de plusieurs membres des équipes des centres culturels pour assurer un soutien logistique et/ou technique pour la durée de l'événement

J. Les étudiant-es

L'un des aspects les plus importants du projet est l'implication des étudiant-es engagé-es comme jobistes pour assurer la logistique mais aussi la sécurité des participant-es.

L'année dernière, toutes avaient été recruté-es via les MJ, les services jeunesse et les centres culturels des 3 communes. Si l'intention était de continuer le plus longtemps possible avec la même équipe, seuls deux jeunes de la « promotion 2021 » étaient à nouveau disponibles en 2022. Ils ont été rejoints par le petit frère de l'un d'eux, par une participante assidue de l'année dernière, par deux jeunes, l'un recruté via la Cité des Jeunes l'autre par le Brass.

Deux après-midi de formation ont été organisés pour elleux chez Trapèze asbl avant la seconde édition, afin qu'ils se rencontrent autour de la pratique du trapèze volant et acquièrent quelques notions de théorie et de pédagogie.

Si tout s'est extrêmement bien passé durant ce moment en apesanteur, à l'abri à l'intérieur du gymnase de l'école des 4 Saisons, une fois hors les murs, au Marais Wiels, le territoire a repris le dessus et les attitudes de défiance ont affleuré. Il a suffi d'un meneur issu du quartier influençant la bande pour que 4 des 6 étudiant-es se désinvestissent, arrivent en retard, ne s'intéressent plus au projet.

Dans ce contexte, un débriefing de l'événement n'a pas eu lieu, comme l'année passée, car la plupart d'entre elleux n'ont plus donné signe de vie après le paiement des salaires. Deux étudiant-es ont confirmé leur volonté s'investir dans le projet dont l'un est issu du groupe initial et l'autre est depuis inscrite aux cours de Trapèze asbl.

Sur base de cette expérience, nous avons formulé des propositions d'améliorations pour l'édition 2023 :

- L'engagement d'un plus grand nombre de jeunes filles
- L'exigence d'une rencontre préalable pour les candidat-es proposé-es par les CC, MJ et autres associations
- La participation à des moments de formation rémunérés chez Trapèze asbl ou chez Cirqu'Conflex conditionnant l'engagement

- L'obligation de formations qui mettent l'accent sur la philosophie du projet, le rôle du cirque, l'attention aux publics et la diversification des pratiques circasiennes
- La remise et l'explication du règlement de travail : sécurité, respect des horaires
- La création d'un planning détaillé et la définition des rôles de chacun-e prévus au jour le jour
- L'organisation d'un briefing à l'arrivée et à la sortie
- La création de binômes filles/garçons de communes différentes pour veiller au mélange et à la rencontre
- L'organisation d'un système de signatures pour vérifier au mieux les heures prestées

Afin de répondre à la demande de nombreuses personnes, du public ou des équipes partenaires, nous prévoyons plus d'espaces de convivialité pour permettre aux participant-es de se poser : tables, chaises, bar...

Nous poursuivrons également notre travail de consolidation des liens opérationnels entre partenaires et de renforcement de l'implication des différents acteurs (communes, associations, habitant-es) par des échanges réguliers avec les opérateurs jeunesse et les associations de quartier et l'organisation de journées d'initiation, formation ou pratique de différentes techniques de cirque (à destination des étudiant-es, équipes des centres culturels et partenaires, associations intéressées...).



Atelier Intersongs - ©ccJF

3.4 → ANALYSE DÉTAILLÉE D'INTERSONGS

A. Description et éléments de contextualisation

Intersongs est, à l'origine, un projet musical qui rassemble des chorales, communautaires ou non, des enfants d'écoles primaires, des seniors, des bénéficiaires du CPAS ou des restos du Cœur, des associations ou autres maisons de jeunes. Ces groupes se rencontrent, chantent ensemble et partagent par la même occasion les récits, les imaginaires et les cultures qui les composent.

Le projet a donné lieu à 2 premières éditions en 2013 et 2014 au CBAI²² avant de s'ancre au Jacques Franck en 2016, dans une démarche

²² Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

régionale mêlant culture et cohésion sociale.

Le projet, décliné différemment chaque année en fonction des partenariats et des groupes impliqués, s'est adapté aux demandes et aux besoins des participant·es.

En 2017, le projet teste une formule mixte qui rassemble 3 binômes : la chorale du Centre culturel Jacques Franck et un groupe associatif de slameur·euses du foyer des jeunes de Molenbeek, une chorale et un groupe vocal associatif et enfin une classe de primaire et la chorale sociale de La Monnaie.

En 2019, le projet se concentre uniquement sur des groupes associatifs de Saint-Gilles et Molenbeek, via le CPAS et les Restos du Cœur. Les groupes sont plus petits, afin de permettre un travail plus personnel et d'organiser plus d'ateliers. La création mêle des chants, héritages récoltés auprès des participant·es, et des témoignages.

En 2020, dans la continuité du projet initié précédemment, nous avons poursuivi la collaboration avec le GAFFI asbl²³ en organisant un nouveau cycle d'ateliers hebdomadaires autour des chants de la mémoire, destinés à un groupe de femmes suivant des cours d'alphabétisation. Les trois chorales bruxelloises — la chorale de l'église apostolique arménienne, la chorale roumaine Zamfira et la chorale Kubica (chants du monde) — devaient rejoindre le projet : l'idée était de mettre en contact ces 3 chœurs avec le groupe de femmes du GAFFI et leur permettre de créer des liens via un partage de chants. Des ateliers étaient prévus à cette fin, suivis de rencontres et concerts pour clôturer l'année.

Mais les deux années de crise sanitaire ont profondément impacté les activités culturelles et singulièrement les activités de chant collectif, difficilement compatibles avec le respect de la distanciation sociale ou le port du masque. La fracture numérique vécue par les femmes du GAFFI n'a pas permis leur participation aux ateliers en ligne.

En 2021, les chorales ont dû suspendre toute activité durant une longue période et se sont parfois disloquées, d'autant que la fracture numérique existe aussi au sein de ces groupes aux réalités socio-économiques très variées. Cette année correspond également au besoin de

l'initiatrice du projet de se tourner vers d'autres voies professionnelles.

En 2021, l'arrivée d'une nouvelle chargée de projets nous a amené·es à amorcer une nouvelle dynamique pour *Intersongs*. Le projet a évolué vers la création de nouvelles formes de rencontres et activités autour du chant d'improvisation et de la co-improvisation vocale, se déclinant sous deux formes *Futureensemble* et *Singing in evening*. Nous avons également proposé un format encore plus accessible : des activités gratuites, régulières et ouvertes à un public diversifié, n'étant pas au départ familiarisé avec la pratique du chant et ne faisant pas partie de chorales.

Nous avons, enfin, élargi nos réseaux et repensé nos méthodes de travail et de communication : nouveaux partenaires associatifs et culturels et nouvelle communauté de citoyen·nes (reconnu·es administrativement comme tel·les ou non), avec une attention particulière à nous faire connaître des personnes isolées, précarisées et marginalisées.

Intersongs se décline aujourd'hui sous deux formes :

- *Futureensemble* : soit des ateliers hebdomadaires qui ont lieu entre janvier et juin, avec un groupe régulier, pour approfondir la rencontre et créer collectivement un spectacle musical à partir de textes et d'interventions des participant·es elleux-mêmes
- *Singing in Evening* : soit des workshops de cercles de chant improvisés ponctuels (circle song) ouverts à toustes, co-organisés avec Singa Belgium²⁴. L'improvisation permet de rejoindre un groupe ou de le quitter, de s'engager dans la mesure de ses possibilités. Le cercle de chant n'exclut pas pour autant des participant·es régulier·es, qui apprennent à se connaître au fil du temps, développent leur confiance en elleux, deviennent les « moteurs » du groupe, accueillent les nouveaux·lles et régulent spontanément l'écoute au sein du chœur

B. Actions menées et données quantitatives

Entre 2016 et 2020, *Intersongs* a organisé de nombreux événements, ateliers et rassemblements pour créer des rencontres via le chant entre des personnes de différentes communautés bruxelloises, tous âges confondus : écoles,

²³ Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes Immigrées

²⁴ L'asbl a été créée en mai 2016 dans la foulée de l'arrivée massive de demandeur·euses d'asile au Parc Maximilien, l'association Singa vise à accompagner les personnes nouvellement arrivées à Bruxelles en créant des espaces et des opportunités de rencontre entre nouveaux·lles arrivant·s et locaux·le, pour échanger, créer du lien et de la solidarité



Atelier Intersongs - ©ccJF

maisons de jeunes, groupes associatifs, groupes vocaux, citoyen·nes volontaires à s'engager dans un projet collectif.

Intersongs est créateur de liens : plus de 20 communautés ont été rassemblées via les groupes chorales (espagnole, lettone, russe, bruxelloise francophone et néerlandophone, arménienne, roumaine, bruxelloise, turque), via les communautés mixtes présentes dans les groupes associatifs et les citoyen·nes répondant aux appels à participation (marocaine, congolaise, tunisienne, albanaise, portugaise, italienne, brésilienne, soudanaise, togolaise, nigériane, chilienne...)

10 communes sont touchées sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale : Saint-Gilles, Bruxelles, Saint-Josse, Anderlecht, Molenbeek, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Ixelles, Schaerbeek, Forest.

Intersongs est un générateur de créations vocales collectives et de créations documentaires témoignant de sa proposition humaine, généreuse et novatrice

- Plus de 65 ateliers
- 13 concerts et spectacles
- 7 workshops participatifs
- 6 capsules sonores documentaires
- 1 exposition sonore
- 1 écoute collective

Depuis son remodelage en 2021, *Intersongs* s'est décliné sous formes d'ateliers et de workshops :

- Pour *Futursensemble* :
 - un cycle d'une quinzaine d'ateliers a eu lieu entre janvier et juin 2022
 - la poursuite des ateliers, dans une nouvelle mouture s'est faite dès septembre 2022
 - Les ateliers regroupent plus ou moins 20 personnes
- Pour *Singing in Evening* :
 - 4 à 5 workshops sont organisés par an
 - Il y a, en moyenne, 40 participant·es par atelier

Les activités ont lieu actuellement dans 3 communes :

- Forest : pour des ateliers réguliers à Divercity
- Molenbeek : pour des ateliers ponctuels à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek

- Saint-Gilles : pour la présentation de la création collective – spectacle musical au Centre culturel Jacques Franck

C. Résultats

- Les pratiques du chant et du rythme en groupe ont un effet positif sur le bien-être et la santé physique et mentale des participant·es
- L'apprentissage en groupe d'une pratique vocale et corporelle guidée par des pédagogues et artistes professionnel·les et attentif·ves permet aux participant·es d'évoluer dans leur aisance à prendre la parole en public, à vaincre la timidité, à améliorer la confiance en soi et en l'autre. Ils sont accompagné·es dans la découverte de leur potentiel d'expression et de créativité
- La bienveillance et le soin apporté à l'accueil sans discrimination au sein des activités en font des lieux où les inégalités et la pression sociale sont mises de côté
- Le fait de se concentrer sur un objectif commun, de créer une représentation partagée sous forme de spectacle musical est très fédérateur
- Le choix de leur rôle et de leurs interventions sur scène par les participant·es elleux-mêmes, en présence d'un public, procure une grande fierté
- Via le processus de création, les participant·es sont challengé·es personnellement et retrouvent aussi confiance en la possibilité de projeter une vision commune, sans gommer les diversités : les activités réactivent et stimulent un sentiment de pouvoir agir collectivement
- Depuis 2016, *Intersongs* s'est concentré sur la création d'un patrimoine vocal bruxellois unique, par le partage et l'échange de chants et/ou par la création de chants au sein même du projet
- Depuis 2021, le groupe et les artistes réfléchissent ensemble à une forme pouvant accueillir toutes les singularités et à les valoriser pour partager une création collective à un large public
- D'un point de vue artistique, les œuvres produites sont originales, atypiques et entièrement créées par le collectif de participant·es et les artistes

D. Objectifs

Les objectifs généraux d'*Intersongs* sont définis par le décret de la Cohésion sociale.

Intersongs se place dans la priorité "Vivre Ensemble" et dans la production et la diffusion d'outils à vocation socioculturelle.

Bien qu'ayant connu des modifications dans la forme du projet — partage de chants entre groupes composés et chorales, puis constitution d'un groupe hétéroclite autour de la pratique de l'improvisation vocale —, *Intersongs* poursuit les mêmes objectifs.

Les activités sont proposées à un public large prêt à se mobiliser et participer activement, à long terme, dans un processus collectif de production. Elles permettent la rencontre entre les différentes composantes des quartiers et favorisent les mixités de publics.

En outre, elles visent à développer des interactions dynamiques entre habitant·es, associations et institutions qui n'ont pas ou peu l'habitude de se rencontrer. Dans le but de renforcer les formes collectives de solidarité, les actions sont orientées sur des finalités d'amélioration du vivre-ensemble et visent à déconstruire les préjugés et les stéréotypes.

Après le changement d'orientation du projet en 2021, les objectifs et missions spécifiques d'*Intersongs* ont été affinés :

- Favoriser la participation et l'inclusion de toustes en offrant une activité gratuite, régulière, accessible, ludique et joyeuse
- Favoriser la rencontre authentique et le tissage de liens par la pratique vocale et corporelle spontanée, axée sur l'improvisation
- Favoriser la bienveillance, l'écoute, l'empathie, la confiance et le bien-être de toustes au sein des activités via un accueil chaleureux, ouvert et attentif
- Accompagner l'émergence des voix, des visions et des écritures via des propositions d'exercices et la transmission d'outils de création musicale et artistique au service de l'expression
- Valoriser l'engagement des participant·es dans le processus, encourager l'expression des singularités, l'expérimentation et la tentative du collectif

- Baliser un chemin de création commun et mettre en confiance chacun·e en vue de la représentation publique d'un spectacle

E. Enjeux rencontrés

Intersongs rencontre la plupart des défis de notre deuxième enjeu : « susciter des dialogues intergroupes », « susciter des espaces à partager » et « développer des partenariats et des collaborations avec la société civile ».

La collaboration avec des associations comme Singa ou le Gaffi asbl permet également de susciter des sorties socio-culturelles et de valoriser l'expression de personnes en insertion socio-professionnelle, en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité, rejoignant pleinement un des défis de notre premier enjeu.

F. Droits culturels activés



DROITS EXERCÉS / NOTIONS-CLÉS RENCONTRÉES

ANALYSE DE L'OPÉRATION CULTURELLE AU REGARD DU DROIT ACTIVÉ

Liberté de création et d'expression
Démocratie culturelle / Expérimentation



La vocation première d'*Intersongs*, quelle que soit la forme du projet, est de permettre l'expression et la création par le chant. Des personnes issues d'horizons différents, initiées au chant ou non, se regroupent lors

d'ateliers réguliers et chantent ensemble en partageant leurs pratiques vocales. La fin de la saison se clôture par la création d'un spectacle musical qui raconte une histoire commune et permet de s'essayer à la scène.

Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité
Démocratisation de la culture / Transmission



L'activité est gratuite, ouverte à tous, quel que soit le niveau de maîtrise ou de compréhension de la langue ou de la pratique musicale. La nouvelle forme du projet s'est également adaptée au public particulier que sont les nouveaux·lles arrivant·es, dont la situation administrative, sociale et économique reste souvent transitoire et instable longtemps après l'arrivée dans le pays d'accueil. Une initiation à l'improvisation vocale et corporelle ouverte à tous permet d'expérimenter une

cohésion de groupe très forte, au cœur de l'instant, et offre un moment de rencontre spontanée, de bien-être, d'expression et de création. L'improvisation permet de rejoindre un groupe ou de le quitter, de s'engager dans la mesure de ses possibilités. Le cercle de chant, autre facette du projet *Intersongs*, n'exclut pas pour autant des participant·es régulier·es qui apprennent à se connaître au fil du temps. Les horaires sont aménagés pour permettre au plus grand nombre d'être présent.

Décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels
Refaire corps et partager / Capacité de reliance



Intersongs s'adresse à un public très diversifié, n'étant pas au départ familiarisé avec la pratique du chant. Cette dernière année, le projet a réuni de nouveaux partenaires associatifs ou culturels et une communauté de citoyen·nes, nouvelle elle aussi. Via l'asbl Singa, qui œuvre à faire évoluer les mentalités sur

les migrations pour une société plus juste et inclusive, un public de "nouveaux·lles arrivant·es" a rejoint le groupe. L'édition 2021-2022 des cercles de chant a rassemblé des réfugié·es reconnu·es ou prétendant·es, venu·es du Soudan, de Syrie, de Lybie, d'Erythrée, d'Irak ou d'Afghanistan et des locaux·les.

Renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

Au-delà de l'aspect de loisirs et de bien-être, il y a pour quelques participant·es régulier·es et particulièrement impliqué·es un réel investissement dans un projet culturel et social, la découverte du travail d'équipe et de la solidarité. Participer activement, s'impliquer, s'entraider, donner et prendre confiance en soi semblent poser de bons jalons pour le développement d'une citoyenneté critique et

responsable. De même, côtoyer des personnes qui vivent des situations précaires ou difficiles peut induire une réflexion sur nos modes de fonctionnement et impulser un désir de faire bouger les lignes. Et pour les nouveaux·lles arrivant·es, faire groupe avec des citoyen·nes installé·es permet de sortir de l'isolement et de créer des liens. A la clé, pour toutes, un formidable enrichissement humain, culturel et citoyen.

Accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective
Déconstruire et réinventer / Capacité critique

L'expérience collective est au cœur du projet *Intersongs*, non seulement en termes de coopération entre le Jacques Franck et les partenaires, tels le Gaffi ou Singa mais aussi et surtout entre les membres des circle song. Chacun·e partage sa pratique et en apprend de nouvelles, développe sa créativité et le sens de la communication non-verbale pour aboutir à une création commune à la fin de la saison. Les participant·es

prennent conscience de leur propre voix, de celle des autres et de la résonance du collectif. La force du groupe permet de débloquent l'expression parfois difficile pour certain·es et de valoriser l'unité et la solidarité au sein du chœur. S'encourager, valoriser et être valorisé·e, cultiver l'envie d'apprendre et de partager, aller vers une certaine maîtrise, c'est ce que proposent les ateliers de circle song.

Maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence
Démocratisation de la culture / Transmission

Le chant et la musique font partie de notre patrimoine immatériel. La pratique du circle song donne à chacun·e des participant·es l'occasion de transmettre le sien et de s'enrichir de celui des autres. Le suivi des ateliers sur un plus long terme leur offre de créer et d'interpréter un répertoire collectif hybride de

chants à l'image du groupe, de son expérience collective et de sa dynamique. Les participant·es sont accompagné·es par les animateur·ices-artistes dans ce processus afin de créer un spectacle musical, de raconter une histoire commune et de s'essayer à la scène.

G. Impacts

Intersongs, dans son ancienne forme, a contribué à :

- créer des groupes et, au sein de ces groupes, de la cohésion, de la solidarité et du partage
- faire connaître de nombreux chants de traditions diverses auprès d'un large public et participer à leur transmission
- créer des rencontres et collaborations inédites et durables entre les intervenant-es-artistes qui se sont connu-es au sein du projet
- réunir de nombreux publics et partenaires associatifs et culturels autour d'un projet à fort impact social et artistique

Intersongs, dans sa nouvelle forme, contribue à :

- créer des groupes et, au sein de ces groupes, de la cohésion, de la solidarité et du partage
- créer des rencontres et collaborations inédites et durables entre les intervenant-es-artistes qui se sont connu-es au sein du projet
- réunir de nombreux publics et partenaires associatifs et culturels autour d'un projet à fort impact social et artistique
- faire connaître la pratique de l'improvisation vocale et diffuser ses outils auprès d'un large public et des partenaires associatifs :
 - via les ateliers de circle song
 - via des interventions auprès d'autres partenaires : animation de cercles de chants dans le cadre de *Park Poétik* ou avec le public du Service Seniors de Forest ou de Saint-Gilles
 - via les spectacles

2 Autoévaluation

H. Moyens mobilisés

Intersongs est porté par une chargé-e de projet à mi-temps, dont le temps de travail est clairement insuffisant pour mener l'ensemble des tâches et activités inhérentes à cette opération culturelle majeure. Pendant le premier semestre 2023, année de rédaction et de dépôt des deux contrats-programmes demandés par le Jacques Franck (cohésion sociale et centre culturel), nous avons élargi le temps de travail à un temps-plein en raison de la charge de travail devenue trop importante pour mener de front la coordination, la coanimation et la rédaction.

Elle est accompagnée par un artiste dans l'élaboration et la mise en place des ateliers.

I. Partenaires et collaborations

25 partenariats associatifs et culturels ont été créés sur le quinquennat prolongé :

- le Centre Culturel Russe
- Zinnema
- Le Centre culturel Le Senghor
- Le foyer des Jeunes de Molenbeek
- L'asbl « Dar Al Amal »
- Bozar
- La Monnaie
- L'école Baron Steens
- Le Centre culturel Wolubilis
- La Maison des Cultures de Saint-Gilles
- BNA-BBOT
- Le CPAS de St-Gilles
- La Rue asbl
- Les Restos du coeur
- De Pianofabriek
- La Maison du Peuple
- La Fonderie
- GAFFI asbl
- L'asbl Singa Belgium
- L'asbl Chispa
- L'asbl Les Terres arables
- Le Service Seniors de Forest
- Le Tiers-lieu Maxima, asbl La Communa
- Le Centre culturel De Markten
- La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek

J. Avancées méthodologiques

Une réorientation du projet et une nouvelle méthodologie ont été mises en place dès la saison 2021-2022

- Redéfinition du projet sur des bases plus proches des objectifs de cohésion sociale
- Au sein des ateliers : le travail se fait non plus avec des chorales existantes et des chants existants mais évolue vers une transmission des formes et techniques pédagogiques du chant improvisé au groupe de participant-es
- Développement de la transversalité et de la pluridisciplinarité : chant, écriture, mouvement, dessin etc.
- Recherche de nouveaux financements pour réaliser des activités plus régulières et gratuites et assurer la bonne rémunération des artistes-intervenant-es
- Recherche de partenaires plus pérennes pour travailler sur plusieurs saisons
- Recherche de partenaires culturels plus ponctuels pour ouvrir sur d'autres disciplines et projets socio-artistiques
- Diffusion large d'un appel à participation via les partenaires associatifs et culturels du projet et du Jacques Franck
- Constitution de groupe de participant-es sur la base exclusive du volontariat et non dans le cadre d'autres activités ou groupes associatifs
- Ajustement des horaires en fonction des disponibilités des participant-es
- Recherche de nouveaux outils pour la gestion du projet, notamment des plateformes numériques

Zinneke



Zinneke Parade - ©Jirka Matousek

3.4 → ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA ZINNEKE

A. Description et éléments de contextualisation

La *Zinneke Parade* est née dans le cadre de « Bruxelles, Ville européenne de la culture de l'an 2000 ». Son succès et l'enthousiasme provoqué en ont fait, depuis cette première édition, un projet autonome et récurrent, incontournable dans le paysage culturel bruxellois. Devenue biennale, la *Zinneke* s'inscrit dans une politique de revitalisation de la ville menée par la Région de Bruxelles-Capitale et vise à créer un nouvel espace de collaboration et de créativité, à la fois culturel, urbain et populaire.

Le projet, implanté dans les quartiers et les communes, veut, à travers le tissu associatif, affirmer la dynamique créative de Bruxelles dans la durée. Mobilisant pendant plusieurs mois un grand nombre d'acteurs artistiques et sociaux, la *Zinneke* s'emploie à redonner le goût du collectif tout en gommant les inégalités et en célébrant les multiples origines des Bruxellois·es.

Au niveau organisationnel, la *Zinneke* est divisée en 5 Zinnopôles répartis géographiquement dans Bruxelles. Ces Zinnopôles sont composés de Zinnodes, entités réunissant plusieurs partenaires pouvant compter une centaine de personnes réparties dans les quartiers et qui travaillent chacune à une création cohérente pour la *Zinneke*. Les Zinnodes sont les unités narratives de la parade. Elles sont le fruit de la collaboration entre des associations, indépendantes artistiquement et capables de s'organiser pour créer un projet collectif multidisciplinaire.

Dans les Zinnodes, des ateliers sont organisés pour concevoir et créer ce qui sera présenté au public lors de la grande parade de printemps, point d'orgue de ce long processus mêlant création artistique contemporaine et créativité des habitant·es. Le thème de la parade est différent à chaque édition.

Chacun·e est invité·e à participer, en fonction de ses compétences, de ses racines et de ses aspirations. Ce qui importe, c'est mobiliser les énergies et les esprits autour d'un projet commun et fédérateur pendant les deux années qui précèdent la grande fête.

Des milliers de personnes entrent en interaction à travers une cinquantaine d'ateliers et réfléchissent ensemble à la manière d'interpréter la thématique proposée. Par cette démarche à nulle autre pareille, la *Zinneke* met en lumière l'existence d'une culture particulière, la culture *zinneke*, faite du « melting pot » de toutes les cultures qui font vivre Bruxelles et qu'elle fait émerger au grand jour. La parade illustre parfaitement la pensée de Marcel De Munnynck, ancien directeur du Jacques Franck et un des initiateurs de la *Zinneke* : *nous sommes tous Zinnekes, mélangés, ouverts aux autres, peu chauvins, zwanzers et prêts au plaisir partagé, dans le respect des droits humains.*

B. Actions menées, données quantitatives et collaborations

Depuis 2017, le Jacques Franck a été actif dans trois éditions de la *Zinneke*. La collaboration entre le Jacques Franck et les associations actives dans la Zinnode débute dès septembre pour une parade en mai de l'année suivante. Projet fédérateur incontournable dans le paysage bruxellois, la *Zinneke* permet de travailler avec les savoir-faire et les « savoir apprendre » de chacun·e, dans le but de créer un projet artistique commun reflétant la diversité culturelle de notre ville et de notre commune. Pour ces raisons, le Jacques Franck soutient et participe activement à chaque édition de la *Zinneke Parade*.

2018 « ILLEGAL »

Avec la Zinnode *Au Pied du Mur*

Le Jacques Franck a accueilli les ateliers de percussions animés par Percutatattoo les samedis matins de janvier à mai ainsi que quelques ateliers costumes avec la Transformathèque.

Asbl participant·es : Cémôme, La Maison des Enfants, L'Orée, Hispano-Belga, la Transformathèque, Espace Ressource, Brussels Bayou Orchestra (BBO), Percutatattoo. Coordinateur·ices artistiques : Zoumana Méité et Catherine Lievens.

Outre les ateliers accueillis au Jacques Franck durant les mois de préparation, notre centre culturel a prêté ses espaces pour les répétitions générales regroupant toutes les associations.

La Zinnode saint-gilloise a réuni une centaine de personnes le jour de la Parade le 11 mai 2018 : 75 adultes et 26 enfants. Elle a également défilé le 10 juin 2018 dans le cadre de *SuperVliegSuperMouche* avec le BBO, Percutatattoo, la Transformathèque et Hispano-Belga.

2020 « AUX LOUPS »

Avec la Zinnode *RévoLouption*

Participants : Percutatattoo, Transformathèque, BBO, Saint-Luc (classe de secondaire), Hispano-Belga. Les ateliers costumes et percussions ont eu lieu au Pianofabriek, à la Buissonnière et chez Hispano-Belga.

La Zinnode a été interrompue avec l'avènement de la crise sanitaire et la parade a été annulée.



Zinneke Parade - ©BELGA

C. Enjeux rencontrés

2022 « TROMPE-L'ŒIL »

Avec la Zinnode Syrènomènes

Participant·es : Le Foyer (maison de jeunes), Le 8^{ème} Jour (centre de jour pour personnes porteuses de handicap), Aux Ursulines (maison de repos et de soins), le service Habitat accompagné, la Marollia (maison de quartier), le collectif d'artistes AuQuai.

Le Jacques Franck a pris en charge la gestion de la subvention pour la rémunération des coordinateur·ices artistiques.

Par notre soutien logistique, administratif et artistique depuis de nombreuses années, nous rencontrons pleinement 4 des 6 défis de notre premier enjeu « valoriser des identités psychosociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive » :

- Valoriser l'expression et la créativité d'adolescents et de jeunes adultes
- Penser fondamental, semer le désir de culture chez les enfants
- Valoriser l'expression de personnes handicapées. Changer les regards sur les normalités
- Susciter des sorties socio-culturelles et valoriser l'expression de personnes en insertion professionnelle, en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité

Nous rencontrons également le défi « Animer des espaces publics » de notre deuxième enjeu.

-  PAS DU TOUT
-  FAIBLEMENT
-  SIGNIFICATIVEMENT
-  INTENSÉMENT

D. Droits culturels activés

DROITS EXERCÉS /
NOTIONS-CLÉS RENCONTRÉES

ANALYSE DE L'OPÉRATION CULTURELLE
AU REGARD DU DROIT ACTIVÉ

Liberté de création et
d'expression
**Démocratie culturelle /
Expérimentation**



Si un thème est défini pour chaque parade, la liberté d'interprétation pour les participant·es est totale. Chaque Zinnode propose sa vision de la thématique et s'en empare via la

musique, la danse, les costumes, la scénographie ou toute autre forme qu'elle aura choisie de privilégier. La *Zinneke* fait appel à tous les métiers artistiques et artisanaux.

Accès économique,
physique, géographique,
temporel, symbolique
intellectuel à des œuvres
et à des pratiques
diversifiées et de qualité
**Démocratisation de la
culture / Transmission**



Les ateliers sont gratuits, ouverts à toustes et implantés dans toutes les communes bruxelloises. Des associations venant de tout le pays sont également présentes au sein des Zinnopôles. Si la plupart des participations se font via des associations, rien n'empêche un·e citoyen·ne de participer

seul·e, dans les ateliers ouverts. Chacun·e peut participer aux ateliers en fonction de ses compétences. Les personnes porteuses de handicap ou à mobilité réduite y ont toute leur place. Les pratiques proposées touchent tous les domaines, de la musique à la danse, en passant par les costumes.

Décloisonnement des
pratiques culturelles
entre catégories
sociales, champs d'action
et groupes culturels
**Refaire corps et partager
/ Capacité de reliance**



Un des objectifs majeurs de la *Zinneke* est de casser la fragmentation sociale et de tendre vers la création d'un cadre de référence partagé sur lequel se base la vie ensemble dans sa diversité. Malgré la volonté d'ouverture à toutes les catégories sociales et groupes culturels, force est de constater que les associations socio-culturelles et de cohésion sociale sont majoritairement représentées dans la *Zinneke*. N'empêche, avec plus de 2500 participant·es, le projet peut

se vanter de permettre à des milliers de personnes d'entrer en interaction pendant les deux années précédant le défilé. La création finale est le fruit d'une collaboration entre artistes confirmé·es et citoyen·nes et entre tous les types d'associations à travers les différentes facettes des arts et du spectacle. La *Zinneke* est une école d'écoute réciproque et d'invention d'une nouvelle pratique de l'art dans la ville, pour et avec toustes ses habitant·es.

Renforcement de
l'exercice d'une
citoyenneté responsable,
active, critique et
solidaire
**Déconstruire et
réinventer / Capacité
critique**

La *Zinneke* est une fête qui reflète les multiples identités de Bruxelles et qui invite à réfléchir à l'avenir de la ville en se réappropriant l'espace urbain, libéré des pollutions chimiques et sonores générées par le trafic. Le projet rêve de Bruxelles comme d'une ville cosmopolite, ouverte et rayonnante, basée sur la

rencontre, le respect de l'autre, la convivialité et l'émancipation. Les citoyen·nes participant·es sont invité·es à s'investir pour *démolir les murs fantômes entre francophones et néerlandophones, entre allochtones et autochtones, entre les multiples minorités et la majorité silencieuse, ces murs invisibles mais tellement réels.*²⁵

Accroissement des
capacités d'expression et
de créativité de citoyens,
seuls ou en groupe, dans
la perspective de leur
émancipation individuelle
et collective
**Déconstruire et
réinventer / Capacité
critique**

Pour ses fondateur·ices, la *Zinneke* et tout le travail en amont qu'elle implique, a dans ses objectifs premiers d'inviter les citoyen·nes, jeunes et moins jeunes, à devenir des éléments actifs de leur culture et à se

réapproprier l'espace urbain. Pour Matteo Segers, scénographe de la parade 2006, *pour qu'il y ait « bouillonnement citoyen », il faut un bouillonnement créatif car c'est un bouillonnement de vie.*²⁶

Maintien,
développement
et promotion des
patrimoines et des
cultures, y compris dans
leur phase d'émergence
**Démocratisation de la
culture / Transmission**

Si la *Zinneke* se réapproprie différentes traditions qu'elle met en scène dans une création originale, ses formes artistiques sont résolument contemporaines. Les traditions et les folklores sont réinventés pour exprimer le

temps présent et une certaine vision de l'avenir. De même, les différentes cultures ne sont pas juxtaposées mais interprétées pour donner naissance à de nouveaux métissages.

²⁵ Marcel Rijdsams, co-président de la *Zinneke* en 2004.

²⁶ www.indymedia.be/index.html%3Fq=node%252F2314.html

E. Moyens mobilisés et obstacles rencontrés

La chargée de projets socio-artistiques du Jacques Franck a rejoint le projet en décembre 2017 pour l'élaboration de la *Zinneke* 2018, en même temps que son engagement dans notre centre culturel. Pour la partie accueil et logistique, elle est soutenue par le chargé d'accueil des publics et des artistes.

Lors de cette première édition, l'implication du Jacques Franck s'est avérée compliquée dans la mesure où la Zinnode était déjà formée, l'équipe artistique en place et les participant-es mobilisé-es. Nous avons surtout été sollicité-es pour la mise à disposition de nos locaux pour y accueillir des ateliers.

Par ailleurs, accompagner la *Zinneke parade*, comme nous le faisons, nous a demandé beaucoup d'adaptations. En effet, pouvoir accueillir les associations dans nos murs a nécessité de trouver des créneaux les samedis matins, pendant la fermeture au public, pour pouvoir laisser libre cours au collectif de percussions Percutattoo de se déployer sans risquer de gêner d'autres activités. Cette ouverture hors des heures prévues a généré un temps de travail supplémentaire pour une partie de l'équipe et a été discutée lors des réunions de programmation.

A cela s'ajoutent des réunions artistico-logistiques concernant les ateliers et la préparation des trois sorties de la Zinnode : la Soumonce à Saint-Gilles (le 1^{er} mai à l'occasion de Fort en fête), la *Zinneke Parade* et lors du festival *SuperMouche* en juin.

Chaque activité (réunions, ateliers, répétitions, sorties...) demande une forte mobilisation et des relances des associations participantes qui mettent en place toute une logistique au sein de leur structure, comme par exemple déplacer les groupes de leur siège vers un atelier se donnant extra-muros ou encore s'ajuster aux horaires de l'ensemble de la Zinnode.

Le démarrage d'une Zinnode est donc long. Celle-ci doit s'approprier la thématique, composer avec un public a priori varié et les propositions des coordinateur-ices artistiques, etc. La période hivernale est la plus délicate car c'est le moment où l'ensemble tente de s'organiser et où le risque de démobilitation des participant-es est élevé. Au mois de février, la Zinnode parvient généralement à se trouver une identité et entre ainsi dans la dernière ligne droite menant à la Soumonce puis à la parade.

Cette activité qui investit les rues de Bruxelles une année sur deux occupe deux employés du JF pendant quinze mois.

Lors d'une Zinneke, le Jacques Franck est présent à la majorité des réunions et prend en charge toute la coordination logistique et administrative de la Zinnode, ce qui signifie une implication à différents niveaux et une multitude de tâches diverses :

- Gestion des espaces accueillant les ateliers au Jacques Franck
- Gestion financière quotidienne de la subvention
- Coordination de la logistique : agendas, demandes d'autorisation, caterings, recherche d'espaces de stockage, etc.
- Participation active lors des ateliers préparatoires et des répétitions et de la communication entre les partenaires
- Coordination de la communication et mobilisation des partenaires
- Communication autour de l'événement à travers les réseaux du JF
- Participation aux différentes parades

Lors des dernières semaines avant la parade, nos régisseurs multiplient les appuis logistiques. Enfin, le jour de la *Zinneke*, c'est l'entière responsabilité de l'équipe qui travaille et participe, des premiers préparatifs aux derniers rangements.

Jusqu'en 2020, notre collègue en charge de l'accueil du public et des artistes et des associations, aux côtés de la chargée de projets socio-artistiques, a repensé et réinventé son rôle. Au départ engagé comme soutien logistique dans le cadre de la *Zinneke*, il a profité de ses contacts avec les associations et leurs publics et de ses connaissances du territoire saint-gillois pour étendre ses missions et continuer à entretenir des liens forts et chaleureux en dehors des semaines qui approchent de la parade.

En 2020, ce collègue a pris un congé de deux ans, laissant seule la chargée de projets socio-artistiques pour mener à bien le projet.

F. Constats

C'est un travail conséquent, et parfois ingrat, lorsque l'on s'implique dans le processus complet. Dans le cas de la parade de 2018, le travail de recrutement des coordinateur·ices artistiques et des participant·es a été effectué par l'asbl *Zinneke* en amont de la prise en main par le Jacques Franck.

Dès lors, la Zinnode saint-gilloise de 2018 n'a accueilli aucun·e participant·e isolé·e dans le processus créatif, malgré les nombreux appels à rejoindre le projet via le site, la newsletter et le programme du Jacques Franck. Seules quelques personnes ont répondu à cet appel mais les ateliers artistiques n'ont pas aidé à cet accueil, dans la mesure où les associations qui en avaient la charge s'adressaient exclusivement à leurs publics habituels (les ateliers hebdomadaires de Percutattoo et de la Transformathèque s'insèrent, en période de *Zinneke*, dans le programme de l'élaboration de la parade. Le Brussels Bayou Orchestra quant à lui ne s'adressait qu'à des musicien·nes confirmé·es). Les participant·es provenaient donc exclusivement des associations qu'ils fréquentaient à l'année et la potentielle participation d'un·e habitant·e saint-gillois·e lambda n'a jamais été réellement prise en compte.

Après de nombreux rappels à la (re)mobilisation des participant·es pour poursuivre le processus créatif entre décembre 2017 et mai 2018, après avoir essuyé des défections d'associations et trouvé des espaces pouvant accueillir les ateliers de confection des costumes, la Zinnode a tenu le cap et a fièrement défilé dans le centre-ville pour la Parade.

En 2019, au moment du lancement de la *Zinneke* 2020, les mêmes partenaires artistiques qu'en 2018 ont été proposés. Nous rentrions dès lors dans un canevas musical et d'élaboration de costumes semblable à celui de l'année précédente. Seuls les coordinateur·ices artistiques ont changé.

Pour l'édition 2020, seule la chargée de projets socio-artistiques du Jacques Franck était sur le terrain. Par manque de temps, aucun autre membre de l'équipe n'a pu s'investir et les ateliers n'ont pas eu lieu dans notre centre culturel comme c'était le cas auparavant. Seuls les moments conviviaux réunissant l'ensemble des participant·es se sont tenus en nos murs, jusqu'à l'arrivée de la pandémie.

La *Zinneke* 2020 a été définitivement mise à l'arrêt le 23/03/2020 et notre chargée de projets socio-artistiques s'est attelée à la clôture de la subvention.

G. Perspectives

Pour la *Zinneke* de 2022, nous avons eu un rendez-vous avec une coordinatrice de la Zinnode à propos du choix des partenaires artistiques, en octobre 2021. Il a mis à jour le fait que les associations mobilisées ne devaient pas forcément être issues de la commune de Saint-Gilles, augurant un renouvellement des partenaires et nous autorisant à rêver à un projet plus personnel.

Au niveau timing et de la charge de travail, il s'est avéré compliqué pour notre collègue de se lancer seule dans la recherche de nouveaux partenaires.

Si nous menons à chaque fois la mission à terme, le Jacques Franck a parfois du mal à trouver sa place dans l'organisation de la *Zinneke* qui, nous semble-t-il, est historiquement très ancrée dans ses habitudes et peu encline à l'ouverture. Les collaborations en amont/en aval avec les partenaires artistiques sont laborieuses. Il n'y a pas de réelle implication de l'équipe du Jacques Franck dans le projet, et surtout le développement de lien, ou de synergie post *Zinneke* ne s'est pas produit...

Le projet fait débat au sein du Jacques Franck : certain·es y voient l'opportunité de rencontrer des enjeux sociétaux et territoriaux quand d'autres soulignent la charge importante de travail que cela génère sans que nous puissions y apporter notre «patte» personnelle. A contrario, travailler sur des projets plus intimistes, tout en faisant le lien avec des associations dont nous sommes plus proches et qui répondent également à nos missions et nos enjeux semble faire davantage sens.

Notre travail d'autoévaluation sur l'ensemble de nos opérations culturelles a été riche d'enseignements, de données chiffrées et de résultats. Nous avons également, lors de nos journées de travail en équipe, élaboré de nouvelles perspectives de travail, que nous avons confrontées aux constats posés lors de l'analyse partagée du territoire, démontrant ainsi notre capacité à nous remettre en question et à nous adapter au réel.

Ces nouvelles perspectives seront présentées et développées dans le chapitre consacré au projet d'action culturelle.

Analyse partagée du territoire

3

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

1 — MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour la récolte de données chaudes à inclure dans notre analyse partagée du territoire, nous avons travaillé sur plusieurs plans et multiplié les moyens d'interactions avec nos interlocuteur·ices.

Nous avons assisté aux différentes réunions du Plan Communal de Politique Culturelle (PCPC), initié notamment, à la suite des résultats révélés par notre précédente analyse partagée du territoire.

Ces réunions regroupent les opérateurs culturels et sociaux de la commune, qui à cette occasion, travaillent sur des thématiques communes en lien avec la culture. Ces opérateurs sont au nombre de 42, auxquels il faut ajouter les différents services communaux qui interviennent, chacun à partir de ses spécificités et de son domaine de compétence (Service culture, CPAS, bibliothèque, cellule événement, etc.).

Ce sont en tout 4 réunions de 3 heures, organisées en présentiel ou en virtuel, quand la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous regrouper. C'est lors d'une de ces réunions que nous avons lancé notre appel public de participation à l'analyse partagée.

Suite à cet appel, nous avons rencontré plusieurs opérateurs avec lesquels nous étions déjà en contact et d'autres dont nous sommes proches géographiquement. Des rendez-vous, d'une à deux heures ont été pris avec chacun·e. Le questionnaire suivant leur a été soumis :

- Comment vous sentez-vous dans la commune de Saint-Gilles ?
- Quels sont les points positifs/négatifs de la commune de Saint-Gilles ?
- Qu'est-ce qui manque selon vous dans la commune pour y être bien ?
- Quelle serait la commune idéale pour vous ? Quels services devrait-elle proposer ?
- Quels sont les lieux/quartiers que vous connaissez à Saint-Gilles / que vous fréquentez à Saint-Gilles ?
- En tant que citoyen·ne/travailleur·se/association, quels sont les thèmes qui vous préoccupent ?
- Décrivez-nous les (différents) publics avec lesquels vous travaillez ?
- Y a-t-il des publics que vous aimeriez atteindre et que vous ne parvenez pas à toucher ?
- Quel partenariat pourrions-nous imaginer ?
- A quelle activité aimeriez-vous participer au Jacques Franck ? Quelles seraient vos envies culturelles ?
- Quels seraient les besoins de votre association en matière de culture ?
- Quels seraient les freins qui vous empêcheraient de fréquenter le Jacques Franck ?

Avec ces questions, nous voulions obtenir des informations sur la manière dont les personnes interrogées se représentent la commune et le Jacques Franck, sur les enjeux sociétaux qu'ils jugent importants et sur la place que joue la culture dans leur vie.

C'est ainsi que nous avons rencontré :

- Jeanne et Julie, travailleuses au sein de l'asbl Amour et Sagesse. Nous avons choisi cette asbl pour son expertise et la manière iconoclaste de mener des projets avec les aîné·es
- Barbara, travailleuse au sein de la cellule culture du CPAS, institution avec laquelle nous travaillons de longue date
- Une travailleuse, chargée de projets au sein de l'asbl Lezarts Urbains, association avec laquelle nous avons des liens forts, même si quelque peu distendus depuis l'arrêt du projet Tremplin Hip-hop
- Hélène et Véronique, professeures à l'École du Parvis. Nous les avons choisies parce notre centre culturel et l'école partagent la même cour et parce que nous voulions avoir le regard particulier des écoles
- Un professeur qui souhaite rester anonyme. C'est un ancien Saint-Gillois qui travaille avec des élèves primo-arrivant·es au sein d'une école à Molenbeek, école avec laquelle nous avons mené des projets dans les classes
- Pour permettre la parole commune et plurielle, nous avons accepté que Rachida et les jeunes de la Cité des Jeunes répondent par écrit à notre questionnaire. Nous les avons choisi·es pour continuer à nouer des liens forts entre nos deux institutions et parce que nous voulions des regards de la jeunesse
- Despina, conseillère morale à la prison de Forest, pour nous éclairer sur la thématique des prisons et nous apporter son expertise sur la situation des détenus

Nous avons également mené un travail symbolique important, augurant de liens renforcés entre notre centre culturel, le service de prévention de la commune de Saint-Gilles et la maison de jeunes la Cité des Jeunes.

Ce travail trouve son origine dans la mésaventure qui nous est arrivée au Square Jacques Franck, lors d'une de nos traditionnelles séances de cinéma plein-air en septembre 2020. Ce soir-là, le film de Jean-Pascal Zadi *Tout simplement noir* est projeté sur la place où se sont retrouvés de nombreux·ses voisin·es et familles. Mais ce qui s'annonçait comme une soirée festive a tourné au cauchemar pour notre équipe, prise à partie par des jeunes et visée par des tirs de projectiles. Le câble raccordé à la cabine électrique publique et alimentant notre écran géant gonflable a été arraché et la tension est très vite montée. En nous concertant avec le service de prévention présent sur place, nous avons pris la décision immédiate d'arrêter la séance, au grand désarroi du public.

Notre compte-rendu a été envoyé aux autorités communales et nous avons tiré en interne les conclusions qui s'imposaient : même avec la meilleure volonté du monde et de bons sentiments, nous ne pouvions pas arriver en terrain conquis et espérer que tout se passe au mieux. Les tensions à Saint-Gilles sont très présentes, et particulièrement au Square Jacques Franck – nous les détaillons dans notre analyse du territoire – et ne pas en tenir compte était une erreur de notre part. Rappelons que nous avons par le passé déjà organisé des activités sur cette place (ateliers GIF, performance participative de danse par exemple) mais jamais d'événement de cette ampleur. Le changement d'échelle a sans doute fait naître un sentiment de désappropriation de la place de la part d'une partie de la population qui la fréquente.

Pouvoir retourner au square Jacques Franck pour y mener des activités en toute sérénité reste notre objectif. Mais nous devons l'approcher autrement. Nous devons d'abord accepter que nous ne connaissons pas le public qui y habite, de même que nous devons accepter que nous ne connaissons pas suffisamment les travailleur·ses qui créent au quotidien du lien entre les habitant·es, désamorcent les conflits, orientent des jeunes désœuvrés·es, ...

C'est partant de ces constats que l'idée d'une marche exploratoire au sein de notre commune est née et que nous y avons associé l'équipe des gardien·nes de la paix, des stewards et des travailleur·ses de la Cité des Jeunes (coordinateur et animateur·ices) et notre équipe de chargés·es de projets et de direction. Ce sont au total une trentaine de personnes, mélangées et réparties en

trois groupes qui ont déambulé dans Saint-Gilles durant une matinée de juin 2022. Chacun·e a pu expliquer à tour de rôle sa réalité quotidienne et ses missions dans le cadre de son travail. Forcément, l'épisode « square Jacques Franck » a été évoqué et c'est fort·es des pistes évoquées lors de la marche que nous poursuivons notre travail d'approche.

D'autres initiatives ont découlé de cette marche, par exemple le fait que le Jacques Franck soit devenu un endroit de pause pour les gardien·nes de la paix lors de leur tournée ou en nouant des liens plus concrets avec les jeunes des maisons de jeunes ou encore en organisant une rupture de jeûne pendant le ramadan, en avril 2023, dans notre espace bar-foyer.

Concernant les restitutions, notre matériau a été puisé dans :

→ Le projet de la Concertation Cartes postales sonores

Ce projet, pour lequel nous avons été partenaire, a mobilisé les enfants hospitalisé·es au sein du service pédiatrique de l'hôpital Saint-Pierre, soit parce qu'ils suivent des traitements sur des temps longs, soit parce qu'ils y ont été placé·es par le juge, sous la protection de SOS enfants. Les enfants qui ont participé aux cartes postales sonores ont entre 11 et 17 ans.

A l'occasion de ce projet, iels ont arpenté le territoire tout proche de l'hôpital. Iels sont allé·es au Jacques Franck, au musée de la Porte de Hal, à l'Aegidium et au musée Art et marges, tous situés dans la commune de Saint-Gilles. Lors de leur déambulation, ils ont capté sons, dialogues et commenté ce qu'ils voyaient. L'ensemble de ces matériaux sonores se retrouve dans les 5 capsules *A vol d'oiseau*, réalisées en collaboration avec l'artiste Sarah Kokot.

→ La broderie collaborative Quartiers brodés

Pour ce projet, l'artiste et psychologue Valérie Provost a tenté de croiser les questions de développement durable et de lien dans les quartiers. Pour Valérie, la broderie est liée à des souvenirs d'enfance. Elle se définit comme une brodeuse « brute », non professionnelle, qui met de l'humilité dans ses productions. Elle aime l'idée d'une oeuvre grande par la taille, mais transportable. Elle voulait une toile mobile, libre d'aller d'un lieu à un autre, à mi-chemin entre la géographie objective et subjective.

La carte représente le vrai plan de la commune. C'est, dit-elle, beaucoup plus facile et sécurisant pour les participant·es de travailler dans un cadre défini plutôt qu'au départ d'une feuille blanche.

Pour Valérie, plusieurs conditions étaient nécessaires pour faire du projet une réussite :

- Pouvoir aller partout, même dans les endroits les plus improbables
- L'accès gratuit pour les participant·es
- L'accessibilité – la broderie ne demande aucune compétence particulière et s'apprend rapidement
- Pouvoir toucher le plus grand nombre possible de personnes, non pas en terme de quantité, mais bien en terme de diversité



Quartiers brodés - ©Coline Sauvand

Valérie a mené 60 ateliers en deux ans. Chaque atelier durait entre 2 heures et une journée. Quelque 500 participant·es, hommes, femmes, enfants, ados, de toutes origines et de tous âges, pour la grande majorité habitant·es de Saint-Gilles, ont laissé une trace brodée sur la carte. Parmi les participant·es, certain·es ne savaient ni lire ni écrire.

Le premier atelier, le dessin de la carte de Saint-Gilles, a été réalisé par des bénéficiaires et le personnel des Petits Riens dans leur local situé rue de la Victoire à l'époque.

Après cette première étape et sans liste préétablie, Valérie a contacté de nombreuses associations pour expliquer son projet et les inviter à participer. Son désir était aussi d'aller là où on ne va pas, comme la prison. L'itinérance est une des dimensions les plus importantes de *Quartiers Brodés*, car le projet n'a jamais eu pour vocation de s'ancrer dans un lieu.

Des ateliers se sont donnés au CPAS, dans des écoles de devoirs, en prison (via le relais parents-enfants), dans de nombreuses associations de cohésion sociale ou encore dans des parcs ou des cafés branchés.

Un des premiers ateliers a eu lieu au Jacques Franck, dans le cadre du Festival des droits humains, en octobre 2018.

Lors de chaque atelier, il se passe quelque chose de particulier, parfois un moment de grâce – la magie opère pratiquement toujours –. Tout est accueilli sans jugement. Valérie pense qu'indéniablement, son travail d'art thérapeute a nourri la démarche et la créativité des participant·es.

Au niveau de la réalisation, on brode assis·e, la toile posée à plat sur la table. Tout le matériel est disposé sur le côté : aiguilles, fils, perles, tissus, ... Chacun·e est libre d'inscrire dans la matière ce qu'il veut, comme iel veut, où iel veut sur la carte : le prénom d'un·e aïeul·le qui a vécu dans une rue, des choses secrètes qui se sont passées dans un endroit particulier, là où petit·e iel a été à l'école... Les seuls impératifs étaient de ne pas broder dans les rues, ni de modifier le travail des autres.

Quartiers Brodés, toile de 3 mètres sur 2,80 mètres, a été exposée au Jacques Franck du 19 novembre au 17 décembre 2021 dans le cadre du Parcours des Lumières.

→ Le workshop sauvage, organisé par le collectif de photographes La Nombreuse

12 jeunes, de 15 à 17 ans, venu·es de diverses associations de quartier comme la MJ la Cité des Jeunes, l'Union des Progressistes Juifs de Belgique et l'asbl Femmes actives et d'autres adolescent·es venu·es avec l'aide et le relais du Jacques Frank et du Pianofabriek, ont été encadré·es par trois des photographes du collectif La Nombreuse et se sont pris au jeu d'immortaliser ce qu'ils voyaient dans différents lieux de Saint-Gilles : Place Morichar, Place Bethléem, Parvis de Saint-Gilles et Maison Pelgrims.

Ces ateliers, entièrement gratuits, se sont donnés du 22 au 30/05/2021 et le résultat a été exposé sur nos vitrines de juillet à septembre de la même année, pendant la première phase des travaux du Jacques Franck alors que le centre était fermé au public. Organiser cette exposition nous a permis de rester visible dans la commune.

Le service culture de la commune de Saint-Gilles a mis à disposition gracieusement une salle au sous-sol de la maison Pelgrims pour la création d'un laboratoire de photographie argentique traditionnelle où les jeunes ont pu expérimenter le tirage sur papier en chambre noire. Cette salle était aussi un lieu d'échange et de projection des différents travaux en cours pour l'editing préparatoire à la création de l'exposition sur les vitrines de notre centre culturel.

Les objectifs de ce workshop sont multiples :

- Transmettre un savoir faire et la pratique de la photographie argentique à une jeune génération d'habitant·es de Saint-Gilles
- Permettre à des adolescent·es de s'exprimer via l'expérimentation photographique
- Encourager les jeunes Saint-Gillois·es à s'engager dans une réflexion artistique et sociétale
- Comprendre comment décrypter les images qui nous entourent
- Créer une cohésion entre jeunes qui ne se connaissent pas au départ
- Créer ensemble une exposition de photographies visibles par toutes les habitant·es de Bruxelles sur la vitrine du Jacques Franck

De la prise de vue au tirage, en passant par le développement de leurs images, les 12 adolescent·es participant·es au workshop sauvage ont pu s'approprier leur territoire. Sous l'œil avisé de photographes membres de La Nombreuse, iels ont apporté un regard spontané et instinctif, critique et plein d'ingéniosité sur les rues et places de leur quartier, avec l'accueil et le soutien de toutes les habitant·es qui se sont laissés·es photographier dans leur espace de vie.

Les jeunes, à travers cet atelier, ont pu s'approprier le présent pour mieux dessiner le futur de leur ville et en être les citoyen·nes de demain.

En raison de l'aspect collaboratif du projet, les images créées ont permis de présenter d'une façon inédite un kaléidoscope non exhaustif de leur environnement.

Ce workshop sauvage, outre la possibilité qu'il a offerte aux participant·es de leur donner les clés pour mieux comprendre les images, a aussi permis de créer du lien social entre associations, organismes et habitant·es de Saint-Gilles. Les jeunes ont ainsi pu entrer en contact avec d'autres habitant·es du quartier de catégories et d'origines sociales différentes. Sans se cantonner à de simples opérateur·ices, iels ont pu découvrir les "à côté de la photographie" pour comprendre la réalité et les contraintes du travail de terrain. Ce rapport à la réalité est un élément essentiel dans l'élaboration du projet.

→ Le parcours poétique de Maria Dukers Qui cherche trouve

C'est lors de balades durant le premier confinement que l'idée a germé dans la tête de Maria Dukers. En déambulant dans les rues de Saint-Gilles avec son fils qui apprenait à lire, elle cherchait à lui faire reconnaître les lettres et les mots sur les vitrines. Elle a alors imaginé un parcours dans la commune de Saint-Gilles, parcours qui serait un jeu de piste à la recherche d'une phrase mystère cachée sur 10 façades. Le Jacques Franck était l'une de ces façades.

L'objectif de Maria, qui est aussi plasticienne, était de faire connaître ou revoir certains lieux culturels aux Saint-Gillois·es et aux Bruxellois·es, de motiver la lecture des plus jeunes, de dynamiser le potentiel de communication de la rue, de faire jouer et s'amuser les enfants et leurs familles.

A ses yeux, la poésie est essentielle à transmettre aux plus jeunes et la phrase mystère de Prévert nous offre cet enseignement :

La poésie, c'est
Ce qu'on rêve,
Ce qu'on imagine,
Ce qu'on désire,
Et ce qui arrive,
Souvent.
La poésie, c'est
Un des plus vrais,
Un des plus utiles
Surnoms de la vie.



Workshop sauvage, organisé par le collectif de photographes *La Nombreuse* – ©ccJF

2 — DONNÉES CHIFFRÉES ET UNE CERTAINE CARTE SUBJECTIVE

2.1 → DU MONDE...

A l'heure de remettre notre nouveau contrat-programme, il est impossible de faire l'impasse sur des événements majeurs qui ont changé et impacté nos perceptions du monde.

On pense bien entendu à la pandémie de Covid-19 qui, d'une part, a modifié en profondeur nos habitudes sociales mais d'autre part, a cristallisé de nombreux débats, scindant les familles et les groupes d'ami-es, mis en évidence tous les complotismes et la défiance à l'égard de la science et de ses avancées. Cette crise s'est aussi marquée sur le terrain économique, en raison de l'arrêt de nombreuses activités.

Alors que nos sociétés occidentales sortaient doucement la tête de l'eau, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a rebattu les cartes et a eu pour conséquence visible et immédiate le renforcement de la crise économique amorcée par le Covid. En plus d'une pénurie de matières premières, les prix de l'énergie ont augmenté de façon considérable, impactant bien évidemment le revenu et le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que l'activité commerciale au sens large.

Ces dernières années ont également vu émerger plusieurs tendances, tantôt galvanisantes — à l'image du mouvement #metoo et la libération de la parole des femmes, la prise de parole des lanceur·ses d'alerte ou encore la mobilisation des jeunes autour de la question climatique —, tantôt inquiétantes — avec les montées des extrémismes et des fascismes et l'événement emblématique de l'assaut du Capitole ou, plus proche de nous, l'élection au poste de présidente du conseil des ministres d'Italie Georgia Meloni, les résultats

de Marine Le Pen lors des dernières élections présidentielles françaises ou encore les ingérences étrangères dans les affaires nationales, on pense notamment au résultat du scrutin du Brexit et enfin le phénomène de désinformation massive avec l'invasion de fake news et la cancel culture –.

La mondialisation, parce qu'elle offre un accès illimité et sans frontière à l'information, aux tendances et aux contenus permet des connexions beaucoup plus larges, amenant des individus ou communautés à se fédérer et à se rendre visibles aux yeux du monde, se liant et se déliant selon les intérêts, les revendications et les urgences du moment. Cet accès illimité porte aussi en lui ses propres revers, principalement liés à son immédiateté : la pensée nuancée, pesée et argumentée a laissé la place aux ressentis, aux phrases choc limitées à un certain nombre de signes, à un défilement sans fin d'informations classées non pas selon leur valeur mais par combinaisons mathématiques produites par les données que nous aurons fournies préalablement et à notre insu.

Notre monde se « technologise » de plus en plus et de manière exponentielle – l'avènement d'internet est d'ailleurs considéré comme une révolution égale à celle de l'imprimerie – modifiant la façon dont nous l'expérimentons et exigeant de nous toutes de nouvelles compétences indispensables pour le futur. Et si ces compétences, humaines, sociales, professionnelles sont indispensables, c'est aussi parce qu'il ne faut laisser personne sur le côté.²⁷

Parmi celles-ci :

- Utiliser et comprendre le numérique
- Être en mesure de collaborer et de communiquer adéquatement
- Faire preuve d'adaptabilité face aux changements
- Savoir gérer l'information et faire preuve de jugement critique
- Être en mesure de résoudre des problèmes de façon créative
- Faire preuve d'autonomie
- Favoriser l'inclusion et respecter la diversité²⁸

La culture, définie comme « l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social » a toujours été l'inspiratrice et la matrice de l'ensemble des transformations des sociétés humaines. Parce qu'elle est dynamique par essence, elle offre des opportunités variées et adaptées. Dans le contexte actuel de crise mondiale, la culture, riche de sa diversité, ne constituerait-elle pas une partie de la solution pour un développement durable et mieux partagé dans le monde ?²⁹

Ne devrait-elle pas, à l'instar de l'enseignement et de l'éducation, être une voie possible pour explorer nos potentiels ?

2.2 → ...À SAINT-GILLES

Saint-Gilles est un territoire qui revêt de multiples facettes. La notion même de territoire y était interprétée, lors de notre précédent contrat-programme, sous différents aspects : aspect mondial, nous venons de le développer ; aspect administratif, en raison des instances desquelles dépend notre centre culturel ; aspect relationnel, en raison des partenariats étroits que nous menons avec les centres culturels voisins – l'Escale du Nord à Anderlecht et le Brass à Forest, pour ne citer qu'eux – ; et enfin aspect « zinneke », en raison de la diversité des communes desquelles proviennent les participant-es à nos activités et les abonné-es à nos différents canaux de communication.

Nous maintenons cette vision plurielle, pour ce nouveau quinquennat, mais nous serons particulièrement attentif-ves aux ressentis et aux données chiffrées de notre commune, que nous comparerons aux données chiffrées de la région bruxelloise, afin de pouvoir nous situer sur une échelle de valeur.

²⁷ <https://www.un.org/fr/chronicle/article/suivre-le-rythme-dun-monde-en-evolution-rapide-mettre-levolution-rapide-de-la-technique-lordre-du>

²⁸ https://www.cpmt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmt/Publications/RA_referentiel_CPMT.pdf

²⁹ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000187629_fre

A. Le territoire et ses problématiques

La commune de Saint-Gilles est une petite commune, la plus petite commune de la région bruxelloise. Elle est densément peuplée, puisqu'elle fait 2,5 km², et représente 1,6% du territoire national. Elle est bordée par la Ville de Bruxelles (le Pentagone au nord et l'avenue Louise à l'est), Ixelles à l'est, Forest au sud et Anderlecht à l'ouest.³⁰

Sa densité de population est de 19 274 habitants/km² en 2022. Elle est 2,56 fois plus élevée que celle de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) qui compte, elle, 7527 habitant-es/km²³¹. Il est à noter que la densité de la population est beaucoup plus importante dans le bas de Saint-Gilles. Notre commune est la deuxième plus dense de Belgique, après Saint-Josse-Ten-Noode.

Au sein de ce territoire, plusieurs lieux emblématiques peuvent être décryptés.

Le premier, le « fameux » Parvis de Saint-Gilles, est une place qui concentre des dynamiques, des populations et des problématiques très différentes. C'est surtout un lieu situé à deux pas du Jacques Franck. Pour Barbara, du CPAS, *quand il y a le marché c'est une place agréable. Ça, c'est pour le côté pile. Pour le côté face, en tant que femme, quand vient la nuit et que l'endroit est mal éclairé, le sentiment d'insécurité est bien présent.*

Bon nombre de personnes rencontrées dans le cadre de cette analyse partagée posent le même constat : le Parvis de Saint-Gilles est la frontière symbolique entre le haut de Saint-Gilles plutôt aisé, et le bas de Saint-Gilles, plutôt précarisé. C'est une place où les problématiques urbaines sont bien visibles : alcoolisme, sans-chez-soirisme³² et où les plus précarisé-es se rassemblent. On y trouve l'Ilot et le Clos, deux associations sœurs chargées d'accueillir les publics marginalisés en offrant douche, repas, services administratifs, etc.

Les commerçant-es de la place, quant à elleux, dénoncent la perte d'identité du Parvis, qui était

*une chouette place familiale, au profit d'une insécurité grandissante, accentuée depuis le Covid. Pour elleux, les bagarres sont quotidiennes et iels constatent la présence d'ivrognes et de toxicomanes.*³³

Les gardien·nes de la paix, rencontré·e lors de notre marche exploratoire, nuancent quelque peu le propos. Le Covid a permis le rapprochement entre elleux et les occupant-es du Parvis et chacun·e a appris à se connaître et à être considéré·e.

Dans le prolongement du Parvis, se trouve le Carré de Moscou, alias la Place Marie Janson, place fréquentée par les jeunes qui vont y jouer au foot, alors qu'elle ne fait pas partie de la zone d'action de la Cité des Jeunes. Pour sa part, le Jacques Franck était présent au Parvis pour ses traditionnelles séances de cinéma plein-air, mais en raison de sa piétonisation, de ses nombreuses terrasses, du bruit, de la lumière, l'événement s'est déplacé au Carré de Moscou en 2017.

En remontant la commune, nous arrivons sur la Place Morichar. Pour Barbara du CPAS et Zohir de la Cité des Jeunes, cette place est utilisée par les jeunes, celles et ceux qui habitent le quartier et celles et ceux qui fréquentent les écoles d'art. Cette scission se vit aussi dans la répartition géographique des groupes sur la place, très grande et en plateaux répartis sur 3 niveaux : celui du haut est réservé aux skateur-ses, celui du milieu à ceux qui souhaitent se poser, et celui du bas aux plus jeunes, qui y font du basket et du foot. Les jeunes de la MJ qui occupaient la place Bethléem enfant viennent maintenant place Morichar pour se détendre.

Si l'on redescend la commune, nous arrivons Porte de Hal, frontière entre Saint-Gilles et les Marolles, où nous pensons immédiatement à l'hôpital Saint-Pierre, qui est vu comme *l'hôpital des personnes précaires en raison des quartiers qui l'entourent.*³⁴

Les enfants de l'hôpital, justement, ont monté les 130 marches du musée de la Porte de Hal dans le cadre des cartes postales sonores *A vol d'oiseau. Tous ces escaliers pour ça. On n'est pas très haut, en vrai*³⁵. Mais en montant ces marches, et à l'aide du casque de réalité virtuelle, iels y ont vu *des champs et des paysages, tout un village. Tout cela à l'air tellement réel*³⁶. Ousmane, lui, nous dit que *c'est un endroit où il y a beaucoup d'églises. Parce que moi, j'en vois deux de loin. Il y a plein de charrettes qui passent. Et il y a des chevaux qui passent. Des chevaliers qui passent, parce qu'il y a la guerre !*³⁷ L'intrusion du passé et l'aménagement du territoire de l'époque nous rappellent cruellement que la commune de Saint-Gilles manque d'espaces verts.



L'entrée du prémétro au Parvis de Saint-Gilles - ©ccJF

Encore plus bas, se trouve la gare de Bruxelles midi, qui est le plus gros nœud intermodal du pays. Celle-ci occupe une partie considérable du territoire communal et isole le quartier Cureghem Bara du reste de la commune³⁸. Ce quartier est comme tous les quartiers de gare : un endroit de passage, avec énormément de sans-abris et de sans-papiers. C'est aussi une zone de squat car la commune ne les assume pas. La difficulté de ce lieu réside aussi dans le fait que tous les niveaux de pouvoirs sont impliqués et possèdent une partie de cette gare, donc personne ne fait rien, parce que beaucoup trop de couches s'entremêlent³⁹. Ces propos recueillis dans le cadre de notre analyse partagée du territoire témoignent d'une situation qui ne semble pas erronée. Il a fallu vingt ans pour qu'une vision coordonnée aboutisse enfin à un Plan d'Aménagement Directeur et que des Contrats de Quartier Durables (CQD) et des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU) permettent une rénovation urbaine de ce quartier à cheval sur Saint-Gilles, Forest, Anderlecht, Molenbeek et la ville de Bruxelles. La SNCB restera propriétaire de la gare et la Région de Bruxelles-Capitale lui a délivré en 2022 le permis d'urbanisme nécessaire pour étendre son site, le long de l'avenue Fonsny. L'espace en hébergera le futur siège social (projet exemplaire au niveau environnemental avec un

bâtiment passif) ainsi que d'autres activités liées à l'entreprise et changera ainsi considérablement le visage de ce quartier. Enfin, le gouvernement bruxellois a approuvé définitivement en mars 2023 le programme du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) dans les quartiers entourant la gare du Midi, sur les communes de Saint-Gilles, Anderlecht et la Ville de Bruxelles. La première phase d'exécution du CRU consiste en l'acquisition de biens, en l'exécution des marchés publics et études nécessaires se déroulera jusqu'au printemps 2028 puis des travaux sont prévus jusqu'en 2030. Nous verrons lors de la rédaction du prochain contrat-programme comment ces récentes décisions changeront le ressenti des habitant.es, associations, travailleur-ses qui sont actif-ves dans ce quartier.

³⁰ <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles>

³¹ <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles>

³² Nous optons pour le mot "sans chez-soirisme", terme qui nous semble plus adapté parce qu'il englobe sans-abris, sans-logement et squatteur-ses.

³³ <https://bx1.be/categories/news/les-commerçants-protestent-contre-linsécurité-grandissante-au-parvis-de-saint-gilles/>

³⁴ Extrait de l'interview avec Barbara, du CPAS de Saint-Gilles.

³⁵ Extrait des cartes postales sonores réalisées par Sarah Kokot avec les enfants de l'hôpital saint-Pierre

³⁶ Idem

³⁷ Extrait des cartes postales sonores réalisées par Sarah Kokot avec les enfants de l'hôpital saint-Pierre

³⁸ Diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la Commune de Saint-Gilles

³⁹ Extrait de l'interview menée avec Barbara, du CPAS de Saint-Gilles



«Analyse partagée du territoire» au square Jacques Franck, pendant la marche exploratoire organisée avec le Service prévention de la commune de Saint-Gilles et les équipes de la MJ La Cité des Jeunes et le Centre culturel Jacques Franck – ©la MJ Cité des Jeunes

En remontant la commune, vers la droite, on trouve la place Bethléem. *Dans les années 90, c'était le « sale quartier » de Saint-Gilles. A l'époque, il y avait une vraie problématique avec la jeunesse, qui s'est apaisée depuis. C'est à nouveau un lieu de tension, depuis le Covid. « La police a bien fait chier ». Mais c'est aussi un lieu d'entraide [puisqu'on] y distribue des colis alimentaires. De nombreuses personnes vivent sur cette place, mais chacune reste dans sa bulle. La place Bethléem occupe aussi une place particulière dans le cœur des ados de la commune qui y voient la place de quand ils étaient petits⁴⁰. C'est aussi la zone d'action de la MJ la Cité des Jeunes, à l'initiative de la distribution des colis alimentaires pendant le Covid.*

Sur la place Bethléem, cohabitent deux réalités : l'école des 4 saisons, qui amène un public familial et très diversifié. *On y voit un mélange de population assez impressionnant⁴¹, d'une part et d'autre part, dès la nuit tombée, dealers et coups de couteaux semblent être une réalité quotidienne et tout le monde le sait⁴².*

Nous y installerons une partie des activités annexes de *Quel Cirque !* en juillet 2023, tandis que le trapèze volant s'installera dans la cour de l'école.

Non loin de là se trouve le square Jacques Franck. Cette place est, elle aussi, un haut lieu de tensions dans la commune. *S'y jouent de nombreux conflits de territoire. Dans les deux grandes tours, vit un public familial et vieillissant, mais à partir d'une certaine heure, les jeunes viennent faire du bruit. [...] Les problèmes avec les jeunes sont plus des choses de l'ordre du tapage nocturne ou des incivilités que de la 'criminalité'. C'est des wheelings incessants en scooter par des gamins qui n'ont pas grand-chose pour s'occuper ni beaucoup d'espaces pour le faire, a-t-on entendu lors de notre marche exploratoire avec les agent·es du service de prévention de la commune et la MJ la Cité des Jeunes.*

Le groupe des jeunes du square Jacques Franck fait partie du groupe des 15-20 ans de la MJ. *C'est le groupe le plus bruyant. A cet âge-là, les jeunes se cherchent, ils sont en quête d'identité. Ils recherchent un leader⁴³. C'est le groupe auquel notre équipe a été confrontée lors de la séance de cinéma plein-air qui a mal tourné en septembre 2020. C'est également sur cette place que le public LGBTQIA+, emmené par le collectif de photographes La Nombreuse, a été victime d'intimidations.*

Un peu plus haut, avenue Jean Volders, la nuit du 31 décembre 2022, les policier-es et ambulancier-es étaient pris-es pour cible par des tirs de projectiles et de feux d'artifice, appuyant la thèse de tensions sociales au sein de la commune et démontrant la défiance d'une partie de la population à l'égard de l'autorité.⁴⁴

Cela étant, au square Jacques Franck, *par beau temps, c'est assez calme*. Cette place est « le jardin des tours », ces deux dernières sont d'ailleurs le symbole urbanistique du lieu. Rachida de la Cité des Jeunes pose ce constat : nombreux-ses sont les jeunes fréquentant la MJ, âgé-es de 10 à 26 ans qui habitent les tours de la place : *540 familles dans des appartements délabrés. Certains de ces jeunes vivent dans la violence familiale. Les parents, souvent des mamans solos perdues, tant avec leurs enfants qu'avec le suivi scolaire, médical, administratif*⁴⁵. Il n'y a rien [sur cette place] *sauf le terrain de foot que l'on surnomme la piscine quand il pleut*⁴⁶. C'est aussi sur cette place que se trouve le bureau des agent-es de prévention.

Le territoire de Saint-Gilles, malgré sa petitesse, est riche et dense, avec des ambiances très différentes d'un quartier à l'autre. *Il s'agit d'une commune mixte, hyper dense et hyper vivante*⁴⁷. Un professeur, qui souhaite rester anonyme, souligne le dynamisme de la commune qui est très active *d'un point de vue culturel [...] avec un esprit un peu alternatif, même si d'autres communes sont en train de se réveiller solidement*. Hélène et Véronique de l'école du Parvis nous disent qu'il y a une très grande offre culturelle à Saint-Gilles, grâce au tissu associatif. *[...] Il y a une belle cohésion entre les écoles communales. [...] On sent que les directions s'entendent bien*. Le CPAS, quant à lui, souligne l'offre de services et [un endroit] où beaucoup de choses se passent.

De manière plus générale, d'autres éléments sont pointés dans notre récolte de ressentis. *La commune devient hyper sale, ça me choque. A partir de Barrière, ça donne envie de repartir*⁴⁸. Un constat que partage Ousmane qui, du haut de ses 12 ans nous dit : *Bruxelles, il y a des endroits dégueulasses. Il y a des endroits propres et calmes, il y a des endroits que il y a beaucoup de bâtiments*⁴⁹.

D'autres questions sont également soulevées par Rachida, de la Cité des Jeunes : *On est face à énormément de questionnement concernant la réelle motivation de travail de terrain dans certains quartiers [...] Un sentiment d'abandon tant en termes de revitalisation 'humaine' [...] quel regard micro sur les besoins en temps réel ?*

Du côté des jeunes, le constat tombe comme un couperet : *On n'est pas considérés à notre juste valeur. [...] On nous laisse crever dans nos quartiers*.⁵⁰

Ces phénomènes sociaux, vécus par l'ensemble de nos répondant-es, nous les retrouvons dans des données plus techniques, concernant l'aménagement urbain, le logement et la gentrification.

→ l'aménagement urbain

A Saint-Gilles, 65% de la superficie du territoire sont bâtis alors que la moyenne régionale est de 47,7%. Par ailleurs, la densité des bureaux est une des plus élevées de la région : 216.566 m² par km² en 2020. La commune dispose de peu d'espaces verts et de peu d'espaces récréatifs.

Le parc Pierre Paulus est le seul espace où il y a encore de la vraie verdure à Saint-Gilles. Des initiatives voient le jour pour amener de la verdure⁵¹ dans la commune, comme au square Jacques Franck où citoyen-nes et associations réinvestissent le lieu pour y faire pousser des bananes, des figues et des ananas et y placer du mobilier urbain réalisé par les jeunes de l'atelier bois de la MJ⁵². La transformation de notre cour en jardin communal, accessible à toutes est également une tentative pour ramener la verdure et la culture en centre-ville.

⁴⁰ Extrait des notes prises lors de la marche exploratoire

⁴¹ Extrait d'interview avec Barbara, du CPAS de Saint-Gilles

⁴² Extrait d'interview avec Barbara, du CPAS de Saint-Gilles

⁴³ Propos de Zohir, repris dans les notes de la marche exploratoire menées avec les agent-es de prévention, les travailleur-ses de la MJ la Cité des jeunes et les chargé-es de projet et la direction du Jacques Franck

⁴⁴ www.lesoir.be/486344/article/2023-01-01/un-ambulancier-temoigne-apres-le-nouvel-javais-un-grand-sentiment-de-degout

⁴⁵ Extrait du questionnaire rempli par les jeunes de la MJ la Cité des Jeunes

⁴⁶ Extrait des notes prises lors de la marche exploratoire avec les agent-es de prévention, les travailleur-ses de la MJ la Cité des Jeunes et les chargé-es de projet et la direction du Jacques Franck

⁴⁷ Extrait de l'interview de Barbara, du CPAS

⁴⁸ Extrait de l'interview mené avec Véronique et Hélène, de l'École du Parvis

⁴⁹ Extrait des cartes postales sonores réalisées par l'artiste Sarah Kokot et les enfants de l'hôpital Saint-Pierre

⁵⁰ Extrait du questionnaire rempli par les jeunes de la Cité des Jeunes

⁵¹ Extrait des notes prises lors de la marche exploratoire avec les agent-es de prévention, les travailleur-ses de la MJ la Cité des Jeunes et les chargé-es de projet et la direction du Jacques Franck

⁵² Extrait des notes prises lors de la marche exploratoire avec les agent-es de prévention, les travailleur-ses de la MJ la Cité des Jeunes et les chargé-es de projet et la direction du Jacques Franck

→ le logement

Le nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés est de 4,3 en 2020 à Saint-Gilles, face au déjà très insuffisant 7,2 pour la région bruxelloise. Il est faible dans la commune : on compte seulement 4 logements sociaux pour 100 ménages. Ils sont essentiellement situés dans le bas de Saint-Gilles, dans les quartiers Bosnie et Porte de Hal.

Concernant le logement privé, le prix médian des appartements a augmenté de manière significative lors des dix dernières années et particulièrement à Saint-Gilles, où le prix médian a le plus évolué en dix ans, passant de 170.750 euros au 3^{ème} trimestre de 2011 à 300.000 euros au 3^{ème} trimestre de 2021.⁵³

Pour Barbara du CPAS, *si la commune s'engageait à maintenir un loyer avec des prix décents, à imposer un montant à ne pas dépasser [...] Cela aiderait les personnes dans la précarité. [...] Mais là, on rêve, hein. Tout ce que je dis, je rêve.*⁵⁴

Depuis le milieu des années 90, la commune a fait l'objet d'un important processus de rénovation urbaine, touchant autant les espaces publics que les bâtiments privés. *[...] Les logements restent plus fréquemment vétustes et moins souvent rénovés [dans le bas] de Saint-Gilles.*⁵⁵

Pour les espaces publics, la preuve de la revitalisation urbaine se retrouve dans les contrats de quartier durables portés par la commune et dont on retrouve les apports à différents endroits : rénovation du parc Pierre Paulus, aménagement de la place Marie Janson (dite le Carré de Moscou), aménagements futurs du square Jacques Franck, aménagement de notre espace de chargement/déchargement en jardin public, etc.⁵⁶

→ la gentrification

Saint-Gilles n'échappe pas à la gentrification : *conjugué et entretenu par un flux migratoire aujourd'hui constitué en partie de jeunes adultes plus favorisés en termes de capital culturel ou financier que la population en place originellement, le processus de rénovation urbaine a contribué à changer en partie le visage de certains quartiers de la commune mais a aussi creusé l'écart avec les habitants plus défavorisés du bas de la commune, qui ont subi une hausse des prix du foncier et une précarisation grandissante de leurs conditions de vie.*⁵⁷

Ce constat est aussi posé par notre professeur anonyme. Il souligne que le Parvis et ses alentours

voient de nombreux investisseurs étrangers y acheter des biens immobiliers, générant beaucoup d'argent et excluant des éventuel·les acheteur·ses Monsieur-et-Madame-tout-le-monde.

Dans le phénomène de gentrification, il faut également souligner l'apparition de nouveaux services et commerces, s'adaptant à de nouvelles demandes. Dans les endroits subissant ce phénomène, on peut observer les traces des ancien·nes et nouveau·les habitant·es. Mais la gentrification va plus loin que cela : les quartiers se modèlent selon les modes de vie des gentrifieur·ses, et la population pourtant présente avant peut se sentir éjectée de son quartier.⁵⁸

Ce phénomène d'adaptation aux modes de vie des gentrifieur·ses se voit illustré par la privatisation des espaces publics *par des restaurants ou bars pour ouvrir leurs terrasses. Il y a des gens [sans moyens] qui ne peuvent même plus s'asseoir sur des places dites publiques. [...] Il n'y a aucune place pour que les jeunes se posent. [...] Il y a de très beaux îlots mais ils sont privatisés. Où est donc la place des ados dans cette commune ?* se demande Véronique de l'École du Parvis.

Elle nous dit encore que *tout ce qui se fait maintenant est pour [les] bobos. Je ne suis pas sûre que tout le monde ait encore sa place dans la commune. Il n'y a plus de mélange de gens. Le côté convivial de la commune a disparu. Même son de cloche du côté de Lezarts Urbains, pour qui il y a un axe bobo qui prend toute la place.*

Du côté du CPAS, on nous dit que les personnes en situation précaire et les personnes aisées ont du mal à se mélanger. Il y a un **manque de cohésion entre les quartiers.**⁵⁹

Tous ces phénomènes de revitalisation urbaine et de gentrification font l'objet de la conclusion suivante dans le rapport de la cohésion sociale : *ces projets de rénovation ou revitalisation se développent sans cesse, contribuant, on le sait maintenant, à aggraver le fractionnement socio-spatial de l'espace urbain, et donc les tensions sociales dans les quartiers de la commune, ces dynamiques iraient même à l'encontre d'un modèle de développement urbain socialement durable.*⁶⁰

⁵³ Diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles

⁵⁴ Extrait d'interview mené avec Barbara, du CPAS

⁵⁵ Diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles

⁵⁶ <https://quartiers1060.brussels/cqd/actualites/>

⁵⁷ Diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles

⁵⁸ Repris dans le diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles

⁵⁹ Extrait de l'interview avec Barbara, du CPAS

⁶⁰ Extrait du diagnostic de la cohésion sociale

⁶¹ <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles>

B. La population saint-gilloise

Au-delà du territoire, il faut également nous pencher sur celles et ceux qui y habitent et/ou y travaillent.

→ Aspects démographiques

Au 1^{er} janvier 2022, le nombre total d'habitant·es était de 48 837, soit un peu moins qu'en 2017 et qu'en 2015, puisque la commune en comptait 50 471 à cette époque.

Concernant les différentes tranches d'âges, on se rend compte que la population la plus représentée à Saint-Gilles est celle des 30-44 ans (28,99%), suivie de près par celle des 45-64 ans (23,87%). À l'inverse, les personnes les moins présentes dans la commune sont celles de plus de 80 ans (2,23%). Quant à l'âge moyen, il est, à Saint-Gilles, de 37,4 ans.⁶¹

 Ce qui est supérieur aux chiffres de la Région de Bruxelles-Capitale

 Ce qui est inférieur aux chiffres de la Région de Bruxelles-Capitale

Part des - de 3 ans dans la pop totale	3,48%
Part des 3-5 ans dans la pop totale	3,22%
Part des 6-11 ans dans la pop totale	6,14%
Part des 12-17 ans dans la pop totale	5,36%
Part des 18-29 ans dans la pop totale	19,45%
Part des 30-44 ans dans la pop totale	28,99%
Part des 45-64 ans dans la pop totale	23,87%
Part des 65-79 ans dans la pop totale	7,26%
Part des 80 ans et + dans la pop totale	2,23%

D'autres éléments ont été pointés dans le diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles.

- L'âge moyen à Saint-Gilles est inférieur à celui de la région bruxelloise, même si en termes d'évolution, les indicateurs de structure de la population saint-gilloise apparaissent relativement stables.
- Le taux de natalité à Saint-Gilles est resté longtemps supérieur à celui de la région mais diminue ces dernières années. La commune présente désormais un taux similaire à celui de la région.

→ Composition des ménages

Le diagnostic de la cohésion sociale indique que beaucoup de ménages composés d'une seule personne sont recensés à Saint-Gilles : 54,4% des ménages privés sont isolés et 10,4% sont des ménages monoparentaux.

Il est également noté que les ménages monoparentaux sont plus nombreux dans le bas de

la commune. Enfin, il est pointé que la proportion d'enfants naissant dans une famille monoparentale est plus importante à Saint-Gilles (20%) qu'à l'échelle régionale (16%).

→ Aspect multiculturel

Toujours dans ce même rapport, il est établi que *Saint-Gilles est l'une des communes bruxelloises qui non seulement compte le plus de personnes de nationalité étrangère (près de la moitié de ses habitants) mais aussi le plus de nationalités diverses (autour de 140).*

Au niveau de la population d'origine étrangère, Saint-Gilles est résolument au-dessus de la moyenne bruxelloise, avec ses 48,73% (dont 35,0% de ressortissant·es des pays de l'UE-27 et 13,72% des pays hors UE), contre 35,88% en RBC.

Les populations qui y sont le plus représentées, en dehors de la population belge, sont les suivantes : les pays de l'Europe des 14, suivis des pays d'Afrique du Nord, suivis des nouveaux pays adhérents à l'UE (soit 13 pays). La part des personnes issues de l'Afrique du Nord et de



La Porte de Hal – ©Inside Properties

l'Afrique subsaharienne est nettement supérieure à la moyenne régionale.

En 2022, le top trois des nationalités les plus représentées à Saint-Gilles sont la France (5 630 ressortissant-es), le Portugal (2 346) et l'Italie (2 137). Viennent ensuite, L'Espagne et la Roumanie.

Ces chiffres se reflètent dans les constats de nos répondant-es. Parmi ceux-ci, certain-es y voient *une commune mixte, avec des personnes d'origines différentes* (Lezarts Urbains). *La multiculturalité, on la trouve partout à Bruxelles, mais elle est un peu moins figée et sectarisée au niveau de la population par rapport à d'autres communes. [...] Cet esprit cosmopolite a moins un aspect 'ghetto' que l'on peut retrouver dans certains quartiers de Bruxelles, nous dit notre répondant anonyme.*

C. Aspects économiques

Nous avons vu plus haut que le phénomène de gentrification modifiait les rapports sociaux sur notre territoire, en raison de la coexistence, au sein d'un même quartier, d'une population plus

aisée et d'une population qui l'est moins. Il nous faut, dès lors, nous pencher sur les données économiques propres à notre commune afin d'apporter un éclairage plus complet.

→ Concernant les revenus

Après impôt, pour l'année 2020, le revenu moyen par habitant en RBC est de 19 421 €. Il est inférieur à la moyenne nationale qui elle, se chiffre à 22 878 €. Saint-Gilles se situe en-dessous de la moyenne bruxelloise, puisque le revenu moyen par habitant y est de 18 379€⁶².

Au niveau de l'ensemble des communes bruxelloises, en 2019, Saint-Gilles était la 8^{ème} commune où les habitant-es avaient le revenu moyen le moins élevé, derrière Saint-Josse, Molenbeek, Anderlecht, Schaerbeek, Koekelberg, Bruxelles-Ville et Evere⁶³. Cinq de ces huit communes sont d'ailleurs parmi les communes les plus pauvres de Belgique.⁶⁴

→ Concernant la pauvreté

Nous l'avons également vu plus haut, le phénomène de paupérisation de la commune se

ressent dans les dynamiques territoriales. Et quand on parle de pauvreté, il faut pouvoir regarder la situation sous plusieurs angles.

- la pauvreté monétaire (concerne les personnes dont le revenu mensuel est inférieur au seuil de pauvreté). Cet aspect de la pauvreté touche 24,9% de la population en RBC
- la faible intensité de travail (concerne les ménages dans lequel aucun membre ne travaille ou dans lequel un membre du ménage travaille peu). Cet aspect de la pauvreté touche 22,8% de la population en RBC
- la privation matérielle et sociale sévère (concerne les personnes qui ne sont pas en mesure d'acquiescer des biens ou services essentiels pour vivre, dont au moins 4 des éléments suivants : payer un loyer ou des factures courantes, chauffer correctement son domicile, faire face à des dépenses imprévues, consommer de la viande/poisson/équivalent de protéines tous les deux jours, s'offrir une semaine de vacances en dehors du domicile, posséder une voiture personnelle, posséder un lave-linge, posséder un téléviseur couleur, posséder un téléphone). Cet aspect de la pauvreté touche 11,50% de la population en RBC

Les personnes confrontées à au moins une des trois situations reprises ci-dessus sont considérées comme à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale⁶⁵. Pour la région bruxelloise, cela concerne 31% de sa population.⁶⁶

Du côté des enfants, 41 % d'entre eux vivent dans un ménage dont le revenu se situe sous le seuil de risque de pauvreté, contre 12 % en Flandre et 22 % en Wallonie. Les familles monoparentales et ménages avec trois enfants ou plus présentent des taux de risque de pauvreté particulièrement élevés (respectivement 46 % et 56 % en région bruxelloise).⁶⁷

Il faut également noter que la pauvreté monétaire touche le plus souvent les personnes qui vivent dans des zones densément peuplées, les personnes à faible niveau d'instruction, les personnes au chômage, les locataires et les membres de familles monoparentales, tous des éléments que nous avons détaillé plus haut.⁶⁸

D'autres informations, propres à Saint-Gilles et pointées dans le rapport qualitatif de la cohésion sociale, complètent notre volet économique :

- Parmi les 65 ans et plus, il y a une grande proportion de bénéficiaires de la GRAPA⁶⁹. La moyenne communale est de 21,4% contre 12,7% en moyenne régionale. C'est d'ailleurs une des plus élevées de la région.

- 45 % des personnes âgées sont bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) pour les soins de santé à Saint-Gilles. La part des personnes âgées vivant dans des conditions financières difficiles apparaît donc particulièrement importante dans la commune. Il s'agit sans doute d'une population plus sédentaire, installée à Saint-Gilles depuis longtemps, en partie issue d'une immigration pauvre plus ancienne

→ Concernant l'emploi et le chômage

Le diagnostic qualitatif de la cohésion sociale de la commune pointe les éléments saillants suivants :

- Un taux de chômage très supérieur à la moyenne régionale, particulièrement pour les plus jeunes
- Un taux d'emploi, dans la population en âge de travailler, très inférieur à la moyenne régionale
- Un revenu imposable médian très inférieur à la moyenne régionale

D. L'enseignement

La commune de Saint-Gilles compte :

- ✓ 10 écoles maternelles
- ✓ 10 écoles primaires⁷⁰
- ✓ 6 écoles secondaires
- ✓ 4 écoles supérieures
- ✓ 2 écoles de promotion sociale

Il faut encore noter que 2 écoles primaires ont un dispositif DASPA⁷¹, et trois l'ont en secondaire.

⁶² <https://ibsa.brussels/themes/revenus-et-depenses-des-menages/statistique-fiscale-des-revenus>

⁶³ <https://bx1.be/categories/news/six-communes-bruxelloises-affichent-les-revenus-fiscaux-les-plus-bas-du-pays-infographies/>

⁶⁴ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux>

⁶⁵ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale> et <https://www.socialsecurity.be/citizen/fr/a-propos-de-la-securite-sociale/la-securite-sociale-en-belgique/lutte-contre-la-pauvrete>

⁶⁶ https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre-welzijnsbarometer/barometre_social_2020_0.pdf

⁶⁷ https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre-welzijnsbarometer/barometre_social_2020_0.pdf

⁶⁸ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

⁶⁹ Garantie de revenus aux personnes âgées

⁷⁰ Les écoles maternelles et les écoles primaires sont regroupées en une seule école. Par souci de lisibilité, quand une école de Saint-Gilles est à la fois une école maternelle et primaire, nous l'avons recensée dans chacune des catégories

⁷¹ Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés



© École des Filles de Marie

A titre comparatif :

- Pour le primaire, il existe 200 écoles en FWB qui ont ce dispositif, dont 95 écoles bruxelloises
- Pour le secondaire, il existe 86 écoles en FWB qui ont ce dispositif, dont 24 écoles bruxelloises⁷²

Comme cela avait été dit lors de la précédente analyse partagée du territoire, les écoles fondamentales se situent principalement dans le haut de Saint-Gilles.

Le diagnostic qualitatif de la cohésion sociale, lui, pointe ceci : dans notre commune, la part des élèves de maternelle fréquentant une école de la commune était de 67,2% en 2021, soit un peu plus que pour l'année 2016 où ce taux était de 63,9%.

Quant aux élèves du primaire fréquentant une école de la commune, le pourcentage est de 61,4% pour l'année 2021. Là aussi, une hausse est constatée, puisqu'en 2016, cette part était de 55,2%.

Par contre, la part des élèves du secondaire fréquentant une école de la commune était de 21,1%, soit une légère baisse, puisqu'en 2016, elle était de 21,8%.⁷³

Pour les élèves du secondaire, uniquement 9,38% des enfants du quartier Bosnie et Porte de Hal et des quartiers limitrophes sont inscrit-es dans les écoles secondaires du quartier, alors que 20,8% des élèves inscrit-es dans le secondaire pour ce quartier de la Porte de Hal n'habitent pas la région bruxelloise.

Cette répartition a un impact direct sur nos activités car les *enfants des écoles à Saint-Gilles ont un accès au théâtre et aux spectacles, mais il faut y faire attention parce que l'offre n'augmente pas en même temps que la demande.*⁷⁴

Par ailleurs, on nous fait part de lourdeurs administratives. *Dès qu'on veut faire un projet, on ne peut pas acheter notre matériel où on veut, on manque de liberté. On a des subsides mais ils sont très contrôlés. Chaque fois qu'une sortie culturelle est organisée, il faut faire une demande minimum 6 semaines à l'avance et attendre qu'elle soit validée. Ça ne laisse pas beaucoup de place à la pédagogie par projet.*⁷⁵

⁷² <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677&navi=117#listes>

⁷³ <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-gilles#revenusadetadpensesadesamnages>

⁷⁴ Extrait d'interview avec Véronique et Hélène, enseignantes à l'école du Parvis

⁷⁵ Idem

E. Les prisons

Notre centre culturel a développé des liens très forts avec la prison de Forest. Ce n'est pas étonnant quand on sait que les trois prisons bruxelloises (Saint-Gilles, Forest, Berkendael) sont situées sur notre territoire ou dans un périmètre très proche. Le territoire belge en totalise, quant à lui, 37⁷⁶.

Etant donné ce partenariat fructueux, nous nous devons de nous pencher sur la population carcérale et l'état des prisons à Bruxelles.

La population carcérale en Belgique, pour l'année 2020 était de 10 381 détenus, dont 4,9% étaient des femmes⁷⁷. A Saint-Gilles, l'administration compte 832 détenus au 30 décembre 2022⁷⁸, pour quelques 500 places disponibles⁷⁹.

Depuis fin 2022, la situation des prisons a changé à Bruxelles. En effet, le village pénitentiaire de Haren a été construit et ouvert pour remplacer les trois prisons bruxelloises, jugées trop vétustes. Le déménagement des prisons bruxelloises vers Haren s'est déroulé en plusieurs phases, dès novembre 2022, en commençant par les détenues de Berkendael, suivies des détenus de la prison de Forest.

Ce « village prison » peut accueillir 1190 détenu·es et compte de nombreux espaces :

- 1 maison d'arrêt pour hommes (= prison destinée aux personnes qui ne sont pas encore condamnées)
- 1 maison de peine pour hommes (= prison pour les personnes condamnées)
- 1 centre fermé pour femmes – peut accueillir 100 détenues, réparties en 3 unités de vie
- 1 centre ouvert pour femmes – peut accueillir 60 détenues, réparties en 6 groupes de vie
- 1 centre d'observation
- 1 section psychiatrique
- 1 centre médical
- Ateliers de travail

Pour l'avenir, plusieurs éléments sont à prendre en considération :

- compte tenu de la surpopulation, certaines ailes de la prison de Saint-Gilles resteront opérationnelles jusque fin 2024
- la prison de Berkendael sera transformée en maison de détention pour une soixantaine de détenues condamnées à des courtes peines (moins de 3 ans)⁸⁰

- une étude de faisabilité lancée par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a confirmé le potentiel de réaménagement des prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael. Cela représente un potentiel de 1000 logements et plusieurs écoles⁸¹
- la vente de la prison de Saint-Gilles à la Région de Bruxelles-Capitale est prévue en 2025⁸²

Les deux derniers points risquent, si tant est qu'ils se concrétisent dans le sens imaginé, d'impacter fortement la fréquentation de notre centre culturel qui devra, dès lors, en tenir compte lors de ses prochaines activités. Il en sera vraisemblablement question dans la prochaine analyse partagée du territoire.

F. Le tissu associatif de la commune

Saint-Gilles est connue pour son tissu associatif dense et ses structures sociales nombreuses. Nous y avons dénombré :

- 5 maisons de jeunes (3 reconnues dans le cadre du décret de la FWB)
- 18 services dédiés à la jeunesse
- 5 services dédiés à l'enfance
- 5 homes
- 2 services dédiés aux personnes âgées
- 1 kyrielle d'associations actives dans le champ social, culturel, de l'éducation permanente

Ces associations se retrouvent parfois à plusieurs endroits différents : service dédiés à la jeunesse ET actives dans le champ social, par exemple.

⁷⁶ www.justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges

⁷⁷ www.prisonstudies.org/country/belgium

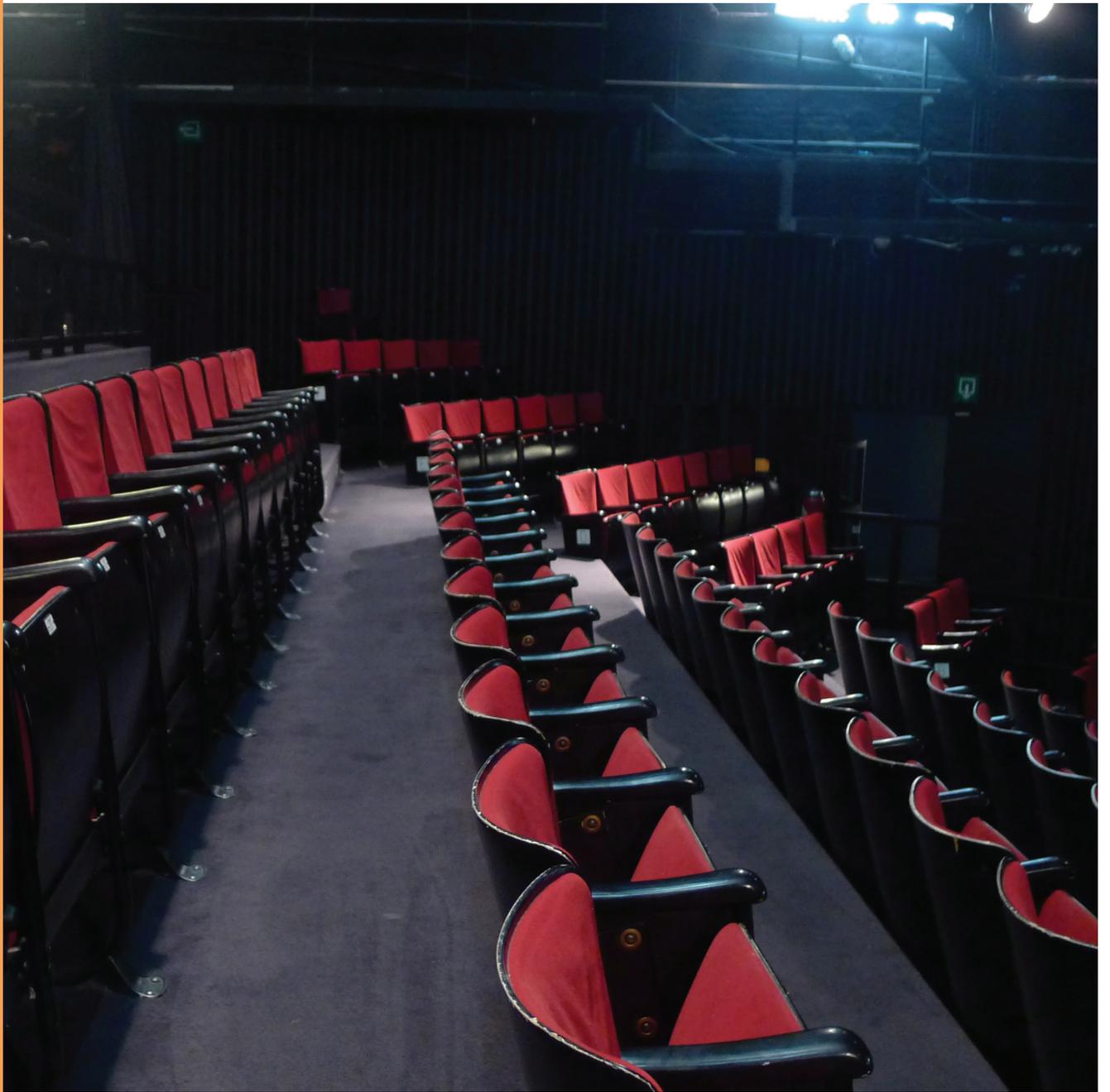
⁷⁸ www.bxl.be/categories/news/prison-de-saint-gilles-ladministration-penitentiaire-reconnait-le-manque-de-personnel/

⁷⁹ www.oipbelgique.be/pression-a-la-prison-de-saint-gilles-jusquou-ira-t-on-dans-le-mepris-de-lhumain/

⁸⁰ www.regiedesbatiments.be/fr/projects/prison-village-penitentiaire

⁸¹ www.perspective.brussels/sites/default/files/poles/1904_etude_prisons_fr_v5x.pdf

⁸² www.lesoir.be/467985/article/2022-09-28/la-prison-de-saint-gilles-un-espace-qui-ne-demande-qua-etre-libere



2.3 → LA CULTURE À SAINT-GILLES

Dans le champ culturel, plus précisément à l'occasion du PCPC ⁸³ pour les années 2018–2023, toutes les structures faisant vivre la culture à l'échelle de notre territoire ont été dénombrées ⁸⁴ :

- 25 lieux d'expositions
- 2 centres culturels : De Pianofabriek et le nôtre
- 2 théâtres : le Théâtre poème devenu la Maison poème en 2021 et le CréaNova
- 2 académies : Académie de Musique Arthur de Greef et Académie des Beaux-Arts
- 1 école supérieure artistique : ESA-Saint Luc
- 1 école artistique secondaire : l'Institut Sainte Marie
- 1 école internationale de théâtre : Lasaad
- des lieux d'expression scénique
- des lieux de créations artistiques
- 23 centres proposant des ateliers artistiques
- 3 bibliothèques – bibliothèque francophone, bibliothèque néerlandophone, bibliothèque de la Ligue Braille
- 1 Maison du Livre
- de nombreuses librairies
- des maisons d'édition
- 3 musées
- 14 espaces dédiés à la musique
- des maisons de booking
- des maisons de production
- ...

L'Espace Catastrophe, désormais appelé Up – Circus & Performing arts, installé depuis 1995 dans les anciennes glacières de Saint-Gilles a déménagé en 2021 sur l'ancien site Delhaize à Molenbeek-Saint-Jean. L'Ecole du Cirque de Bruxelles garde un site à Saint-Gilles, rue de Belgrade, au dernier étage de la Maison des Cultures.

Du côté des artistes, même si le compte exact et fixe ne peut être établi, les chiffres de 2017, fournis par l'asbl Smart – sur base des contrats engrangés entre 2016 et 2017 – et repris dans le plan communal de politique culturelle, nous donnent une bonne idée du vivier existant à Saint-Gilles : plus de 845 artistes actif-ves sur notre territoire, toutes disciplines confondues.

⁸³ Plan communal de politique culturelle

⁸⁴ www.carloluyckx.be/wp-content/uploads/2018/09/pcpc_2018-2023.pdf

Mais revenons au cœur de notre toile, à la frontière entre le haut et le bas de la commune : notre lieu de travail, le Centre culturel Jacques Franck qui, comme le dit Myriam dans les cartes postales sonores, *A vol d'oiseau, compte une dizaine, une centaine de sièges rouges. Et comme le complète Sarah Kokot, l'artiste qui l'accompagne dans son parcours, il y a aussi ses rideaux, son écran de cinéma, sa scène, ses strapontins. Un lieu où, comme le dit un-e participant-e de la marche exploratoire, on ne savait pas qu'on faisait tout ça.*

On nous dit aussi : *j'avoue que je commence à désertier le Jacques Franck, [...] parce que j'en ai marre, en fait. Il y a beaucoup de gens qui viennent d'ailleurs et on ne rencontre plus les Saint-Gillois.*⁸⁵

2.4 → DES PUBLICS À TOUCHER

Avant de se pencher sur les besoins et les opportunités artistiques, socio-artistiques et culturelles, il est intéressant de s'interroger sur les publics que veulent toucher nos répondant-es.

Notre enseignant anonyme s'interroge à propos de la représentation de la diversité au sein des lieux culturels : *peut-être que si on mettait plus de personnes issues d'une double culture dans les métiers de contact, tout le monde aurait plus facilement accès aux services.*

Un autre constat est partagé par de nombreuses personnes, tant du côté des associations que des écoles : le besoin d'inclure les parents dans les activités avec les enfants et les jeunes. Notre répondant anonyme constate *la difficulté de poursuivre les apprentissages quand les parents ne suivent pas, ne s'intéressent pas, ne se renseignent pas. Même son de cloche du côté de l'Ecole du Parvis : les parents d'élèves sont parfois difficiles à faire venir aux représentations et aux autres activités culturelles. Ce serait intéressant de faire des projets avec les parents. [...] Il faut vraiment les inclure dans les activités.*

De manière plus générale, pour le CPAS, *il existe un public [que nous aimerions] toucher mais [on] ne sait pas comment y arriver. Il veut atteindre davantage les jeunes, mais reconnaît que ceux-*

ci ne sont pas disponibles, en raison des études, formations, ... Le CPAS nous dit également vouloir approcher les personnes en situation d'isolement social, pour qui la culture ce n'est pas pour eux, ils ne vont pas s'y retrouver, ils ne s'y reconnaissent pas. Un autre public à toucher, très important aussi, serait les femmes portant une grosse charge mentale, s'occupant d'enfants. Mais la problématique est complexe et il faudrait prendre en compte leurs occupations et leur situation familiale.

Du côté de Despina et de la prison de Forest, si on ne parle pas explicitement de nouveau public à toucher, on nuance forcément le propos : *Pour qu'un détenu participe à l'activité artistique, il faut que ce soit le bon moment dans sa vie, dans son histoire. [...] Il est important de laisser les gens participer à leur manière. Tout le monde ne prend pas forcément une part active à l'activité artistique. Il y a aussi les observateurs, les participants ponctuels ainsi que les publics.*

Amour et Sagesse nous donne encore une autre couleur du public à rencontrer. Cette association a une préférence pour les personnes isolées *car en maison de repos, en théorie, les personnes ont déjà accès à des activités.*

Lezarts Urbains veut *toucher plus d'écoles secondaires, d'associations de jeunes et de MJ* mais reconnaît par ailleurs que c'est un travail de médiation qui n'existe pas au sein de l'asbl, sauf en cas de partenariat avec une autre structure.



Festival Babel 2023 ©ccJF

Un public particulier : la jeunesse ⁸⁶

Au sein de la diversité des publics que veulent toucher les associations rencontrées dans le cadre de notre analyse partagée du territoire, un public à atteindre semble attirer l'attention de toutes : celui de la jeunesse, sans que celle-ci soit formellement nommée et/ou identifiée.

Ce sentiment s'est exprimé lors des réunions du PCPC où chacun-e, en fonction de son domaine d'action et de son expertise, a pu éclairer et nourrir les réflexions sur cette thématique.

Plusieurs constats peuvent être posés :

- le manque d'activité pour les 12-26 ans
- l'impact de la crise du Covid sur la jeunesse : *on a perdu les ados. [...] Les enfants de maternelle et de primaire, on pourra les 'récupérer' avec l'école mais les ados, c'est plus dur.*
- le sentiment de malaise chez les jeunes et *que la culture peut exprimer ce malaise, voire [les] aider à le dépasser.*
- la difficulté des associations à aller à la rencontre des jeunes

— la difficulté des associations à amener les jeunes vers des activités culturelles.

Au cœur de ces constats se posent des questions essentielles : quel est le sens que les jeunes donnent au mot 'culture' ? Comment favoriser l'implication des jeunes ?

Avant de pouvoir répondre à ces questions, il convient de s'interroger sur les idées reçues et les pratiques culturelles des jeunes.

Ceux-ci ont une image de la culture qui serait élitiste, lointaine et chère. Au Jacques Franck, lieu culturel emblématique à Saint-Gilles, ou ailleurs dans la commune, l'offre culturelle est perçue comme trop marginale : des codes, pas forcément acquis sont nécessaires pour l'appréhender et le manque de connaissance et/ou de pratique de ces codes crée un sentiment de malaise et d'insécurité. La culture s'adresserait donc à un public privilégié...

⁸⁵ Extrait de l'interview avec Véronique et Hélène, enseignantes à l'École du Parvis
⁸⁶ Sauf mention contraire, toutes les citations reprises dans ce point sont extraites des procès-verbaux des réunions du PCPC des 28/05/19, 10/12/19, 19/05/21, 01/06/22, 06/10/22, 17/11/22, 19/01/23.

Le Jacques Franck est aussi un lieu à propos duquel un grand nombre de jeunes se font une idée erronée – tant pour le lieu en tant que tel qu'à propos du public qu'il vise –, comme le souligne Rachida, travailleuse à la maison de jeunes la Cité des Jeunes.

Certain-es jeunes ne sont jamais venu-es au Jacques Franck, même avec l'école, d'autres ne se sentent pas concerné-es. Plutôt qu'un réel frein à la fréquentation du lieu, on parle plutôt d'appréhension, et de méconnaissance. Notre centre culturel n'est pas connu des jeunes, nous dit-on. Le Jacques Franck, comme le complète un-e des participant-es de la marche exploratoire, est associé à l'autorité, à l'ordre établi, à l'administration. Et ses actions sur le terrain sont vécues comme une intrusion dans leur espace. Ce n'est donc pas, par la force des choses, un lieu qui facilite la création de liens.

Du côté des écoles, les ressentis sont tout autres : le Jacques Franck est vu comme LE lieu culturel de la commune : un lieu d'émancipation pour les enfants, un lieu qui leur permet d'avoir accès à la culture, un lieu qui ouvre au débat – quelle que soit la forme artistique qui y est présentée –, qui permet aux enfants de s'ouvrir, un lieu d'opportunités qui n'existent par ailleurs pas dans le milieu familial.

On pourrait aussi regarder le lien jeunesse-culture sous un angle différent et par là, amener d'autres pistes d'action. On pourrait se dire que les jeunes ne sont pas déconnecté-es de la culture, mais que ce sont les lieux culturels qui sont déconnectés de la jeunesse/de la culture des jeunes, que les lieux culturels ne se mettent pas suffisamment à la place de ceux-ci et ne s'interrogent pas sur leurs besoins, leurs envies, leurs rêves et leurs espoirs. Sur ces derniers points, la préoccupation principale des jeunes serait de se former et/ou de trouver un emploi.

Une manière d'embrayer sur cette nouvelle vision serait de se pencher sur les moyens de communication. A ce propos, il faut songer que les réseaux sociaux peuvent être un espace à investir, tant en termes d'espace de création culturelle, de prise de parole et d'émancipation, qu'en termes de communication et de moyen de toucher ce public particulier. Les réseaux sociaux sont, en outre, ancrés dans la pratique des jeunes, puisqu'ils collent à leur mode spécifique de pensée.

Donner la place aux jeunes en privilégiant

tout d'abord d'aller à leur rencontre sur leur lieu de vie, créer ou développer des liens et des espaces de rencontre (dans les lieux culturels et dans l'espace public, qu'ils soient physiques ou virtuels) sont la clé de voûte d'une série de pistes de travail concrètes énoncées par les participant-es au PCPC :

- Définir le mot « jeunes » et savoir précisément qui l'on nomme sous ce vocable : des pré-ados ? des ados ? des jeunes adultes ?
- Développer le sens de l'empathie, ne pas sous-évaluer l'importance de se mettre à la place des jeunes, se questionner sur ce qui les motive et s'intéresser à ce qui les intéresse afin de venir avec des propositions plus adéquates, sonder leurs intérêts à propos des activités proposées
- S'interroger sur nos pratiques et nos modes de fonctionnement internes. Ajuster notre comportement pour ouvrir les réflexions, sortir des mêmes raisonnements et innover dans la manière de rencontrer les jeunes et de les accompagner vers la culture
- Développer une stratégie de communication qui permette aux jeunes de prendre conscience que la culture leur est aussi destinée. Porter leur vision. Développer des outils pour permettre d'aller vers elleux et qu'ils s'approprient l'art
- Créer les conditions optimales pour faciliter la participation culturelle, aider les ados à se sentir plus à l'aise dans nos structures (en ayant une programmation qui leur est spécialement destinée, en renforçant les liens avec les professeur-es et les animateur-ices)
- Favoriser l'accès à la culture, et pas seulement en termes financiers
- Mener un travail de médiation, c'est-à-dire un travail d'accompagnement réel des jeunes dans les lieux culturels
- Mettre à disposition les lieux culturels pour des projets participatifs et/ou des lieux de stage et/ou des lieux de travail et de détente
- Susciter l'implication des jeunes dans la programmation et leur faire savoir qu'ils ont une place à prendre
- Renforcer le travail avec les écoles et singulièrement avec les écoles maternelles et primaires car *plus tôt on travaille avec les jeunes, plus on a de chances de créer des ponts*

2.5 → DES BESOINS, DES MANQUES, DES ATTENTES... ET DES OPPORTUNITÉS !

L'intérêt de la démarche d'analyse partagée du territoire, outre celui de colorer les données chiffrées par du vécu et des observations, est de pouvoir recueillir les besoins et les attentes de celles et ceux que nous avons interrogé·es. Si nous avons déjà quelques pistes pour la jeunesse, les besoins et les manques des partenaires, associations, individus qui nous ont répondu s'expriment différemment, pouvant aller du très pragmatique au très philosophique.

Pour Lezarts Urbains, *il manque au sein de la commune un studio d'enregistrement et une salle de répétition [...] Notre préoccupation centrale est d'avoir accès à une salle pour répéter ou organiser des événements.* Lezarts Urbains nous dit aussi que *la commune manque de lieux de vie, d'associations, d'espaces un peu alternatifs.*

Du côté du CPAS, l'aspect pratique se mêle à l'artistique. *Les bénéficiaires aiment faire des activités en groupe pour rompre l'isolement social. Ils recherchent du divertissement. La vie est déjà compliquée, il faut que ce soit un temps où ils ne pensent pas. [...] Ils ne sont pas hyper fans de trucs hyper plombants. Ils ont besoin de rire, de légèreté, de voir des trucs joyeux et se distraire de leurs soucis.*

L'École du Parvis, elle, met l'accent sur l'importance des sorties culturelles et des projets à long terme, *parce que les mini projets font vraiment peau de chagrin.*

Despina, conseillère morale à la prison de Forest, rappelle l'importance des grandes institutions socio-culturelles comme le Jacques Franck *pour mener à bien les projets et avoir l'approbation des directeurs de prison.*

A la Cité des Jeunes, les besoins se déclinent différemment que l'on soit travailleur·se – de

l'écoute et de la conscientisation collective. Une réelle reconnaissance de l'impact du travail quotidien, visible et invisible – ou jeunes – des espaces de sport accessibles, rencontrer les politiciens et les représentations des différentes structures de la jeunesse [...] des moyens à l'échelle des besoins –.

Du côté des agent·es de prévention, ceux-ci sont souvent interpellé·es à propos du manque d'activités pour les plus petit·es sur la place Morichar et de manière plus générale, du manque d'activité pour les jeunes.

Ce constat est également partagé par les participant·es au PCPC.

Sur base de ces manques, quelles pourraient être les opportunités de partenariats/de projets/de programmation pour et au Jacques Franck ?

Du côté de Lezarts Urbains, on souligne que le partenariat avec le Jacques Franck est très ancien, *fait d'une forme d'amitié, d'écoute et de curiosité. C'est une aide très précieuse.* Si quelques idées émergent, comme le fait d'avoir un projet récurrent autour d'une forme d'art en co-organisation, ou le fait d'avoir accès à la location d'une salle au sein du centre, par exemple 10 jours/an, *s'asseoir autour d'une table, discuter et trouver des intérêts communs reste le meilleur moyen de poursuivre le partenariat [mais est] une habitude que le Jacques Franck et Lezarts Urbains n'ont plus prise pour le moment.* Pour l'asbl, on souligne enfin l'importance d'activités qui remettent en question la position du spectateur. *La pratique culturelle est le plus important dans la culture. [...] Il faudrait donc arriver à un niveau de spectateur-acteur.* De plus, *l'idée de présenter de grandes œuvres aux gens pour qu'ils la célèbrent ne paraît plus pertinente.* Lezarts Urbains aimerait aussi que *les spectacles soient*

décentralisés, que les spectacles se déplacent de lieu en lieu plutôt que de faire venir les publics au sein du centre culturel. Par ailleurs, notre foyer semble aussi être au centre de l'attention de Lezarts Urbains. Le Jacques Franck manque d'un lieu de vie, en dehors des moments d'activités. Faire de petites choses dans le bar permettrait de passer un moment chill. [...] Il n'y a pas le sentiment d'after au centre culturel. Il pourrait y avoir des collectifs qui s'emparent de la vie du bar.

Au niveau du CPAS, on constate que les bénéficiaires aiment participer aux ateliers organisés par des artistes, faire des ateliers pratiques [...] voir que les gens se mettent en action aide à travailler l'estime de soi. Dans l'idéal, ces ateliers participatifs devraient s'organiser sur du long terme car un lien peut se créer entre l'artiste et les participant-es et une relation peut se mettre en place. Les associations actives au sein du PCPC soulignent qu'il faut veiller à la représentation du public précarisé dans les actions menées. On nous dit aussi que la culture est un vecteur de lien social et d'émancipation. Elle permet de sortir les bénéficiaires de leurs préoccupations. C'est une bulle d'air. En ce sens, il faudrait veiller à systématiser le lien entre le Jacques Franck et le CPAS car la possibilité de se rendre dans un véritable espace culturel est vraiment bénéfique pour le public du CPAS.

Despina rappelle aussi que l'art est important pour la réinsertion des gens, pour leur revalorisation et leur estime de soi. [...] L'art permet aussi de s'échapper de leur vie carcérale. A la prison de Forest, Despina ne veut pas commencer un autre projet que Murmuziek. Je préfère prendre du temps pour celui-là [...]. Le projet Murmuziek est, à lui tout seul, de très grande envergure. Il pourrait se poursuivre à la prison de Haren. Cependant, il faudrait relancer toutes les démarches administratives et de demandes de subsides pour cela [...] Ce projet nécessite beaucoup d'argent car il se produit sur du long terme. [...] Pour la création, il faut créer un climat de confiance avec les détenus. Une autre idée émerge cependant : lancer un projet théâtre. Mais une deuxième personne du Jacques Franck devrait travailler avec moi.⁸⁷

A l'École du Parvis, on souhaite mettre en place des expositions qui mettent en valeur les projets des écoles/les créations artistiques des enfants [...] C'est valorisant pour les élèves. Il faudrait alors veiller à rendre ces projets accessibles aux parents. Il y a également des enseignant-es qui ne veulent pas se déplacer et sortir de l'école. Sachant cela, on pourrait organiser des ateliers ou spectacles au sein même de l'école.

Notre répondant anonyme, professeur pour des primo-arrivant-es, lui, veut refaire des activités théâtrales. Il souligne que la priorité absolue pour les personnes issues de l'immigration est l'apprentissage de la langue. En ce sens, proposer des ateliers langage pour enseigner le français [et où] laisser la place à l'erreur est une bonne pratique. A travers ces ateliers, on peut insuffler la motivation à utiliser la langue française, donner envie aux enfants de parler le français, parce qu'ils ont souvent peur de parler une langue différente de la leur.

Du côté de la Cité des Jeunes, on adopte parfois une autre attitude : il faut pouvoir laisser glander, mariner les jeunes en attendant que les projets viennent à eux. Même si beaucoup d'heures d'accueil sont faites à l'extérieur, ce n'est pas toujours facile pour certains de pousser la porte de la MJ et d'entrer. Mais quand le pas est franchi, les propositions se font plus concrètes. Il y a le besoin d'espaces dédiés aux artistes connus des jeunes et accessibles dans les horaires où l'on peut facilement programmer la venue de notre public (les mercredis après-midis, durant les vacances scolaires). Il y a également une demande d'ateliers qui parlent aux jeunes, dans un cadre identifiable par les jeunes et dans un processus de projet à moyen ou court terme avec une production de leur part (par exemple, un atelier écriture avec un slameur qu'ils connaissent, ensuite création d'un texte et in fine présentation soit à la MJ (lieu dans lequel ils se sentent en confiance) ou au JF (lieu dans lequel ils sont acteurs de cohésion sociale et culturelle). L'important pour la Cité des Jeunes serait d'avoir la possibilité de travailler avec des professionnels de tous les horizons et de toutes les cultures et produire ensemble [...] de sortir le meilleur des jeunes et le présenter dans des espaces que les jeunes ne connaissent pas. La Cité des Jeunes insiste également sur la représentation d'artistes qui donneraient envie aux jeunes de se lancer dans l'écriture, le spectacle, les arts de la scène, la peinture, la danse [...] Tout ce qui peut les ouvrir et dégager leurs horizons. Les sortir de leur zone de confort. Leur redonner confiance en eux et en leur potentiel réel.

Chez Amour et Sagesse, on reconnaît que les personnes âgées préfèrent échanger entre elles [plutôt] que de participer à des activités incluant de jeunes enfants. La demande est forte en terme de sorties culturelles mais les personnes âgées ont besoin d'être chez elles lorsqu'il fait noir. On privilégie donc les activités en après-midi. [...] La combinaison des activités pour personnes âgées et des sorties scolaires fonctionnent bien, elles ont les mêmes horaires. Du côté de la nature des activités, les personnes âgées sont intéressées par toutes les formes d'art mais elles privilégient quand même les pièces plus classiques. On nous dit

⁸⁷ En plus de l'actuelle chargée de projets du Jacques Franck



3 Analyse partagée du territoire

Carré de Moscou – T.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e – Chambre d'hôtel ©ccJF

aussi que les sorties culturelles sont intéressantes si elles suscitent le débat, la discussion ainsi que la création de souvenirs pour les seniors. Et en plus, si l'institution propose l'organisation d'un goûter, par exemple, suivi d'une animation, cela intéresse plus de seniors.

Du côté du PCPC, une autre opportunité serait de renforcer la visibilité des prestations artistiques des académies en installant plus fréquemment ces représentations dans les différents lieux culturels [et permettre aux] jeunes de les découvrir. A l'extérieur, on pourrait faire des choses sur l'espace public (la place Morichar par exemple) avec des propositions adaptées, nous disent les associations impliquées dans le PCPC. La proposition d'investir de plus petits espaces publics, avec de petites choses, sans investir le square Jacques Franck directement semble faire sens. *On s'adresse à peu de gens, on est plus en intimité et donc moins dans un risque de 'provocation'. [...] Une fois que l'art serait distillé partout à petites doses, nous pourrions investir sans encombre des grands espaces ; les Saint-Gillois seraient 'habitués'. Toujours en espace public, l'enjeu est d'inviter le public/les passants à dialoguer et cela peut se faire en parlant de thématiques dans laquelle les habitants de Saint-Gilles peuvent se reconnaître.*

On souligne également l'importance de diversifier les activités et les lieux, enlever les étiquettes. [...] Pour le moment, les projets « jeunes » sont toujours sur le square Jacques Franck [...] On leur donne donc de l'importance et on affirme, inconsciemment, que ce lieu leur appartient. Il faudrait y inclure des projets qui visent des objectifs comme 'renforcer le sentiment d'appartenance des autres populations', c'est-à-dire des projets intergénérationnels pour que les jeunes comprennent que ce lieu n'est pas uniquement le leur mais aussi celui des enfants, des familles ou des grands-parents.

Concernant le Jacques Franck, sur le square Jacques Franck, la place qui nous a posé problème lors d'une séance de cinéma plein-air, plusieurs pistes concrètes ont été partagées lors de la marche exploratoire menée avec le service de prévention de la commune, la Cité des Jeunes et nos équipes :

- Analyser ensemble ce qui n'a pas fonctionné et tenter de refaire en mieux, avec une meilleure concertation
- Passer du temps sur le square Jacques Franck en compagnie des stewards
- Faire connaître notre centre culturel aux jeunes
- La présentation du Jacques Franck sur le square Jacques Franck pourrait se faire via des activités avec les tout petit-es et, si cela fonctionne, déboucher sur autre chose. La reconnaissance et la confiance seraient installées
- Impliquer les jeunes dans le choix des films
- Impliquer les jeunes dans le montage du cinéma plein-air. Collaborer dès le début de l'événement
- Diffuser des capsules vidéo réalisées par les jeunes avant le film

2.6 → DES FREINS À LA PARTICIPATION CULTURELLE

Plusieurs freins peuvent entraver la pratique culturelle, que ce soit le timing, les thématiques sociétales ou la participation financière.

Concernant le timing, le CPAS souligne l'importance de tenir compte des publics cibles, par exemple, les femmes qui ont la charge d'enfants.

Du côté de Despina, le timing est également important, mais s'illustre autrement. *Il faut donner du temps à chaque chose pour qu'elle puisse évoluer correctement. Faire plein de choses et puis les faire de façon superficielle, c'est un souci ! De même, il est compliqué d'être organisé en raison des réponses aux demandes de subventions qui arrivent quand on ne s'y attend pas forcément. Tout est en standby jusqu'à ce que tu aies cette autorisation.*

Du côté des thématiques sociétales, quelques répondant·es soulignent qu'il y a certains sujets qui peuvent être sensibles, comme la cause LGBTQIA+ ou la question de la diversité sous toutes ses formes. Dès lors, la participation culturelle n'est pas possible, soit parce que certain·es bénéficiaires ne veulent pas se fréquenter à l'occasion d'activité, soit parce que les sujets sont abordés de manière directe. Et chez Amour et Sagesse *on utilise pas mal l'humour pour désamorcer le truc. On lui fait comprendre que ça ne passe pas ici mais elle revient quand même et elle est la bienvenue.* Au CPAS, on nous dit que *les sujets plus sensibles mériteraient d'être abordés de façon moins frontale, plus subtile, plus contournée afin de ne pas créer de blocage.*

L'aspect financier est aussi évidemment un frein important. Pour l'École du Parvis, cela concerne surtout le budget alloué aux enseignant·es pour les sorties culturelles. Pour Amour et Sagesse, *si l'activité dépasse la fourchette de 7 à 10€, les personnes âgées n'auront pas envie d'y participer, ou beaucoup moins.* Du côté de la Cité des Jeunes, *on aimerait aussi ne plus se priver parce qu'une expo est à 15€/personne.*

Un autre frein nous est indiqué par Lezarts Urbains, et concerne l'information. Bien que suivant beaucoup les réseaux sociaux, *l'information n'arrive pas jusque-là. [...] Il faut créer des événements sur les réseaux sociaux.* De même, *un petit teaser pour présenter des artistes moins connus [ou] une accroche vidéo pour rappeler l'existence du centre pourrait être utile.*

3 — UN ENJEU TERRITORIAL ET CULTUREL

L'analyse partagée du territoire pour le contrat-programme 2025-2029 a révélé sensiblement les mêmes constats que ceux énoncés précédemment — une grande diversité culturelle, une vie sociale à plusieurs vitesses, une précarité interpellante, une jeunesse en souffrance et une série de causes qui provoquent l'exclusion et l'isolement. De cette matière, nous avons formulé les enjeux et défis suivants :

Enjeu 1 : Valoriser des identités psychosociales minoritaires ou fragilisées et favoriser une urbanisation inclusive

Ses 6 défis spécifiques :

- Valoriser l'expression et la créativité d'adolescent-es et de jeunes adultes
- Penser fondamental : semer le désir de culture chez les enfants
- Favoriser le dialogue entre des personnes incarcérées et des citoyens libres, permettre la rencontre entre la prison et l'extérieur
- Susciter des sorties socioculturelles et valoriser l'expression de personnes en insertion socioprofessionnelle, en dehors du marché du travail et/ou en situation de précarité
- Valoriser l'expression et la participation de personnes handicapées. Changer les regards portés sur les normalités
- Quelques réflexes pour une institution culturelle inclusive

Enjeu 2 : Favoriser des reliances et des appropriations d'espaces et de services

Ses 5 défis spécifiques :

- Animer des espaces publics
- Susciter des espaces à partager
- Les partenariats, les collaborations et les coproductions avec la société civile
- S'approprier les nouveaux médias
- Susciter des dialogues intergroupes

A l'occasion de l'analyse partagée du territoire que nous venons de terminer, nous avons constaté qu'à Saint-Gilles, territoire urbain et dense, les différentes crises — sanitaire, post-sanitaire, économique, sociale, migratoire, climatique — et leurs impacts — existentiel, professionnel — ont amplifié ces problématiques, qui se sont exprimées encore plus intensément.

Parmi ces problématiques, nous retenons :

- le sentiment d'abandon/déclassement/mise au rebus : isolement ou sentiment d'isolement, sentiment d'inutilité sociale, repli individuel ou communautaire, défiance vis-à-vis des autorités
- la fragmentation réelle et/ou symbolique de la commune : zones de non-droit, gentrification, répartition spatiale selon les richesses...

Situé en plein cœur de cette commune, le Jacques Franck veut agir sur ces problématiques sociales. Avec notre équipe et nos outils, nous voulons réaffirmer le pouvoir de la culture comme élément essentiel à l'exercice de la démocratie. Nous défendons la culture comme outil de création, d'éducation et d'émancipation. Nous nous reconnaissons comme acteur légitime et nécessaire au changement, capable de redonner confiance et espoir et de remettre de la beauté, de l'art, de la poésie et du sens là où la colère et la résignation ont pris le dessus.

En faisant le pari de la culture, nous gagnons une société plus ouverte, plus solidaire, plus démocratique. Nous gagnons une société qui laisse la place à l'expression de la singularité et aux représentations collectives, qui permet de vivre ensemble des sentiments partagés. Nous gagnons une société où chacun-e se voit représenté-e. Nous gagnons une société où la culture est le moteur qui cimente le territoire dans lequel on peut et on veut vivre les un-es avec les autres.

S'éloigner de la culture, c'est voir émerger une société incapable de décrypter le monde, les émotions individuelles et collectives. C'est abandonner la nuance au profit d'une pensée unique. C'est renoncer au débat et à la vigilance. C'est perdre une société où chacun-e peut exercer son libre arbitre. C'est laisser la porte ouverte aux pensées simplistes et extrêmes, qui isolent et qui tuent. C'est perdre une société faite de reliefs et de contradictions. C'est défaire les liens qui unissent. C'est perdre notre pouvoir d'action individuel et collectif. C'est perdre en empathie, imaginaire et poésie. C'est perdre notre capacité à réenchanter le monde et avoir une prise sur lui.

Partant de cette nécessité et des constats énoncés dans l'autoévaluation, les enjeux et défis, tels que formulés dans le précédent contrat-programme, ne nous semblent plus suffisamment concrets ni engageants, bien que leur contenu soit toujours d'actualité. En équipe, nous avons décidé de remettre au cœur de notre action notre savoir-faire. Cela nous a amené à formuler un nouvel enjeu, limpide, compréhensible par toutes, stimulant et stratégique.

Au sein de ce territoire,
conscient·es des
problématiques
soulevées,
notre enjeu est :

Mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre-ensemble.

Avec cet enjeu, nous agissons en offrant des espaces de rencontre, d'expression et d'expérimentation ouverts à toutes, où chaque partie prenante trouve sa place dans le projet global. Nous serons en prise avec la vraie vie, celle de nos publics et de nos

quartiers, et retrouverons des moments festifs, joyeux et fédérateurs. Nous affirmons qu'une vie culturelle riche n'est pas un luxe. Nous devons la rendre accessible, permettre la réflexion et les émotions, créer la surprise.



Carré de Moscou – T.r.a.n.s.i.t.s.c.a.p.e – Chambre d'hôtel ©ccJF

Notre action, pour les cinq années à venir, reposera sur cet enjeu et se déclinera selon les axes opérationnels suivants :

Axe 1 : Incarner la diversité, être un lieu safer⁸⁸

- Proposer des espaces physiques et symboliques sûrs, inclusifs et bienveillants permettant à chacun·e d'être ce qu'il est, quelle que soit la culture, la norme, la manière de fonctionner
- Être un lieu de rencontre, de cohésion et de solidarité accessible à toutes, d'un point de vue financier et symbolique
- Assurer la représentation de toutes
- Créer des moments fédérateurs, festifs et joyeux

Axe 2 : Aller à la rencontre

- Arpenter le territoire⁸⁹ pour aller vers des publics plus éloignés de la culture
- Faire connaître le Jacques Franck, (re)donner confiance dans ce qu'il est et dans les valeurs qu'il véhicule, qu'il fasse partie du paysage, déconstruire l'image d'un lieu réservé aux initié-es
- Être un lieu reconnu comme ressource en dehors de nos murs
- Dialoguer avec le territoire pour construire une relation durable et établir un rapport de confiance
- Mener des actions sur le territoire de telle sorte que chacun·e puisse se le réapproprier, en développant des liens fluides entre toutes les couches de la population
- Inverser l'espace public de manière ludique et créative

Axe 3 : Inviter, accueillir et laisser la place

- Offrir un espace que chacun·e puisse s'approprier et investir
- Se mettre au service de celles et ceux qui nous sollicitent : associations, (collectif de) citoyen·nes, écoles, etc
- Poursuivre notre engagement et assurer notre soutien aux artistes et aux collectifs d'artistes
- Partager des moments de vie sans enjeux de production, de résultat, de performance
- Partager des temps de rencontre, d'expression, d'expérimentation
- Accueillir la contradiction et accepter de prendre des risques
- (R)éveiller et transmettre le désir et la capacité de créer. Mettre à disposition des outils qui révèlent le potentiel de chacun·e

Axe 4 : Co-construire des espaces partagés

- Co-inventer des projets communs à partir d'expertises/des demandes/des interrogations portées par d'autres et que l'on n'aurait pas pu réaliser seul-es
- Associer à nos démarches le tissu associatif, institutionnel, culturel et/ou les initiatives citoyennes et/ou les artistes de notre territoire
- Faire confiance à d'autres expertises pour illustrer/éclairer/renforcer/accompagner nos actions

⁸⁸ Un espace safe peut se définir comme un environnement dans lequel chacun·e se sent à l'aise pour s'exprimer et participer pleinement sans avoir la crainte d'être attaqué·e, tourné·e en ridicule ou de voir son expérience niée. Nous avons préféré utiliser le mot « safer », qui nous semble mieux tenir compte des réalités actuelles et nous permet d'être plus attentif·ves à cette question.

⁸⁹ La notion de territoire revêt pour nous plusieurs aspects : territoire communal et territoire régional

Axe 5 : Rendre possible, ouvrir des perspectives

- Valoriser la créativité de chacun·e pour rendre possible l'émancipation et l'insertion
 - Ouvrir le champ des possibles pour permettre à chacun·e de se situer dans le monde, de s'y projeter et d'y poser un regard critique
 - Faire confiance aux projets qui ont besoin de plus de temps pour se construire
 - Laisser la place aux idées neuves, aux impulsions
 - Défendre des formes artistiques expérimentales/libres
- Notre enjeu et sa déclinaison en cinq axes de travail concernent l'ensemble des citoyen·nes de notre territoire d'action. Cependant, au cours du recueil des données chaudes, l'attention de nos répondant·es s'est spontanément focalisée sur des publics plus spécifiques, auxquels nous serons particulièrement attentif·ves :**
- Les jeunes : nous visons ici les pré-adolescent·es, les adolescent·es et les jeunes adultes. Le sentiment d'inutilité sociale est particulièrement présent au sein de cette population. Ils se sentent/sont désoeuvré·es et ont le sentiment qu'on les laisse « crever dans leurs quartiers ». C'est aussi un public que d'autres partenaires veulent toucher. Beaucoup d'associations partagent le constat qu'avec la crise du Covid, elles ont « perdu les ados » et se sentent sans ressource pour les récupérer.
 - Les précaires : nous englobons sous ce vocable les publics privés de certaines sécurités – ressources financières, emploi, logement, liens sociaux, formation, accès aux soins de santé, ... – et faisant l'expérience de la fragilité au quotidien. Parmi ce public, il existe des femmes et des mamans solos vers lesquelles nous aimerions porter notre attention. Le défi pour nous sera de tenir compte de leur situation familiale, de leur disponibilité et de leur charge mentale
 - Les personnes isolées : certains de nos partenaires tendent à rompre l'isolement, tant physique que mental. Le Jacques Franck, avec ses outils et son savoir-faire, peut être un levier pour recréer du lien entre les citoyen·nes isolé·es, toutes populations confondues
 - Les aîné·es : parmi les personnes âgées, beaucoup sont isolées socialement. Jusqu'il y a peu, au Jacques Franck, aucune offre culturelle ne leur était destinée, en dehors du cycle de projections *Exploration du Monde*, que nous avons accueillies pendant des décennies. Les conditions d'accueil doivent être également prises en compte pour donner envie et permettre la participation culturelle des aîné·es
 - Les enfants : l'offre culturelle à destination des enfants n'évolue pas avec la demande, très forte. Par ailleurs, les agent·es de prévention sont souvent interpellé·es à propos du manque d'activité et d'aires de jeux pour les enfants. Nos répondant·es ont souligné l'importance d'inclure les parents dans les activités pour les enfants. En outre, les écoles sont des partenaires avec lesquels le Jacques Franck dialogue beaucoup. Elles font l'objet d'une attention spécifique, que ce soit par le biais de la programmation ou des projets en milieu scolaire
 - Le public LGBTQIA+ : les questions de genre et d'identité sont au cœur des réflexions et revendications contemporaines. Malgré cela, le public LGBTQIA+ continue de subir des discriminations et des humiliations dans l'espace public. Nous souhaitons, dès lors, continuer à porter notre attention sur un « public historique » au Jacques Franck
 - Les détenu·es : l'isolement a été vécu plus difficilement encore par les détenu·es, population très fortement touchée lors de la crise sanitaire. La culture est importante pour leur réinsertion, leur revalorisation et leur estime d'elleux-mêmes. Il y a une forte demande, tant des associations qui ont besoin du Jacques Franck pour mener à bien des projets intra-muros, que des détenus.
- Définir et isoler les publics tel que nous l'avons fait nous permet de les nommer. Mais bien entendu, nous sommes sensibles à l'approche intersectionnelle qui reconnaît la combinaison de différentes formes de discrimination et, de ce fait, nous alerte sur la façon complexe dont elles sont vécues.

4 — RÉSULTATS ATTENDUS

A notre échelle, nous sommes fier-es si nous constatons qu'une action a pu faire bouger les lignes, a permis de faire vaciller des certitudes et/ou de (re)donner envie, même si ces changements sont minimes. Nous sommes également fier-es lorsque les publics sortent de nos activités avec quelque chose qu'ils ont envie de partager à leur tour.

Bien sûr, ce n'est pas suffisant dans le cadre de ce contrat-programme. Aussi, nous estimons que notre travail aura porté ses fruits si :

- nous avons développé un lien de confiance, par notre travail sur l'image et les valeurs de notre centre culturel, permettant aux publics qui ne venaient pas et/ou ne le connaissaient pas de s'y sentir accueillis
- nous avons effectivement assuré la représentation et/ou la participation des publics auxquels nous avons dit être attentif-ves au moins une fois sur la durée de notre contrat-programme
- nous avons pu, au moins une fois sur la durée du contrat-programme, faire se rencontrer au cours de nos opérations des publics qui ne se mélangent pas habituellement
- nous avons pu reconnecter les jeunes à la culture, y compris les adolescent-es qui ne fréquentent pas une maison de jeunes et qui ne participent à aucune activité mais qui sont présent-es en nombre sur le territoire et que l'on retrouve, entre autre, aux terrasses des cafés
- nous constatons l'augmentation de la participation culturelle des aîné-es
- nous avons pu aider, grâce à nos opérations, les adolescent-es à exprimer leur plein potentiel et se sentir reconnu-es et légitimes, notamment par les élu-es locaux-les
- nous avons pu faciliter la réinsertion d'au moins un-e détenu-e en remobilisant sa motivation, ses envies, son engagement
- nous pouvons nous réjouir qu'un ou plusieurs projets de création permettent aux usager-es d'exprimer leurs envies et leurs ressentis
- nous avons mené des projets artistiques avec des écoles éloignées de toute participation culturelle et avec lesquelles nous n'avons jamais travaillé
- nous avons pu connecter des artistes aux populations de notre territoire
- nous avons réussi, au sein de notre équipe, à intégrer la diversité



3 Analyse partagée du territoire

Hall du Jacques Franck avant un spectacle ©ccJF

Le projet d'action culturelle

4

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

Notre enjeu, mobiliser la culture comme outil de dialogue, d'ouverture et de partage pour instaurer un mieux vivre-ensemble, sera le fondement de notre projet d'action culturelle, qui se déclinera en opérations culturelles, choix de programmation et de spécialisations.

1 — LES OPÉRATIONS CULTURELLES

Les besoins de notre territoire s'étant révélés plus aigus, mais sensiblement les mêmes que lors de notre précédent contrat-programme, nous avons choisi de reconduire les opérations culturelles dont l'autoévaluation a démontré la justesse, tant au niveau artistique qu'au niveau de la rencontre des droits culturels et des résultats obtenus.

1.1 → LES OPÉRATIONS CULTURELLES RECONDUITES

- MURMUZIEK
- LA COUR DEVENUE LE JARDIN HÉLÈNE DE RUDDER
- QUEL CIRQUE !
- INTERSONGS
- ZINNEKE
- TAGADA TSOIN TSOIN
- THÉS DANSANTS DES TILLEULS
- OPÉRATION HIP-HOP
- LES PROJETS D'ÉCOLE
- LES CINÉ-DÉBATS
- MULTIORDINARY
- PROJETS DE LA CONCERTATION



Murmuziek

Murmuziek © Rozenn Quéré

Nous souhaitons poursuivre les ateliers d'écriture et de création musicale en prison et nous envisageons également de développer un projet similaire à l'attention de femmes. Par ailleurs, nous sommes attentif-ves à toute initiative portée par les détenus. En effet, *Murmuziek* est reconnu pour ses qualités et a donné naissance à d'autres projets comme *Pousse ton cri !*. Ceux-ci sont portés par certains détenus sortis de prison et soutenus par le Jacques Franck, leur apportant légitimité et estime et favorisant leur réinsertion dans la société civile et professionnelle.

La demande de reprise du projet, tant du côté des associations l'accompagnant que des détenus est forte, en témoignent les relances qui nous parviennent régulièrement. Par ailleurs, en mars 2023, la chargée de projets responsable de *Murmuziek* a été sollicitée par une psychologue de la prison de Mons pour mettre en place des ateliers de rap dans l'établissement pénitencier de la ville wallonne, confirmant, si besoin était, la pertinence et la nécessité de mener des projets alternatifs dans ces institutions.

— **Public :**
Les détenu-es

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
REPRÉSENTATIONS ET
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**
Encouragement de la création et de la créativité ; participation culturelle, ...

— **Droits culturels activés :**
Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen-nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**
Partenaires déjà impliqués dans le projet + nouveaux partenaires possibles

La cour, devenue le jardin Hélène de Rudder

4 Le projet d'action culturelle



©ccJF

Opération culturelle née de la précédente analyse partagée du territoire, la création du jardin Hélène de Rudder a mobilisé de nombreux partenaires communaux, associations, voisin-es, écoles, ...

Etant donné le manque et la demande d'espaces verts dans notre commune et la proximité immédiate avec notre centre culturel, il nous paraît essentiel de poursuivre cette opération.

Le jardin s'inscrit dans une réflexion globale sur l'accessibilité de notre bâtiment et sur sa faculté à proposer des moments capables de créer du lien. Grâce à ce nouvel espace extérieur, nous aurons l'opportunité d'accueillir de nouvelles formes d'événements et de nouveaux publics.

— **Public :**
Tous les publics

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

— **Fonctions culturelles visées :**

Vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; conservation ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

L'ensemble du tissu associatif, culturel, institutionnel, les voisin-es

Quel Cirque !



Quel Cirque ! intervient au cœur des quartiers, s'adresse à toutes les habitant·es et les incite à se rassembler autour d'une activité ludique, conviviale mais également stimulante, synonyme d'entraide et de dépassement de soi.

Entre septembre 2023 et janvier 2024, les trois centres culturels finaliseront la construction d'un trapèze volant sur remorque, pouvant être déplié sans ancrage au sol, afin de disposer de leur propre agrès. L'objectif est également de pouvoir circuler et s'installer dans d'autres quartiers de Bruxelles afin de développer de nouvelles collaborations et, pourquoi pas, de nouveaux projets de coopération.

Notre souhait, pour la période 2025-2029, est de continuer à faire évoluer le projet, en le renforçant, année après année, dans :

- la consolidation du lien opérationnel entre les équipes des 3 centres culturels au niveau de la réflexion, la coconstruction, la mise en œuvre, l'accueil et l'évaluation
- l'implication, l'investissement et la prise d'autonomie des jeunes engagés dans l'opération, via notamment des formations courtes à l'animation et aux techniques circassiennes dispensées par nos partenaires opérationnels et de les mettre en valeur lors de l'ouverture et/ou de la clôture de l'édition
- la mobilité et l'inclusivité des publics
- la richesse et la diversité des partenariats, aussi bien opérationnels (professionnel·les des arts du cirque) et techniques (construction des structures) que des acteurs institutionnels ainsi que l'ensemble des partenaires sociaux des trois communes (maisons de jeunes, maisons de quartier et de nombreuses structures des secteurs sociaux et de la jeunesse) et peut-être au-delà.

En outre, une collaboration peut être envisagée, hors de la période d'activité de l'événement, entre les jeunes et les centres culturels participants en leur proposant d'assister aux spectacles et/ou de participer à nos activités tout au long de la saison, en les engageant comme étudiant·es lors de nos événements...

— **Public :**

Tout public avec une attention portée aux jeunes et à leur mobilité

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; éducation et enseignement ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen·nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

Partenaires déjà impliqués dans le projet + nouveaux partenaires possibles



Intersongs

©ccJF

La justesse du processus de création et la diversité des publics touchés, dans ses différentes déclinaisons au fil des éditions, nous incitent à poursuivre ce projet et à le consolider.

Nous souhaitons l'ancrer davantage dans les murs du Jacques Franck en :

- valorisant le projet dans son aspect social fort et son volet artistique avant-gardiste. L'improvisation vocale et ses techniques sont des outils novateurs que nous sommes les premier·es à avoir utilisés au sein d'une opération culturelle majeure, via la nouvelle forme d'Intersongs
- invitant, lors de concerts ou d'autres activités, des artistes musicien·nes utilisant l'improvisation vocale comme mode de création
- développant les transversalités avec d'autres projets menés au Jacques Franck
- développant l'accueil des activités in situ

— **Public :**

Tout public, avec une attention particulière aux primo-arrivant·es

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyens, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

Partenaires déjà impliqués dans le projet + nouveaux partenaires possibles

Zinneke

4 Le projet d'action culturelle



Zinneke Parade – ©Jirka Matousek

Cette opération culturelle nous permet de nous déployer à l'échelle régionale et à ce titre, elle a tout son sens au sein du Jacques Franck.

En confiant la conduite de ce projet à un-e médiateur-ice culturel-le que nous engagerions ⁸⁹, nous espérons renouer avec des associations dont nous sommes proches et apporter une réponse à trois questions essentielles à la poursuite de l'opération : comment réinventer notre collaboration/participation au sein de ce projet pour faire naître de nouveaux partenariats et ne pas uniquement reconduire ceux existants ?

Comment lui donner du sens et faire le lien avec notre projet d'action culturelle pour qu'elle rencontre nos intérêts et nos valeurs ?

Comment nouer des liens forts avec les habitant-es de notre territoire ?

— Public :

Tout public, en fonction des associations mobilisées

— Axes travaillés :

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

— Fonctions culturelles visées :

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; conservation ; médiation culturelle

— Droits culturels activés :

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen-nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— Partenaires :

Renouvellement des partenariats à prévoir

⁸⁹ La demande d'un-e médiateur-ice culturelle est développée dans le chapitre consacré à la gouvernance et est incluse dans le budget prévisionnel



Tagada Tsoin Soin

Nous avons entamé une collaboration avec *Tagada Tsoin Soïn*, collectif qui regroupe des musicien·nes de la scène alternative belge, œuvrant à l'accès à la culture pour toustes. Iels présentent des créations musicales originales, dans des lieux éloignés de la culture : homes, prisons, institutions, centre d'accueil, etc., lors de moments festifs et joyeux.

Le Jacques Franck entend renouveler sa proposition de concerts dans des lieux en dehors du Jacques Franck et accueillant des publics fragilisés pour lesquels l'offre culturelle est inexistante.

— **Public :**
Publics précaires

— **Axes travaillés :**

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE, OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**
Vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**
Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité

— **Partenaires :**
Partenaires déjà impliqués dans le projet + nouveaux partenaires possibles

Thés dansants des Tilleuls

4 Le projet d'action culturelle



©ccJF

Pour continuer à accueillir nos aîné·es et nous impliquer davantage dans un projet culturel plus ambitieux et construit avec leurs propositions actives, nous avons mis fin à la programmation de projections *Exploration du monde* et développé nos thés dansants. Le projet trouve son origine dans le premier concert *Tagada Tsoin Soin*, organisé au Home Les Tilleuls, dépendant du CPAS de la commune.

L'enthousiasme généré par ce premier concert et la collaboration aisée avec le personnel soignant et la direction nous ont poussé·es à développer un projet dédié intégralement aux personnes âgées et à leur famille, indépendamment de notre collaboration avec le collectif *Tagada Tsoin Soin*.

Par la suite, l'opération culturelle s'est centrée sur la création de liens entre les résident·es du home Les Tilleuls, le personnel soignant et les artistes, qui, pour les prochaines éditions, réfléchiront ensemble à des playlists qui feront danser nos aîné·es.

Nous voulons continuer à proposer des événements festifs et fédérateurs en amenant d'autres contenus et d'autres publics et facilitant la participation culturelle de nos aîné·es.

— **Public :**

3^{ème} et 4^{ème} âge, personnes fragilisées, personnes à mobilité réduite

— **Axes travaillés :**

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; maintien, décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

Partenaires déjà impliqués dans le projet + nouveaux partenaires possibles

Opération hip-hop

4 Le projet d'action culturelle



Tremplin Hip-hop- ©Shino Vision

Le Jacques Franck et le hip-hop ont une longue histoire commune : notre centre culturel soutient ces cultures, en danse comme en musique, depuis 45 ans.

Notre engagement s'est incarné dans ce qui reste à ce jour l'unique projet à destination des danseur·ses hip-hop : le *Tremplin Hip-hop*. Mené pendant 11 ans, avec l'aide de nombreux partenaires, il a permis la reconnaissance et la professionnalisation des danseur·ses de ce secteur.

Malgré la mise sur pause du *Tremplin* en 2020, le Jacques Franck a continué à accueillir les artistes hip-hop. Aujourd'hui, nous souhaitons soutenir les danseur·ses urbain·es émergent·es et réaffirmer la nécessité d'une reconnaissance institutionnelle de leur art.

Notre ambition, avec cette opération culturelle, est de répondre à leurs besoins et, comme nous l'avons fait avec celles et ceux qui sont aujourd'hui des figures incontournables du mouvement, continuer à nourrir une pratique vivante, inscrite dans son temps.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs sont envisagés : donner des espaces-temps et être au service de ce que les artistes hip-hop proposent, rendre visible des formes culturelles invisibles, proposer des cartes blanches/des espaces de répétition/des lieux de résidences autres que les espaces publics (gares ou stations de métro, par exemple), imaginer des échanges internationaux avec des danseur·ses d'autres pays, créer des ponts entre les danses hip-hop et contemporaines.

— **Public :**

Les artistes issu·es des mouvements hip-hop, tout public, avec une attention portée au public jeune et au public racisé

— **Axes travaillés :**

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Encouragement de la création et de la créativité ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen·nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

Partenariats à relancer sur base des éditions précédentes + exploration de nouveaux partenariats

Les projets d'école



Projet d'école 2017-2018 - ©Dérange ta cour

Notre engagement dans et avec les écoles est historiquement considéré comme une priorité pour notre centre culturel. Nous continuerons à soutenir les projets qui mettent les enfants au cœur d'un processus créatif actif.

Notre attention continuera à se porter sur les écoles qui sont éloignées de la culture et/ou avec lesquelles nous n'avons jamais collaboré. Nous serons également attentif-ves aux écoles qui accueillent des élèves en difficulté – primo-arrivant-es, enfants hospitalisé-es, enfants présentant des handicaps/troubles d'apprentissage, etc.

En fonction de l'artiste et du public scolaire visé, nos projets d'école se déclineront sous différentes formes : arts vivants, musique, arts plastiques.

En mettant en place des projets avec les écoles, nous les soutenons activement dans la mise en place du PECA.⁹⁰

— **Public :**

Les enfants de maternelle, primaire et secondaire, classes DASPA, enfants hospitalisé-es, ...

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; information ; éducation et enseignement ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen-nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence

— **Partenaires :**

Les artistes, les écoles et singulièrement les écoles éloignées de la culture et/ou avec lesquelles nous n'avons jamais travaillé

⁹⁰ Parcours d'éducation culturelle et artistique



Les ciné-débats

Le projet, né en 2022-2023 à l'initiative d'une animatrice de maison de jeunes, a pour vocation de répondre au besoin d'espace de dialogue, de réflexion et de débat sur des questions de société. Cette démarche a suscité un vif enthousiasme de la direction du Jacques Franck ; le cinéma est apparu comme le médium le plus évident pour rencontrer cette demande et intéresser les adolescent-es à la démarche.

Si ceux-ci sont accompagné-es dans le choix des thématiques de projection, les jeunes s'impliquent à toutes les étapes du projet : choix du film, préparation de la projection et des débats, animation des débats, etc.

Nous souhaitons poursuivre la conduite de ce projet qui fait écho aux préoccupations des adolescent-es et des associations de jeunesse, relevées dans l'analyse partagée du territoire.

Nous sommes particulièrement heureux-ses quand les films que nous proposons dans le cadre de ce projet nourrissent de nouvelles idées et de nouvelles envies : projection de courts-métrages réalisés par les jeunes avant nos séances de cinéma plein-air, réalisation de mobilier urbain par les jeunes pour les séances de cinéma plein-air, organisation d'un festival de cinéma, etc. Nous serons attentif-ves à toute initiative rentrant dans ce cadre.

— **Public :**
Les adolescent-es

— **Axes travaillés :**

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**
Vie associative ; animation culturelle ;
participation culturelle ; diffusion ;
information ; éducation et enseignement ;
médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**
Liberté de création et d'expression ; accès
économique, physique, géographique,
temporel, symbolique intellectuel à des œuvres
et à des pratiques diversifiées et de qualité ;
renforcement de l'exercice d'une citoyenneté
responsable, active, critique et solidaire ;
accroissement des capacités d'expression et de
créativité de citoyen-nes, seuls ou en groupe ;
décloisonnement des pratiques culturelles
entre catégories sociales, champs d'action et
groupes culturels

— **Partenaires :**
Partenaires déjà impliqués dans le projet



Multiordinary

Hyperlaxe ©Cie Te Koop

Nous avons pressenti, à l'occasion du festival pluridisciplinaire *Multiordinary* lancé en 2016, l'importance d'ouvrir notre lieu aux artistes associées à l'art outsider et de développer cet événement particulier pour en faire quelque chose de plus grand.

L'intérêt réside dans le fait de se pencher sur les démarches artistiques non conventionnelles et non-savantes, de mettre en avant les richesses et la liberté des artistes outsiders, de les accueillir et les représenter dans un lieu emblématique de la commune.

Le projet se déclinera sous plusieurs formes : créations communes entre artistes porteur·ses de handicaps mentaux et musicien·nes professionnel·les, rencontres créatives entre maisons de jeunes et associations accompagnant les personnes porteuses de handicap, diffusion de spectacles, etc.

— **Public :**

Tous les publics, en veillant à l'inclusion des personnes porteuses de handicap

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; participation culturelle ; diffusion ; conservation ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen·nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**

Partenariats à relancer sur base des éditions précédentes + exploration de nouveaux partenariats

Projets de la Concertation



LA
CONCERTATION
action culturelle bruxelloise

Par notre implantation sur le territoire bruxellois et le partage du contenu des enjeux formulés par la Concertation (essentiellement en ce qui concerne la diversité et l'inclusion, la lutte contre l'isolement, la convivialité, le travail sur les frontières concrètes et symboliques), nous prendrons part et amènerons notre expertise aux projets développés par la Concertation.

Par ailleurs, étant souvent vécues comme positives et appréciées pour leur dimension de parrainage entre pairs, les rencontres Hélice organisées par la Concertation seront toujours autant suivies. Par-là, nous répondons également à leurs enjeux « faire réseau avec des associations bruxelloises » et « mutualisation des pratiques et des ressources ».

— **Public :**

À identifier selon les projets choisis par les membres

— **Axes travaillés :**

La décision collective des actions menées se font via le CAP (Conseil d'Action et Projets) de La Concertation. En fonction des projets mis en oeuvre, certains de nos axes seront activés, d'autres pas.

— **Fonctions culturelles visées :**

À identifier selon les projets choisis par les membres

— **Droits culturels activés :**

À identifier selon les projets choisis par les membres

— **Partenaires :**

À identifier selon les projets choisis par les membres

1.2 → LES NOUVELLES OPÉRATIONS CULTURELLES



Les besoins de notre territoire, mis à jour lors de cette analyse partagée, ont fait naître de nouvelles opportunités. Si les moyens accordés nous le permettent et sans fragiliser l'équipe déjà bien chargée, nous pourrions entreprendre les opérations culturelles suivantes :

✓ FESTIVAL RAP

Avec cette opération, nous souhaitons placer les jeunes au cœur de l'organisation d'un événement d'envergure, un festival dont iels assureraient la responsabilité et la programmation. Coconstruire un tel événement et le mener à bien leur permettrait d'obtenir une reconnaissance dont iels estiment être privé-es.

Ce festival s'inscrirait dans un processus au long court : d'abord des ateliers d'écriture de rap/slam donnés tout au long de l'année et dont le résultat final serait présenté sous forme de concert/performance. D'autres événements, comme des battles, des représentations de danses urbaines ou toute autre forme suggérée par les jeunes se grefferaient au projet initial.

— **Public :**
Les adolescent-es

— **Axes travaillés :**

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— **Fonctions culturelles visées :**
Encouragement de la création et de la créativité ; participation culturelle ; diffusion ; médiation culturelle

— **Droits culturels activés :**
Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen-nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— **Partenaires :**
Partenariats à relancer sur base de projets similaires déjà menés + exploration de nouveaux partenariats

✓ OPÉRATION VIRTUELLE

Les références culturelles des adolescent·es sont parfois considérées comme pauvres artistiquement, nous éloignant de ce qui fait vibrer la jeunesse et creusant davantage le fossé entre elleux, la génération Z et nous, millenials.

Or, s'il est bien un lieu d'expression que nous sous-estimons, ce sont les réseaux sociaux, espaces de dialogue et de représentation privilégiés par les jeunes. Ces mêmes réseaux sociaux étant, par ailleurs, sources de désinformation qu'aucune modération ne vient baliser.

Avec ce projet, nous visons cinq objectifs :

- Instaurer le dialogue avec un public identifié comme prioritaire dans notre analyse partagée du territoire en adoptant ses codes et ses valeurs
- Interroger la notion de réel et la mise en scène de celui-ci
- Investir les réseaux sociaux comme espaces de création correspondant aux modes de fonctionnement et de raisonnement des adolescent·es
- Convaincre que la culture est un outil puissant qui peut leur permettre d'être plus libres et alertes sur le monde qui les entoure
- Convaincre que les jeunes peuvent être des moteurs dans le processus de création

— Public :

Les adolescent·es et pré-adolescent·es

— Axes travaillés :

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ, ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE, OUVRIR DES PERSPECTIVES

— Fonctions culturelles visées :

Encouragement de la création et de la créativité ; animation culturelle ; participation culturelle ; information ; éducation et enseignement ; médiation culturelle

— Droits culturels activés :

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen·nes, seuls ou en groupe ; maintien, développement et promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ; décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— Partenaires :

Nouveaux partenariats à développer

✓ STUDIO RADIO

Devenus espace de création et de réflexion, investis par les artistes, les émissions radio et autres podcasts enrichissent le quotidien de nombreux·ses auditeur·ices.

Ayant une place à part entière dans notre programmation, les écoutes radio font venir au Jacques Franck un public particulier, différent de celui présent lors de nos autres activités.

Avec le déménagement de l'ACSR à la Maison poème, notre partenariat historique prend fin en juin 2023. Néanmoins, nous avons l'ambition de créer un studio radio qui serait encadré par des artistes et mis à la disposition des associations, des partenaires et de leur public. Conscient·es que les podcasts ont le pouvoir de développer l'empathie et les imaginaires par les voix et les sons, nous visons la création de formats qui raconteraient notre territoire et ses habitant·es. Nous souhaitons que ce studio soit un lieu d'échanges et de partage d'expériences, un lieu où l'on peut simplement déposer sa parole et la faire circuler.

Cette opération culturelle a également été évoquée en CO. Bien entendu, nous la mènerons en toute connaissance et complémentarité des autres radios existantes à Saint-Gilles.

— Public :

Toutes celles et ceux qui souhaitent partager un bout de leur histoire

— Axes travaillés :

Axe 1 → INCARNER LA DIVERSITÉ,
ÊTRE UN LIEU SAFER

Axe 2 → ALLER À LA RENCONTRE

Axe 3 → INVITER, ACCUEILLIR
ET LAISSER LA PLACE

Axe 4 → CO-CONSTRUIRE DES
DES ESPACES PARTAGÉS

Axe 5 → RENDRE POSSIBLE,
OUVRIR DES PERSPECTIVES

— Fonctions culturelles visées :

Encouragement de la création et de la créativité ; vie associative ; animation culturelle ; diffusion ; information ; éducation et enseignement ; médiation culturelle

— Droits culturels activés :

Liberté de création et d'expression ; accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ; renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ; accroissement des capacités d'expression et de créativité de citoyen·nes, seuls ou en groupe ; décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

— Partenaires :

Nouveaux partenariats à développer

4 Le projet d'action culturelle



©ccJF

2 — LA PROGRAMMATION

Le Jacques Franck propose une offre culturelle qui se caractérise par sa qualité, sa diversité et sa quantité.

Lors d'une saison ordinaire, nous proposons, en moyenne, une activité culturelle par jour et il est fréquent que plusieurs offres distinctes soient programmées sur une même journée.

Toutes les disciplines se retrouvent dans notre programmation : cinéma, théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques... sans hiérarchie entre celles-ci. Certaines font cependant l'objet de rendez-vous récurrents dans le cadre de nos Rencontres Danse Cirque Théâtre (RDCT), qui existent depuis maintenant 7 ans.

Impulsée à la base par le théâtre jeune public et ses nombreuses représentations scolaires, l'offre pour la jeunesse se retrouve elle aussi à tous les endroits de notre programmation.

Nous aimons également le principe des cartes blanches et celles que nous avons proposées par le passé ont démontré toute leur pertinence et amènent à elles seules un public que nous n'aurions pas pu toucher autrement.

La *Joyeuse Rentrée* que nous avons proposée à la reprise des activités culturelles post Covid et après nos travaux dans l'espace d'accueil, nous a donné envie de poursuivre sur cette voie, à l'ouverture comme à la clôture de saison.

Si notre offre culturelle est éclectique, il est évident que nous souhaitons trouver des points communs et créer des intersections éphémères quand il y a une cohabitation d'activités. Il est également évident que les thématiques que nous proposons dans notre programmation renforcent le lien entre nos missions et notre enjeu et qu'elles affirment notre identité.



B**** de Yipoon Chiem – © Tawnee buy

2.1 → LA DANSE

Présente depuis des décennies sur les scènes du Jacques Franck, reconnu comme un lieu incontournable dans le paysage chorégraphique belge, la danse n'a pas toujours collé à l'image que l'on se fait d'une programmation en centre culturel.

La danse, surtout contemporaine, reste un univers artistique méconnu et boudé par le grand public, peut-être plus enclin à se tourner vers des activités jugées plus familières, divertissantes et accessibles.

Elle est perçue comme un langage qui ne repose sur aucun code et induit une absence de repères, crée de l'incertitude, et certain-es hésitent à s'y confronter par manque de curiosité ou simplement par "flemme".

Et pourtant ! C'est justement parce qu'elle a ses propres codes, qui sont uniques pour chaque compagnie, chaque chorégraphe et chaque spectacle que la danse permet d'éveiller des émotions, de réveiller les imaginaires, de susciter des questionnements, d'ouvrir des horizons poétiques et de vivre des moments partagés entre générations, entre cultures, quel que soit le bagage culturel et linguistique du public présent.

Convaincu-es qu'une absence de langage prédéfini est un avantage à explorer, l'équipe du Jacques Franck a toujours entendu déconstruire les préjugés liés à cette discipline, mettant en place des stratégies et soutenant des initiatives permettant d'inscrire la danse au sein de notre centre culturel.

Notre travail de démystification de la danse passe aussi par un volet urbain, que nous défendons depuis toujours. En effet, le hip-hop fait partie intégrante de l'identité du Jacques Franck, lieu pionnier dans le soutien et la professionnalisation de figures du mouvement, devenues aujourd'hui incontournables.

La danse sous toutes ses formes sera toujours au cœur de notre programmation. Nous serons attentif-ves à la diversité des disciplines, des chorégraphes et des événements et veillerons au mélange des genres dans des formes hybrides.

Nous programmerons :

- des spectacles de danses urbaines, qui évoluent de plus en plus vers des versions en salle
- des cartes blanches offertes à des danseur-ses urbain-es
- des soirées initiées par un-e acteur-ice du mouvement hip-hop, des battles, l'accueil du *Hip-hop games* déjà passé sur notre plateau
- des artistes féminines trop souvent absentes des programmations

Nous poursuivrons notre collaboration avec :

- le festival *Détours* dont les lauréat-es sont repris-es au Jacques Franck chaque saison
- le label « *Get Down – Dancers Managment* » dont plusieurs artistes ont déjà fréquenté notre centre culturel via le *Tremplin hip-hop*

2.2 → LE THÉÂTRE

A. Le théâtre adulte

Depuis ses débuts, le Jacques Franck défend un théâtre contemporain, ancré dans son temps, ayant la qualité intrinsèque de s'adresser autant à des connaisseur·ses qu'à des novices.

Nos choix de programmation se portent souvent sur des spectacles faisant écho aux thématiques qui traversent nos sociétés : question de genres, écologie, rapport aux médias ou, plus rarement, sur des pièces du répertoire remises au goût du jour pour leur résonance avec nos vécus.

Au sein de notre programmation, il est des formes scéniques que nous souhaitons affirmer, telles que le cabaret ou le stand up, pour la multiplicité des formes scéniques qu'ils recouvrent, les sujets qu'ils abordent et la diversité des publics qu'ils brassent.

Le stand up est déjà présent au Jacques Franck, via l'accueil des spectacles du *JF Comedy*, qui amènent sur nos scènes et dans notre salle un public peu représenté jusqu'à présent. Nous aimons la manière dont ces soirées sont organisées : une première partie présentant les artistes émergent·es de la scène comique bruxelloise par le biais d'open mic, tout en proposant des spectacles d'artistes plus aguerris·es en seconde partie de soirée. Nous souhaitons pousser davantage ce type d'événements, via une programmation propre et/ou coconstruite avec des partenaires. Cette collaboration affirmerait notre engagement sur des questions de société, comme ce fut le cas fin mai 2023 avec la soirée stand up féministe *Plus drôles que lae plus drôle de tes potes*. Ce premier événement bruxellois invitait exclusivement des personnes FINTA⁸⁸ sur scène. L'initiative, portée par la collective Les Sous-Entendu·e·s, est née d'une volonté ferme de leur part d'investir tous les domaines artistiques et d'être programmées dans des lieux qui leur sont habituellement fermés avec un spectacle de stand-up aussi intelligent que drôle et bienveillant.

Nous rêvons également d'un festival d'arts de la rue, dont nous retrouvons les prémices dans le *M-Cabaret promenade*, événement coorganisé en 2021 avec le M-Collectif, le centre culturel Bruegel et le Jacques Franck. Ce festival serait aussi l'occasion de faire des ponts entre les frontières symboliques de notre territoire en organisant des balades guidées dont le but serait la production d'instantanés par la récolte de mots, de sons, de sensations, reflets de notre territoire. Mettre sur pied une telle programmation répondrait pleinement à une multitude de nos axes de travail et serait surtout un merveilleux support à la démocratie et à la démocratisation de la culture.

Notre programmation théâtre passe aussi par le soutien aux artistes des arts de la scène. Tout au long de l'année, nous accueillons des compagnies en résidence pour des répétitions. Nous mettons à leur disposition nos salles, notre matériel et nos équipes.

Lors de ces temps de travail, nous échangeons volontiers sur le contenu artistique de leur création. Il nous arrive également, principalement pour les compagnies jeune public, de proposer des bancs d'essai, permettant de vérifier auprès du public auquel leur spectacle s'adresse la justesse de la proposition scénique.

Il nous paraît essentiel de continuer à soutenir les artistes en leur offrant temps, espace, ressources. Nous estimons que notre implication est nécessaire au dynamisme du secteur et permet la pluralité des expressions. Travailler avec les publics dans des moments de création permet aux artistes de construire leur proposition dans l'échange et le dialogue.

⁸⁸ Femmes, personnes intersexes, personnes non-binaires, personnes trans

4 Le projet d'action culturelle



Norman c'est comme normid, à une lettre près @Hichem Daires



La Musica deuxième @Michel Boormans

B. Le théâtre jeune public

Le volet majeur du théâtre au Jacques Franck est sans conteste le théâtre jeune public. Chaque saison, notre offre culturelle est foisonnante et, tant dans le cadre scolaire qu'en tout public, nous sommes attentif·ves à toucher chaque tranche d'âge. Nos choix programmatiques, de manière générale, veillent à proposer une diversité de formes artistiques (théâtre d'objets, contes, spectacles de danse/cirque/théâtre, spectacles musicaux, théâtre d'ombres...) afin d'offrir un large aperçu des arts de la scène.

Un des pans essentiels de la programmation jeune public est la programmation à destination des écoles. Chaque année, nous accueillons plusieurs milliers d'élèves, essentiellement inscrit·es dans les établissements saint-gillois. La demande étant très forte, nous accordons une priorité aux écoles de notre commune. Néanmoins, nos portes sont ouvertes à un maximum d'écoles et il n'est pas rare de trouver assis·es – ou debout ! – sur nos sièges des élèves de Forest ou d'Anderlecht, communes les plus proches de notre territoire.

Nous poursuivons le partenariat avec *Pierre de Lune – Centre Scénique Jeunes publics de Bruxelles*, qui nous permet d'accueillir des classes en provenance des 19 communes bruxelloises. Ceci est particulièrement vrai pour la programmation de spectacles à destination des adolescent·es. Ce volet de la programmation jeune public entend faire la part belle aux identités urbaines et contemporaines. A ce titre, nous serons attentif·ves aux propositions de théâtres comme le Poche ou le Rideau, en phase avec des questions sociétales fortes qui trouvent une résonance particulière auprès du public jeune.

Nos choix de spectacles sont présentés chaque année aux professeur·es, à l'occasion de notre traditionnel « brunch des écoles ». Accueil en grande salle, projection de teasers, rencontre avec les artistes ; ce moment est très attendu par les enseignant·es qui profitent de l'occasion pour faire leur choix de spectacles pour la saison suivante et nous permettent de maximiser nos réservations.

La diffusion de spectacles destinés aux écoles restera un axe prioritaire. Notre difficulté résidera dans le délicat équilibre à trouver entre notre besoin de répondre à une demande toujours plus forte, notre envie d'ouvrir nos portes à des initiatives et des projets extérieurs au Jacques Franck et d'honorer la programmation cinéma et tout public, dans un planning qui n'est pas extensible à l'infini. A l'heure de rédiger cette demande de contrat-programme, la première année scolaire avec de nouveaux rythmes de vacances n'a pas encore pris fin. Il conviendra d'en faire une évaluation et, si besoin, de réajuster nos propositions à ce nouveau calendrier.

Notre programmation jeune public inclut l'accueil du festival *Noël au Théâtre*, organisé par la CTEJ.⁸⁹ Ce partenariat nous implique dans le choix des spectacles programmés et fait du Jacques Franck le quartier général de la CTEJ pendant la durée du festival, accueillant rencontres, stand info, etc. *Noël au Théâtre* est une occasion supplémentaire de présenter ce qui se fait de mieux en théâtre jeune public, tant pour les nombreuses familles que pour les programmeur·ices internationaux·les pour qui le festival est une référence.

Certains de nos spectacles jeune public sont proposés en tout public, soit le mercredi après-midi, soit le samedi en début de soirée dans le cadre des Rencontres Danse Cirque Théâtre (RDCT), nous permettant de toucher tant les familles que les groupes associatifs en lien avec la jeunesse ou l'enfance venus de toutes les communes bruxelloises.

⁸⁹ Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse

2.3 → LES RENCONTRES DANSE CIRQUE THÉÂTRE

Les Rencontres Danse Cirque Théâtre sont particulièrement représentatives de notre programmation. Rendez-vous mensuels mettant en avant une discipline artistique singulière (danse, théâtre, cirque, art urbain, performance, seul en scène ou hybridation de ces formes entre elles) ils ont aussi, en certaines occasions, permis la présentation de cartes blanches, faisant cohabiter des formes plus courtes d'une même discipline.

Les RDCT ont été pensées comme une forme de labélisation favorisant la découverte. De même, ces rencontres répondent à notre volonté de repenser le temps culturel et d'avoir des propositions d'activités qui prennent place dans des créneaux horaires différents. Les spectacles programmés dans le cadre des RDCT se jouent le samedi, à 18h, heure inhabituelle qui ouvre la porte à des publics plus familiaux. Le créneau horaire choisi favorise en outre la participation culturelle des jeunes adultes, des adolescent·es, des aîné·es (à la belle saison) et, nous le visons, la mixité des publics. Les formes et les contenus sont soigneusement choisis pour répondre à ce défi.

Nous entendons perpétuer ces rendez-vous initiés en 2015.





Fête de la Musique 2022 — Yokai - ©Fabonthemoon

2.4 → LA MUSIQUE

Depuis 2013, année qui correspond au renforcement du personnel dédié à la musique, notre centre culturel a confirmé son identité musicale forte. Notre programmation dans ce domaine fait la part belle aux approches locales et émergentes ainsi qu'aux propositions plus iconoclastes. Nous programmons aussi bien les musiques urbaines – en accueillant, notamment, les dernières joutes du championnat européen de slam *Euro Poetry Slam* – que multiculturelles – en invitant, par exemple, sur notre scène le griot peul Kaïto Winse – ou encore rock.

Notre programmation soutient les artistes reconnus par la FWB, œuvrant à leur diffusion et à leur reconnaissance auprès d'un large public. Nous investissons également ce secteur en proposant des spectacles musicaux et des concerts aux enfants, que cela soit en jeune public lors des séances scolaires ou en tout public, les mercredis après-midi.

Enfin, la musique accompagne désormais chacun des vernissages de nos expositions, amorçant par là notre désir de travailler en transversalité, tant sur les événements que sur les collaborations internes.

Notre travail programmatique s'est accru grâce à deux changements majeurs dans notre centre culturel : l'acquisition de nouveaux équipements et la transformation de notre espace foyer par l'ajout d'un plafond isophonique et la création d'ouvertures vers la petite salle et le jardin. En effet, jusqu'il y a peu, notre petite salle était isolée du reste du Jacques Franck et ne permettait que l'organisation de réunions en grand nombre, la programmation de résidences d'artistes ou de formes légères à destination d'un tout jeune public. Désormais ouverte sur le foyer, la petite salle est devenue l'endroit idéal pour l'organisation de concerts intimistes – dans le rapport qu'elle induit avec le public, très proche – et festifs – avec la possibilité de prendre un verre au bar tout en profitant des sons et de l'ambiance –. Ces transformations présentent en outre l'avantage de pouvoir organiser des soirées composées

favorisant la multiplicité des formes et la circulation des publics.

Notre programmation musicale englobe aussi le soutien aux artistes, par le biais de résidences de création et/ou de mises à disposition de notre salle et/ou de notre matériel et/ou de notre personnel, permettant les créations en son ou lumière, ainsi que la réalisation de clips.

Par ailleurs, depuis la reprise de nos activités après le Covid, notre engagement dans le secteur musical a acquis une dimension supplémentaire. En effet, la pandémie nous a offert la possibilité de réfléchir à d'autres modes de diffusion, donnant naissance à de nouvelles opérations culturelles – les concerts *Tagada Tsoin Soin* et les *Thés dansants des Tilleuls*, pour les opérations les plus récentes. De notre salle, notre programmation musicale s'est déplacée dans des lieux où la culture est peu ou pas accessible : Home Les Tilleuls, Restos du Cœur, association de jour accueillant des personnes en situation de grande précarité.

Notre expertise dans le domaine musical et notre capacité d'accueil d'événements d'envergure sont également largement reconnues en dehors de nos murs puisque nous nous investissons dans la programmation des concerts lors de la Fête de la Musique à Saint-Gilles, nous mettons notre personnel technique à disposition de notre partenaire communal et nous accueillons le tant attendu *Chouette Festival*, événement aussi sympathique que festif et bordélique.

Pour la durée de ce nouveau contrat-programme, nous intensifierons nos programmations musicales.

2.5 → LES ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques et les expositions ont repris une place de premier ordre dans la programmation du Jacques Franck, grâce à l'engagement d'une nouvelle chargée de projets expositions en 2022.

La notion d'ouverture – d'esprit et sur le monde –, est au centre de notre programmation. Les œuvres et représentations choisies racontent des histoires plurielles, des positions, des visions engagées. Elles questionnent et ouvrent les horizons, donnent des pistes pour comprendre le monde, pour s'en échapper ou le rêver. Ces angles sont développés via une multitude d'expressions plastiques, sans hiérarchisation des pratiques. Les expositions sont conçues comme des interfaces art/société. Cette ambition s'articule autour de collaborations équitables et fertiles avec les artistes, pour faire de chaque exposition un espace d'échanges avec les publics, en invitant à croiser les regards.

Une autre ouverture existe encore : l'ouverture aux publics. Le Jacques Franck étant situé au cœur de Saint-Gilles, voisine de la commune d'Ixelles, particulièrement riche en galeries d'art, il s'agit de toucher l'ensemble des publics du territoire mais également de la région bruxelloise. Les expositions s'adressent aussi bien aux habitant·es, qu'aux visiteur·ses ponctuel·les, amateur·ices d'art, personnes avides de découvertes, adultes ou enfants. Les éléments susmentionnés – représentations de la diversité, décloisonnement, implication des artistes – s'inscrivent dans cet effort. De même qu'une variété de dispositifs de médiation accessibles à tous les publics prendront place dans notre espace : artist-talk, conférences, projections, visites guidées, ateliers pédagogiques.

Enfin, n'oublions pas l'ouverture aux artistes. Si celles-ci se retrouvent autour de perspectives communes, iels proposent une pluralité d'expériences et d'engagements.

Par ailleurs, notre territoire compte de nombreuses écoles supérieures d'art et une école secondaire artistique. Nous continuerons à leur proposer des espaces et des temps de présentation au sein de notre programmation.

Signalons encore un événement singulier porté par le Jacques Franck que nous allons poursuivre : le *Print Print Market* et la *Print Print Expo*. Programmés pour la première fois en décembre 2022, ils prennent pour prétexte le marché de

Noël. En réalité, il s'agit bien plus d'une vitrine et d'un soutien aux artistes et aux collectifs bruxellois-es travaillant dans les domaines de l'illustration, de la gravure, du dessin et de la micro-édition.

Nous poursuivrons avec ferveur notre engagement au sein du parcours d'artistes, en proposant des expositions d'envergure dans ce cadre et en maintenant notre participation au conseil d'administration de cette biennale incontournable de la vie culturelle saint-gilloise.

Au total, dix expositions seront programmées sur deux ans, dont au moins une en partenariat avec le Musée de la photographie de Charleroi, une en partenariat avec les écoles supérieures d'art, une exposition collective, une exposition participative, une exposition dans le cadre du PhotoBrussels Festival et une en lien avec le parcours d'artistes de Saint-Gilles.

Toutes nos expositions font l'objet d'une soirée EXPO + DOC. En collaboration avec le Centre du Film sur l'Art, nous projetons un documentaire en lien avec l'exposition en cours, précédé d'une visite guidée.

Nous serons par ailleurs ouvert·es à l'accueil d'événements associatifs – tels que l'exposition du *Parcours des Lumières*, du *LadyFest*, etc –, scolaires ou d'événements à l'initiative d'artistes et qui répondent à nos missions et enjeu, tel que le projet *Dérange ta cour* présenté en 2023.



Exposition Youth — © Rami Hara

Print Print Market — ©ccJF





Cinéma Plein Air

SAINT-GILLES

Cinéma Plein Air 2022

2.6 → LE CINÉMA

Le cinéma tient une place importante au Jacques Franck, en témoigne la diversité de nos formules : ciné-club et ciné-famille tous les dimanches, projections scolaires présentées dans le cadre d'*Ecran large*, rencontres autour des documentaires, projections des travaux des étudiant·es de la Cambre, ciné-soupe et cinécolas, projections de films d'art en lien avec les expositions en cours sans oublier les nombreux partenariats accueillis, comme le Festival *A films ouverts*, le *Mois du Doc*, etc. Tous les formats et tous les genres ont leur place au sein de notre programmation.

Certaines initiatives plus particulières s'inscrivent également dans notre programmation, comme les ciné-débats organisés en collaboration avec les maisons de jeunes. Une autre, comme la soirée *Focus Iran*, organisée en urgence, nous a permis de soutenir des artistes et le mouvement de contestation, de diffuser des œuvres de la diaspora iranienne et de nous inscrire dans l'actualité.

Le cinéma plein-air est un rendez-vous attendu des Saint-Gillois. Une fois par an, en septembre, le Jacques Franck déploie sa toile sur trois places emblématiques de la commune, pour aller à la rencontre de toutes, y compris de celles et ceux qui ne franchissent pas la porte des salles obscures. Etant donné le succès de l'opération

et compte tenu de notre enjeu, il n'y a pas lieu de se priver d'un tel moment. Nous irons puiser dans l'expérience des ciné-débats et dans les liens noués avec les maisons de jeunes et les gardien·nes de la paix les ressources qui nous permettront de retourner sereinement sur le square Jacques Franck.

Nous accueillons, depuis de nombreuses années déjà, les séances *La Cambre s'anime*. Nous avons souhaité aller plus loin et c'est ainsi qu'en 2023, nous avons engagé et formé un étudiant au métier de projectionniste, lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine. Nous serons attentif·ves à d'autres initiatives visant l'ouverture aux écoles de cinéma et au tissu associatif et créatif dans ce domaine.

Si la fréquentation de notre salle obscure a chuté après le Covid, nous ambitionnons de retrouver la fréquentation d'avant la crise sanitaire, soit une moyenne de 8000 spectateur·ices par saison, toutes séances confondues.

Par ailleurs, un nouvel écran et un nouveau système son devraient faire l'objet d'investissements lors de ce contrat-programme.

2.7 → LES PARTENAIRES

Notre programmation fait également la part belle aux partenariats, parmi lesquels :

- Le service de l'Égalité des chances et des droits des femmes et singulièrement son échevine, Catherine Morenville, pour la programmation de spectacles traitant de problématiques sociétales fortes, comme les violences faites aux femmes
- Ensemble pour 1060 !, qui coordonne le programme de la cohésion sociale à Saint-Gilles et dont nous soutenons le travail par la programmation d'un spectacle et l'accueil d'une exposition dans le cadre du *Parcours des Lumières*
- Le CPAS de Saint-Gilles, pour la programmation des spectacles du collectif de théâtre-action Libertalia, qui rassemble artistes et usager-es du CPAS
- Up – circus and performing arts (anciennement Espace catastrophe) pour l'accueil de plusieurs spectacles lors de leur biennale *Up !*
- Lilly Burnotte pour l'accueil de ses *Sassy Cabaret*
- Le *Ladyfest* : la programmation de ce festival féministe transdisciplinaire et inclusif fait complètement sens avec notre enjeu

Nous maintiendrons bien entendu tous nos partenariats mais espérons pouvoir les intensifier, que ce soit, par exemple, avec La Maison poème, la Tricoterie ou la Roseraie. De même avec le Kunstendfestivaldesarts dont nous aimons la richesse de la programmation : pointue, éclectique, à l'image du monde global dans lequel nous vivons. Ce partenariat nourrit la diversité des publics et amène dans notre centre une dimension internationale encore très peu présente et que nous aimerions amplifier.

Il y a des partenariats dont nous voudrions modifier la nature, comme par exemple le festival Babel. Nous nous retrouvons pleinement dans leur démarche de réflexion, de création et d'émancipation. De même que nous nous retrouvons pleinement dans le public auquel ce festival s'adresse, les enfants et adolescent-es. Trouver de nouveaux moyens de collaboration entre nos deux structures et passer d'un accueil à un partenariat approfondi serait un idéal pour nous.

Nous aimerions également développer la cohésion entre la commune et notre centre culturel à propos des spectacles programmés. Il s'agirait pour nous de pouvoir entendre leur apport singulier, tant sur les thématiques que sur les publics touchés. Nous leur apporterions, en retour, nos compétences du point de vue artistique.

De manière plus générale, nous mettons un point d'honneur à chercher activement de nouveaux partenaires, qu'ils soient locaux ou régionaux. Notre territoire porte en son sein tellement d'associations et collectifs qu'il serait dommage de ne pas aller les dénicher, de ne pas soutenir de petites structures qui ont peu de ressources mais de réelles expertises, de même qu'il serait dommage de ne pas bénéficier de la force de frappe d'autres plus établies, telles que les maisons de jeunes, quelle que soit leur spécialisation, la Ligue des droits humains et, on peut rêver, le festival de Rotterdam, ou plus loin encore, le Moma.

En outre, il nous paraît important, par souci d'équité, de trouver l'équilibre entre des partenariats existants et de nouveaux partenariats, locaux ou régionaux. L'équité passe aussi, selon nous, par une juste répartition du temps, des espaces, des investissements et des moyens qui y sont consacrés. Nous visons, dès lors, à assurer le lien avec notre enjeu et nos actions et à assurer la représentation de la diversité de notre tissu associatif et culturel et des publics auxquels il s'adresse.

Enfin, pour renforcer le lien avec notre équipe, et pouvoir mettre des visages sur des projets, nous souhaitons organiser des rencontres annuelles festives avec nos principaux partenaires, qui permettraient de faire connaissance autrement que par le biais du travail.

2.8 → L'ACCÈS À NOS ACTIVITÉS

En 2020, la crise sanitaire mettait en lumière la fragilité du statut des intermittent·es du spectacle et des artistes en général, et de nombreux ménages voyaient diminuer sensiblement leurs revenus. Convaincu·es que la culture est un bien de première nécessité, nous avons proposé durant toute la saison 2020-2021 l'accès à nos spectacles à un prix libre et solidaire, permettant à nos publics de ne pas s'éloigner de notre offre culturelle.

Cette décision portée par notre équipe et adoptée lors de l'AG annuelle, offrait à chacun·e la possibilité de choisir librement le tarif qu'iel jugeait juste. Nous avons suggéré une série de prix, incluant le tarif Art.27 ainsi qu'un tarif plancher à 3,5 euros.

Cette initiative, chaleureusement accueillie par nos publics, est désormais inscrite dans notre politique culturelle, car si la crise sanitaire est derrière nous, elle a laissé la place à une crise économique qui impacte l'ensemble des citoyen·nes, et particulièrement les plus fragiles.

En encourageant la solidarité et en donnant à chacun·e la liberté de choisir le prix qu'iel peut payer, nous pensons contribuer à préserver et à promouvoir la culture comme bien commun accessible à toutes, tout en soutenant les artistes. Nous avons été les pionnier·es de cette politique tarifaire dans le paysage culturel bruxellois et sommes fier·es de cette démarche qui a depuis inspiré de nombreuses institutions et centres culturels, œuvrant à leur tour à une plus grande inclusivité et accessibilité de l'offre culturelle.



3 — LES ACTIONS CULTURELLES SPÉCIALISÉES

Le travail que nous menons depuis de nombreuses années dans les domaines de la danse, des arts plastiques et de la musique, l'engagement de personnel et la convergence du travail de nos différent-es chargé-es de projets dans toutes ces disciplines, la quantité et la qualité de nos opérations culturelles, la présence du Jacques Franck à de nombreux événements hors de nos murs ont fait naître une évidence : celle de demander une reconnaissance de spécialisation pour ces trois pôles.

A nos yeux, le Jacques Franck est le lieu adéquat pour accueillir des projets d'ambition dans chacun des domaines cités : danse, musique, arts plastiques.

3.1 → ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN ART CHORÉGRAPHIQUE

Le Jacques Franck s'est ouvert à la danse il y a plus de 35 ans, en commençant par le jeune public, et nous entendons poursuivre dans cette voie en faisant de nos espaces une scène incontournable.

Parmi les atouts du Jacques Franck pour être reconnu dans ce domaine :

- notre reconnaissance – unique pour un centre culturel – comme membre du réseau des scènes chorégraphiques
- la reconnaissance accordée lors du précédent contrat-programme dans le domaine de la danse
- les liens privilégiés et de confiance tissés de longue date avec des artistes, des institutions et des associations
- la création et le développement d'un projet hors norme et tout à fait singulier dans le paysage de la danse belge – *le Tremplin hip-hop*
- deux axes forts au sein de notre programmation : l'un tourné vers la danse contemporaine, l'autre vers les danses hip-hop
- l'accueil de nombreux-ses artistes chorégraphes et danseur-ses par le biais de résidences
- nos liens étroits avec toutes les acteur-ices du secteur chorégraphique à Bruxelles et en Wallonie (Contredanse, Charleroi danse, les membres du réseau des scènes chorégraphiques, etc.)
- l'organisation d'événements d'envergure tels que *Brussels Dance!*

- notre salle mythique de grande capacité – que cela soit sur le plateau ou dans les gradins
- deux personnes, l'une à ½ temps, l'autre à 1/3 temps, dédiées à la programmation et aux opérations culturelles au sein de notre structure

Notre rôle est de continuer ce que nous avons mené précédemment, en portant une attention particulière et continue à ce médium encore trop peu exploré en FWB, en le mettant en relation avec nos publics à travers plusieurs propositions d'actions et une palette élargie de programmations.

En poursuivant ce travail, nous souhaitons, d'une part, donner une plus large visibilité à la danse sur notre territoire, en particulier auprès de publics plus fragilisés et rarement au contact de cet art et d'autre part, contribuer à l'émancipation des individus via la découverte de cette pratique.

Notre ambition pour le prochain quinquennat :

En tout public :

- reprendre en diffusion dans le cadre des Rencontres Danse Cirque Théâtre entre 50 et 70% de spectacles de danse sur la saison
- alterner les soirées où seront programmés soit un spectacle seul, soit des soirées composées de différentes pièces courtes, mais d'esthétiques/disciplines différentes
- créer un focus danse, une année sur deux, dans tout l'espace public de la commune et sous diverses formes : courtes pièces, performances ou extraits de spectacles
- programmer des *Parcours dansés*, une année sur deux, et dont le Jacques Franck serait un point de départ ou de passage. Ce projet fait suite à notre collaboration avec *Si t'y danses*, qui, dans le cadre de l'inauguration du jardin Hélène de Rudder a donné naissance à la balade *Danser les volutes* en avril 2023

En jeune public :

- programmer chaque saison un, voire plusieurs spectacles de danse à destination du jeune public, tout en étant attentif-ves à la diversité des formes présentées, ainsi qu'à la diversité des tranches d'âges

- mener des projets d'animation dans le cadre scolaire en répondant aux appels à projets FWB, COCOF, PECA. De nombreuses écoles avec lesquelles nous collaborons expriment par ailleurs le souhait de travailler sur l'expression corporelle et la danse
- intégrer un volet jeune public dans les *Parcours dansés*

La reconnaissance annuelle, puis pluriannuelle du projet *Tremplin Hip-Hop* par la FWB ayant cessé, nous manquons clairement de moyens pour développer davantage nos actions, en particulier avec les danseur-ses urbains-es vers l'espace public sans le renforcement de notre spécialisation.

3.2 → ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN MUSIQUE NON CLASSIQUE

Depuis 2013, le Jacques Franck n'a cessé de développer son offre musicale. Cette évolution de la place de la musique au sein de notre centre culturel s'est faite au fil des rencontres et des appels à projets et répond à notre volonté d'agir face aux fractures sociales amplifiées par le passage de la pandémie.

Parmi les atouts du Jacques Franck pour être reconnu dans ce domaine :

- la mise en avant et le soutien de talents locaux ou émergents, reconnus ou pas, par la FWB
- la diversité des genres musicaux proposés, allant des musiques urbaines aux musiques du monde, en passant par le rock
- la programmation musicale à destination du jeune public, scolaire ou non
- l'accueil d'artistes en résidence de création et la mise à disposition de notre salle, de notre matériel et/ou de notre personnel
- le soutien aux artistes par la mise à disposition de nos espaces pour des tournages de clips, teasers d'album ou des séquences live
- notre capacité à accueillir et à organiser des événements d'envergure comme le *Chouette Festival*
- la reconnaissance de notre expertise en matière de programmation et la mise à disposition de notre personnel lors de la Fête de la Musique
- la place occupée par la musique dans plusieurs de nos opérations culturelles majeures
- l'adaptation de nos espaces et de nos équipements à cette discipline
- quatre personnes dédiées à la programmation et aux opérations culturelles. Deux personnes à mi-temps travaillent aux opérations culturelles majeures que sont *Intersongs* et *Murmuziek*. Deux personnes, chacune à tiers temps, travaillent à la diffusion et à la programmation au Jacques Franck et à l'extérieur

Notre ambition pour le prochain quinquennat est de :

- renforcer nos propositions en musiques urbaines
- pérenniser nos opérations culturelles phare que sont *Murmuziek* et *Intersongs*
- soutenir toute initiative musicale née lors de ces projets, comme *Pousse ton cri !* et *Parler d'amour*
- continuer notre travail de diffusion de la musique dans des lieux où la culture n'est pas/ peu accessible, avec les projets *Tagada Tsoin Soin* et les *Thés dansants des Tilleuls*
- proposer les soirées *Chants sacrés*, initiées par L'Echevinat de la Culture, des Cultes et des Philosophies non confessionnelles de Saint-Gilles
- réinterroger notre partenariat avec l'asbl Chouette qui coordonne le *Chouette festival* afin d'amplifier ce dernier
- soutenir des artistes émergent·es par le biais de résidences

Pour ce dernier point, nous prévoyons de :

- donner leur chance à des groupes qui ne sont pas programmés dans d'autres salles et leur offrir des moyens de création, en son ou en lumière
- instituer un parrainage entre artistes reconnu·es et artistes moins connu·es
- mettre en lien les artistes isolé·es avec nos partenaires communaux et/ou nos partenaires associatifs
- mettre en lien des artistes qui ne se connaissent pas, créant de la sorte un réseau de musicien·nes

3.3 → ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN ARTS PLASTIQUES

Au cœur de Saint-Gilles, le grand hall du Jacques Franck et ses vitrines sont un magnifique espace d'exposition qui a permis à de nombreux·ses artistes de présenter leurs œuvres et à des publics diversifiés de découvrir les arts plastiques.

Parmi les atouts du Jacques Franck pour être reconnu dans ce domaine :

- une programmation dense qui a vu passer de nombreux·ses artistes de la FWB
- nos collaborations fertiles avec le Musée de la Photo de Charleroi, le collectif La Nombreuse, la galerie Contretype, le Centre du film sur l'art, le Photobrussels Festival
- notre participation au Parcours d'artistes de Saint-Gilles et l'accueil d'une exposition d'envergure à cette occasion
- la rémunération donnée aux artistes pour l'organisation de leur exposition
- le soutien à la jeune génération d'artistes par l'attention portée aux écoles d'art sur notre territoire et par l'organisation d'événements d'envergure, tels que le *Print Print Market*
- des murs sur lesquels sont exposées des œuvres plastiques toute l'année
- un espace vaste parfaitement équipé pour l'accueil d'expositions d'envergure
- l'augmentation récente du temps de travail de notre chargée de projets Expositions lui permettant de développer un travail ambitieux

Notre ambition pour le prochain quinquennat est de :

- faire évoluer le Jacques Franck, espace d'expositions, en un pôle d'art contemporain
- concevoir des expositions d'art contemporain pointues tout en garantissant un accès symbolique et économique à tous les publics
- organiser cinq expositions par an d'une durée minimum de 8 semaines, majoritairement collectives et thématiques, soit 10 expositions supplémentaires pour le prochain quinquennat par rapport au précédent
- aborder des sujets de société par le biais de l'art contemporain
- donner une visibilité à une diversité de représentations
- donner des clés de compréhension de l'art contemporain aux publics via une pluralité d'outils de médiation
- renforcer la position de l'artiste dans les missions de médiation et de diffusion
- soutenir les artistes plasticien·nes en rémunérant le plus justement possible ceux avec qui nous travaillons/en développant un service d'aide et de conseils pour toutes celles installées en Fédération Wallonie-Bruxelles
- développer des partenariats avec la commune de Saint-Gilles et la FAP⁹²

Pour chacune de ces reconnaissances, on croise les doigts !

⁹² Fédération des Arts Plastiques



Exposition Espaces-temps – Hélène Amouzou ©ccJF

Exposition Youth — Visite Guidée ©ccJF



3.4 → ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE

Tout au long de ce dossier, nous n'avons eu de cesse de présenter notre projet d'action culturelle qui se décline à la fois dans un volet général et à la fois dans un volet intensifié.

Notre demande de reconnaissance en action culturelle intensifiée se justifie par :

- le projet *Intersongs*, qui se déroule depuis sa création dans une multitude de communes bruxelloises (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Woluwé-Saint-Lambert)
- le travail de *Murmuziek* en prison, réalisé d'abord à la prison de Forest et que nous voulons continuer au village pénitentiaire de Haren
- les projets d'école et singulièrement le projet avec les enfants de l'hôpital Saint-Pierre, situé dans les Marolles et appartenant au territoire de Bruxelles-Ville
- la coopération de notre centre culturel avec ceux de Forest et d'Anderlecht à travers le projet *Quel cirque !* et dont le cœur d'action porte sur la traversée des frontières et la mobilité des jeunes entre nos trois communes
- la densité et la petitesse de notre territoire communal, frontalier avec Ixelles, Bruxelles, Anderlecht et Forest favorisent un brassage de cultures. Notre territoire d'action est bien plus large et s'adresse, en termes d'usager-es, à la région dans son ensemble
- l'accueil du festival *Bruxelles Babel*, organisé par l'asbl Tremplins et qui vise, notamment, à construire des ponts entre le secteur artistique, les associations de jeunesse, les écoles et les organismes culturels situés sur le territoire bruxellois
- les collaborations menées avec des partenaires issus de tout le territoire bruxellois
- la proximité de transports publics – gare, stations de métro/tram – amenant de nombreux-ses spectateur-ices venues de tout Bruxelles et de Wallonie
- le foisonnement de nos activités, toutes disciplines confondues

3.5 → COOPÉRATION ENTRE CENTRES CULTURELS

Notre territoire d'action et notre demande de reconnaissance d'action culturelle intensifiée sont des arguments suffisants pour que le Jacques Franck porte la demande d'une reconnaissance de coopération entre centres culturels pour la Concertation.

Gouvernance

5

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

1 — ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET DEMANDES DE RECONNAISSANCE

1.1 → IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

- A — Dénomination sociale : asbl
- B — Adresse complète du siège social
du centre culturel : Chaussée de Waterloo, 94
— 1060 Saint-Gilles
- C — Commune(s) composant le territoire
d'implantation du centre culturel :
Saint-Gilles
- D — Site internet : www.lejacquesfranck.be
- E — Nom et coordonnées de la personne
assurant la direction du Centre culturel :
Sandrine Mathevon
02 538 90 20 — 0495 21 05 74
sandrine.mathevon@lejacquesfranck.be
- F — Numéro ONSS : 383024-86
- G — Numéro d'entreprise : 0413.4552.73
- H — Statuts de l'ASBL : voir annexes doc 4

1.2 → ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS

- Action culturelle générale
- Action culturelle intensifiée
- Action culturelle spécialisée – art chorégraphique
- Action culturelle spécialisée – musique non
classique
- Action culturelle spécialisée – arts plastiques
- Coopération entre centres culturels

1.3 → COMPOSITION ACTUALISÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

AG	CA	CG	Prénom	Nom	Nom association ou Représentant.e Commune de Saint-Gilles ou Cocof
x	x		Thierry	BAREZ	DOUZEROME (Centre d'Expression et de Créativité)
x	x		Marie	BAUDOIN	REPRESENTANTE COMMUNE DE SAINT-GILLES
x	x		Samira	BENALLAL	REPRESENTANTE COMMUNE DE SAINT-GILLES
x	x		Mathieu	BIETLOT	MAISON DU LIVRE
x	x		Sandrine	DEBUNNE	PAC (Présence et Action Culturelle)
x	x		Cloé	DEVALCKENEER	REPRESENTANTE COCOF
x	x		Rémi	DEVIEUNE	REPRESENTANT COMMUNE DE SAINT-GILLES
x	x		Marie-Noëlle	DONNEAUX	METIERS D'ART Asbl
x	x		France	FONTAINE	COLLECF ALPHA (Alphabétisation d'adultes à Bruxelles)
x	x		Carine	GRACEFFA	REPRESENTANTE COMMUNE DE SAINT-GILLES
x	x		Luis	GUTIERREZ	CIFA (Centre interculturel de Formation par l'Action)
x	x		Gérardo	IZQUIERDO TAPIA	COMITÉ DES SANS-EMPLOIS
x	x	x	Pierre	JEANRAY	PERMANENCE JURIDIQUE ET FISCALE BRUXELLOISE
x	x		Michel	LIBOUTON	REPRESENTANT COCOF
x	x	x	Marc	NAETHER	REPRESENTANT COMMUNE DE SAINT-GILLES
x	x		Pierre	PUTTERIE	UNION TOURISTIQUE / LES AMIS DE LA NATURE
x	x		Ann	RESSELER	LE BAZAR - Maison de jeunes
x	x	x	Juliette	ROUSSEL	REPRESENTANTE COMMUNE DE SAINT-GILLES / SERVICE DE LA CULTURE
x	x	x	Laurent	SCHEID	REPRESENTANT COMMUNE DE SAINT-GILLES / PRESIDENT
x	x		Julien	UYTTENDAELE	REPRESENTANT COMMUNE DE SAINT-GILLES
x			Yvan	BAUWENS	U.R.C.C. (Union Royale des Commerçants du Centre de Saint-Gilles)
x			Jacques	CLABOTS	ORDRE DES KUULKAPPERS DE SAINT-GILLES
x			Benjamin	DEBAILLEUL	JEUNES MR
x			Patrick	DEBOUVERIE	SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-GILLES
x			Cindy	GAUVIN	FONDS PIERRE PAUL HAMESSE
x			Charlotte	LALAU	LA NOMBREUSE
x			Jean-Christophe	LAMY	CENTRE D'ÉTUDES TIBÉTAINES
x			Abel Robert	MANDJOMBE BOSSAMBO	CENTRE FAMILIAL BELGO IMMIGRE
x			Marie-José	MARTIN GARCIA	C.A.F.A. (Centre d'Accompagnement et de Formation pour Adultes)
x			Benjamin	ZURSTRASSEN	MUSÉE HORTA
			En attente de nomination d'un remplaçant pour AG		LEZARTS URBAINS
			En attente de nomination d'un remplaçant pour AG		CFS (Collectif Formation Société)

1.4 → COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ORIENTATION

Prénom / Nom	Association
Alexandre ALONSO-DIAZ	
Barbara GIAGNORIO	CPAS de Saint-Gilles
Valérie PROVOST	Pierre Papier Ciseaux
Marie CAMOIN	
Karim DJAOUI	
Léonore FOURÉ	Trapèze asbl
Orlando KINTERO	
Myrrhine KULCSAR	CPAS de Saint-Gilles
Ann LEFEVER	
Sophie MATAN	
Brigitte MOLENKAMP	
Ana NEVES	
Yves POLIART	
Tania VITERI SAENZ	
Alicia MAISO	
Pierre PUTTERIE	
Ann RESSELER	

2 — LE CONSEIL D'ORIENTATION

Tout au long de la durée du contrat-programme, notre Conseil d'Orientation, pourtant impliqué et de très bonne volonté, a connu quelques difficultés.

Dans le précédent quinquennat, en tant que voisin-es, son travail avec le Jacques Franck, s'est avant tout porté sur le projet de *La cour à partager*. Le Conseil d'Orientation a été un véritable appui dans la réflexion et la maturation du projet, mais également dans les liens que nous avons pu développer avec les habitant-es du quartier.

Le lien entre l'équipe du Jacques Franck et les membres du Conseil d'Orientation s'est un peu distendu lors des épisodes de fermeture des lieux culturels, en raison de la pandémie de Covid. Notre équipe était principalement focalisée sur le respect des consignes sanitaires, que nous avons appliquées scrupuleusement, et occupée à résoudre les problèmes de planning. De même que le travail de nos collègues a consisté à respecter nos engagements vis-à-vis des artistes et à leur

proposer de nouvelles dates de représentation dans un calendrier qui était déjà pourtant bien rempli au moment de la première fermeture.

Nous avons fait le choix, pas tout à fait conscient, de nous concentrer sur le cœur de notre métier – accueillir des publics et les mettre en relation avec nos programmations et nos opérations culturelles – au détriment d'un travail de réflexion et d'analyse avec notre CO aussi poussé qu'avant la crise sanitaire. Conseil d'Orientation qui, soit dit en passant, a interpellé notre commune sur les ressources disponibles qui pourraient être mises à disposition des artistes, fragilisé-es voire en difficulté financière lors de cette pandémie.

Par ailleurs, tout au long de la durée du contrat-programme, nous avons connu quelques mouvements au sein même de notre Conseil d'Orientation.

Marie Camoin en a été la présidente de sa création à juin 2019. Elle a cédé sa place à Yves Poliart, qui en a endossé le rôle jusqu'en septembre 2022. S'il continue à nous accompagner dans nos réflexions en tant que membre de l'assemblée, il n'a pas été remplacé depuis lors.

En effet, en raison du temps de travail considérable que demande la rédaction du nouveau contrat-programme, en plus du travail quotidien, du partage nécessaire du contenu qui y est lié avec le CO et faute de candidat-es à cette fonction, nous avons dû nous résoudre à poursuivre nos séances sans présidence. Cela étant, notre CO, et particulièrement dans cette période attendue d'analyse et de propositions de nouveaux projets, a toujours été sollicité à propos de nos politiques culturelles.

Cependant, force est de constater que ne travaillant pas sur un projet commun, comme l'était le projet d'aménagement de la cour, il est plus difficile de mobiliser les citoyen·nes dans un travail de réflexion. Même si nous avons toujours pu compter sur un noyau dur de participant·es au CO, l'assemblée en elle-même mérite d'être redynamisée en accueillant en son sein de nouveaux·lles venu·es et en procédant à l'élection d'un·e président·e. Ce sera chose faite dès la rentrée 2023-2024.

A la difficulté de la collaboration en raison du Covid s'est donc ajoutée la difficulté de la gestion de l'assemblée.

A noter encore que la préparation et l'animation du CO ainsi que la coordination et en partie la rédaction du contrat-programme sont portées par une seule et même personne au sein de notre équipe, laquelle coordonne le pôle communication et médiation. La charge de travail est considérable et n'est pas tenable dans un temps de travail décent. Nous envisageons de déléguer le travail de gestion du Conseil d'Orientation à une personne dédiée à la médiation et aux liens avec le quartier.

3 — ÉQUIPE, ORGANISATION DU TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

3.1 → QUELQUES MOTS À PROPOS DE L'ÉQUIPE

L'équipe du Jacques Franck est une équipe formidable : engagée, passionnée, pleine de bonne volonté et d'envie de bien faire. Ses choix artistiques nous semblent justes et en adéquation avec les thématiques qui traversent et bouleversent parfois nos sociétés tout en répondant pleinement aux enjeux qu'elle a elle-même définis et aux attentes de la FWB en matière de droit à la culture et d'exercice des droits culturels. C'est également une équipe qui se remet en question et qui sait remettre en question ses projets.

C'est enfin une équipe qu'il faut parfois freiner tant l'enthousiasme est prépondérant et qui oublie, parfois, de le mettre de côté lorsqu'il s'agit de faire des choix de projets.

Même si les dépassements d'heures sont inhérents à notre travail, en raison notamment des activités prévues en soirée ou le week-end, ils sont chez nous légion. La motivation et l'engagement de notre équipe ne peuvent pas justifier un rythme de travail effrené. L'accumulation d'heures supplémentaires nous interpelle car nous sentons que le bien-être de nos travailleur·ses est en jeu et que ce rythme ne peut perdurer indéfiniment.

La rupture du contrat pour force majeure médicale d'une de nos travailleuses en situation de burn out a été un premier signal d'alerte. D'autres travailleur·ses nous ont également signifié la surcharge de travail et la fatigue qu'ils éprouvent. Ces travailleur·ses, à juste titre, espèrent que l'institution pourra apporter une réponse concrète à leurs besoins bien légitimes.

Il faut également mentionner que l'arrivée du nouveau décret, en replaçant les droits et opérations culturels au cœur de l'action des centres culturels tout en mettant la programmation pure et dure au second plan, a modifié en profondeur les pratiques professionnelles de nos collègues.

Leur métier a évolué, sans pour autant que les directions ne soient outillées par l'administration pour accompagner ce changement de façon harmonieuse et sereine car tout changement, amené brutalement, est parfois mal vécu ou mal compris.

Pour pallier ces deux constats organisationnels, nous avons fait le choix de clarifier notre organigramme. L'enjeu n'était pas tellement de savoir « qui fait quoi » et de mettre des noms et des fonctions sur un schéma, ce que nous avons fait, — et nous reconnaissons bien évidemment que cet aspect de l'organisation du travail est primordial —, mais plutôt de travailler en profondeur sur le contenu des fonctions, de remanier certains processus de travail qui manquaient de cohérence, de préciser de nouvelles attentes et de nouveaux objectifs de travail, de remettre de l'ordre et ce faisant, de rééquilibrer autant que faire se peut les charges de travail trop importantes. Les fiches de fonction ont, dès lors, été réactualisées, au regard des enjeux du décret et de son application concrète sur le terrain. C'est dans ce cadre que nous avons modifié le titre des fonctions de nos collègues programmateur·ices par le titre de chargé·e de projets, chacun·e de nos collègues conservant son domaine de prédilection : arts vivants, danse, musique, cinéma, ...

En plus de ce titre, nous avons également fait le choix d'harmoniser certaines tâches, rendant cohérente et transversale la fonction de chargé·e de projets. Le but étant que l'ensemble des collègues assumant ce poste répondent aux mêmes exigences et partagent toutes les obligations qui leur incombent.

Notre équipe a également connu de nombreux changements au cours de la durée du premier contrat-programme. Départs, glissements de fonction, reconnaissance de fonction et arrivée de nouveaux·lles collègues ont redessiné notre équipe ces dernières années. Sur ce dernier point, il faut signaler que l'équipe de chargé·es de projets s'est élargie : sur les années 2021, 2022 et 2023 ce ne sont pas moins de quatre nouvelles collègues qui ont été engagées, dans une équipe qui compte désormais 10 chargé·es de projets. Trois des collègues engagées l'ont été à mi-temps, dont le contrat de l'une est cofinancé par le projet de coopération et la dernière l'a été à tiers temps.

Ce sont bien sûr des opportunités qui nous ont permis de réaligner les missions du Jacques Franck, de redonner de l'air à certains endroits, de pousser plus loin et de façon plus affûtée nos missions et de préparer les demandes de spécialisations reprises dans ce dossier. Cela nous bouscule positivement dans nos pratiques, mais également dans la vision que nous avons de notre métier.

3.2 → DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Pour ce nouveau quinquennat, notre équipe souhaite mettre au cœur de son processus le bien-être au travail, malgré le contexte financier quelque peu incertain. C'est un défi qu'elle s'est fixée et qu'elle entend mener à son terme.

La notion de bien-être peut être très large. Chez nous, elle se déclinera sur deux plans : structurel et fonctionnement interne.

A. Aspects structurels

L'augmentation du personnel complexifie la gestion de ce personnel. Nous atteignons sans doute un cap : celui qui consiste à « professionnaliser » le cadre et les règles de travail, en tenant compte des travailleur·ses de longue date habitu·es à certaines pratiques, tout en accueillant les nouveaux·elles venues et en garantissant à chacun·e une équité de traitement.

Règlement de travail

Un des premiers chantiers à devoir être entamé est la mise à jour de notre règlement de travail. De nombreux changements, en matière d'organisation et de droit social sont intervenus ces dernières années, comme le télétravail ou le droit à la déconnexion. Il conviendra d'inclure dans nos documents légaux et dans nos modes de fonctionnement ces nouvelles informations et impératifs. Cette mise à jour permettra aussi la clarification et/ou la complétion de certains points, comme la gestion des heures supplémentaires, afin de les inclure, eux aussi, dans un fonctionnement optimal. Ce chantier sur le règlement de travail poursuit l'objectif d'offrir à chacun·e des employé·es du Jacques Franck un

cadre équitable et juste pour toutes, où chacun·e se sent respecté·e et sait dans quel cadre iel a le droit d'agir. Cet aspect du travail participe à ce que nous avons développé plus haut sur la professionnalisation de l'équipe.

Avantages extra-légaux

Le deuxième chantier sera de poursuivre les réflexions entamées lors de la saison 22-23, à la demande de l'équipe, à propos de l'octroi d'avantages extra-légaux. Nous appliquons depuis juin 2022 les barèmes à 100% de notre commission paritaire et nous octroyons des chèques repas mais il n'y a pas de prime annuelle. L'ensemble de nos collègues réclament que leur employeur en fasse plus en matière de gestion salariale et cela passe, notamment, par l'augmentation de la valeur faciale des chèques repas et/ou l'octroi d'une assurance hospitalisation. L'octroi surprise d'éco-chèques, négocié par notre fédération, a été positivement reçu par l'ensemble des travailleur·ses. A ce stade, il conviendra de poursuivre l'exploration des différents avantages extra-légaux, d'évaluer leur coût réel et de développer une politique salariale en conséquence.

Ressources humaines

Au sein de notre structure, certains postes n'ont pas été remplacés quand d'autres doivent être créés afin de répondre le plus adéquatement possible à notre enjeu et ses axes de travail.

Plaçant le vivre-ensemble au cœur de notre action culturelle future, il nous paraît dès lors essentiel et indispensable d'avoir au sein de notre équipe une personne dédiée à la médiation. En effet, sur le plan artistique, nos projets se sont ouverts davantage à des publics plus précaires et/ou plus éloignés de la culture. Le contenu

artistique/intellectuel/culturel/social/citoyen est bien présent pourtant, la dimension de «liens» et d'ouverture aux initiatives citoyennes locales est, jusqu'à présent, insuffisamment développée dans nos pratiques et dans la manière dont nous construisons et développons nos projets. C'est pourtant de cette manière que nous voulons construire nos cinq prochaines années. Pour que le travail de médiation porte ses fruits et s'inscrive dans la durée, nous avons besoin d'une personne qui serait sur le terrain pour provoquer les rencontres et instaurer un lien de confiance permettant au Jacques Franck d'être un visage connu de toutes sur notre territoire d'action.

Nous imaginons, dès lors, que les missions d'un-e médiateur-ice culturel-le seraient de mettre en relation la culture sous toutes ses formes et les habitant-es de notre territoire d'action, in situ ou dans l'espace public. De cette manière, iel contribuerait à rendre effectif l'exercice des droits culturels de chacun-e. Iel jouerait également le rôle d'intermédiaire entre notre centre culturel et les associations saint-gilloises, en tissant des liens durables entre toutes. Iel assurerait également un rôle de représentation auprès des institutions saint-gilloises (CPAS, réunions de cohésion sociale, ...). Notre futur-e médiateur-ice pourrait également initier et/ou accompagner des projets en privilégiant la coconstruction avec les partenaires impliqués, comme les associations/habitant-es du quartier/maisons de jeunes, pourquoi pas à l'occasion de *la Zinneke*, ou en réitérant l'expérience vécue à l'occasion de l'inauguration du jardin Hélène de Rudder. Le-a médiateur-ice culturel-le assurerait en outre le lien entre nos activités internes et leur rayonnement auprès d'un large public, qu'iel sensibiliserait au contenu artistique/philosophique/politique/social. De même qu'iel assurerait la gestion du Conseil d'Orientation.

Cet engagement est d'autant plus nécessaire que le Jacques Franck – en partenariat avec la commune de Saint-Gilles et de la Région dans le cadre d'un contrat de quartier – a aménagé sa cour arrière. D'espace de chargement et de déchargement de matériel, elle est devenue un espace public ainsi que le prolongement de la cour de récréation de l'École du Parvis toute proche et un espace à partager où des événements culturels et des initiatives citoyennes pourront prendre place. C'est donc un lieu à faire vivre, qu'il serait dommage de laisser s'éteindre, alors même qu'il a émergé grâce aux besoins que le Jacques Franck a identifiés lors de la première analyse partagée du territoire. Sur le plan budgétaire, nous avons inclus une personne à mi-temps.

En termes d'infrastructures, depuis de nombreuses années, la personne qui en assurait la gestion

quotidienne n'a pas été remplacée. Si des budgets ponctuels sont mis à disposition chaque année pour maintenir les lieux dans un état conforme, ce n'est pas suffisant. D'une part, parce que cette gestion ruisselle sur d'autres postes de l'équipe de direction (générale et technique), entraînant surcharge de travail (administrative et maintenance technique) et entretenant le flou sur certaines fonctions. D'autre part, parce que nous sommes tributaires du calendrier de prestataires externes parfois incompatible avec nos activités. Et enfin, parce que nos bâtiments ont besoin d'un entretien quotidien doublé d'une vue globale des tâches à y entreprendre tout au long de l'année.

Enfin, nous éprouvons le besoin de consolider les enveloppes financières dédiées aux projets. Nous affirmons que cette partie du travail doit passer par l'engagement d'une personne dédiée à la recherche de financements supplémentaires, à la rédaction des demandes de subvention et au suivi administratif des dossiers introduits.

B. Fonctionnement interne

En fonction du budget qui nous sera alloué, nous pourrions directement agir sur les éléments renseignés plus haut. Mais il faut également souligner que ce travail sur les éléments structurels demande un soin et une attention particuliers ainsi qu'un mode de fonctionnement qui lui soit pleinement dédié.

En termes de dynamique de travail, nous avons décidé d'amorcer un travail en intelligence collective, accompagné et supervisé par un-e prestataire externe. Démarche qui nous semblait la plus à même de répondre au mieux et de façon complète aux attentes formulées par une partie de l'équipe et qui a été validée par l'équipe de direction et le CA.

Il faut cependant ajouter que cette démarche n'est pas neuve au Jacques Franck car nous avons déjà travaillé en collectif sur la rédaction d'une annexe au règlement de travail régulant la consommation d'alcool sur le lieu de travail. Nous avons également préparé ce projet d'action culturelle lors de 6 journées en intelligence collective. Nous avons également entamé collectivement la recherche de prestataires externes pour nous accompagner dans un processus au long cours.

Se faire accompagner par un prestataire externe permettra de rendre effectives nos réflexions et garantira que le changement, même s'il est lent et avance parfois en tâtonnant, peut avoir lieu.

Lors de ce nouveau quinquennat, nous ambitionnons de :

Rééquilibrer la charge de travail, en tenant compte des ressources disponibles et/ou nécessaires et du temps à y consacrer.

Ce travail passerait par :

- La constitution d'une grille de critères de choix de nos opérations culturelles/notre programmation consultée régulièrement et à chaque fois qu'une opportunité de projet émerge
- La réduction de nos activités et la réorganisation de notre planning qui permettraient de garder encore plus d'espaces disponibles pour les initiatives citoyennes ou associatives
- Le développement de la transversalité et/ou de la mutualisation au sein de notre équipe de chargé-es de projets
- L'organisation du travail en binôme, permettant l'allègement de la charge de travail, le partage des tâches, le remplacement rapide, si nécessaire, pour assurer la continuité des activités
- La distribution des projets d'école au sein de l'équipe de chargé-es de projets
- La vision globale du travail d'équipe, en incluant plusieurs impératifs (bâtiment, ressources disponibles, temps nécessaires, disponibilité, ...)

Redéfinir les rôles et les responsabilités de chacun-e.

Ce travail se ferait sur :

- La clarification du cadre décisionnel
- Le développement de nos capacités à prendre des décisions individuelles et collectives
- Le fait de donner des mandats ET des responsabilités clairs
- Le développement de la concertation pour plus de démocratie dans les prises de décision

**Consolider une vision unique et commune.
Ce travail se traduirait par :**

- Le partage régulier, au sein de l'ensemble de l'équipe, des missions et du projet d'action culturelle, afin qu'ils soient compris, portés et défendus par toutes au fil du temps
- La définition de ce qu'est réellement le Jacques Franck pour nous et les valeurs que nous défendons.

Améliorer notre communication interne et nos relations interpersonnelles.

Ce travail se traduirait par :

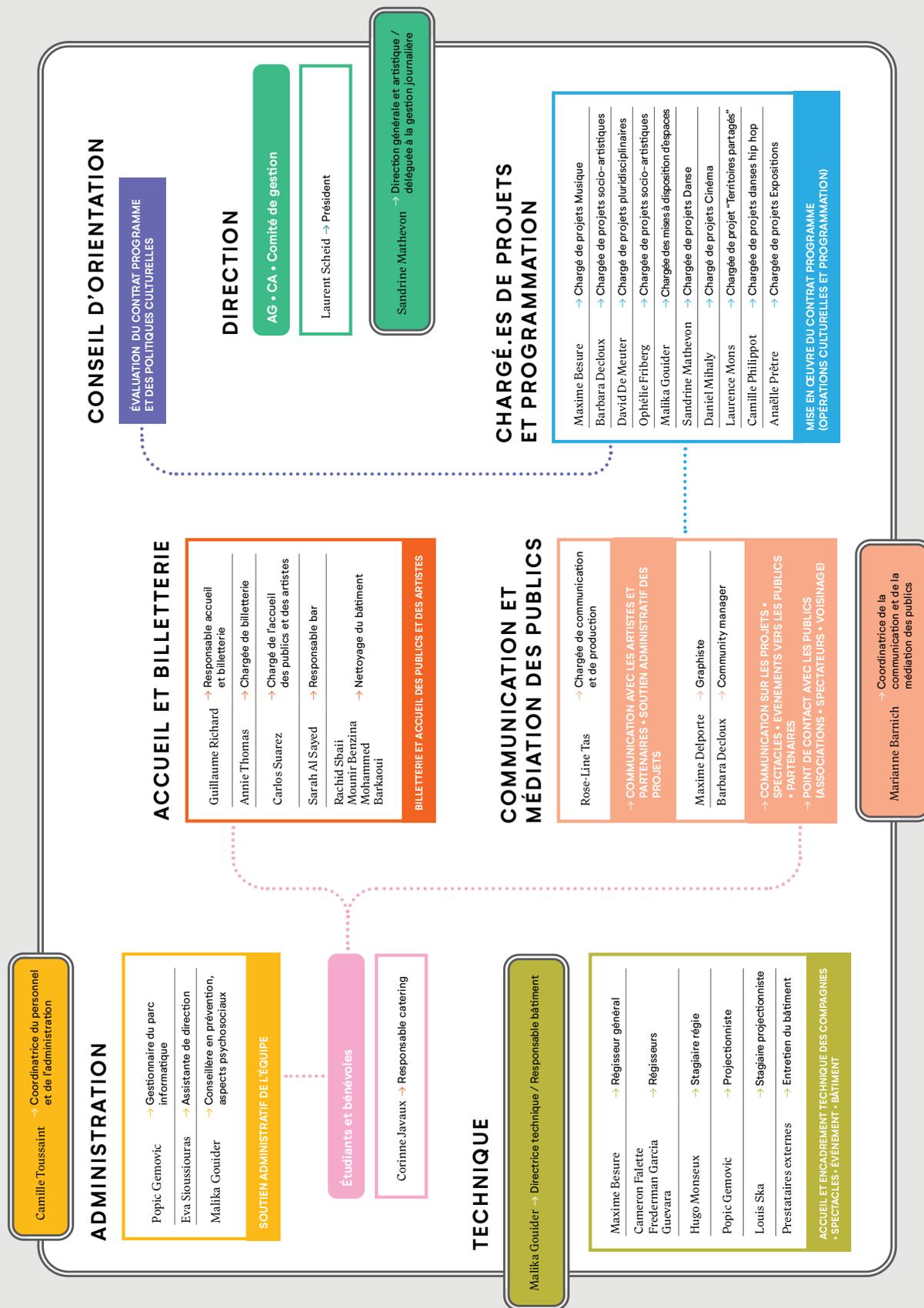
- L'apprentissage et la mise en pratique d'outils
- La méthodologie et la structuration de notre travail
- Une meilleure organisation des réunions de travail, en tenant compte du type de réunion, du temps qu'il faut y consacrer, des rôles que chacun-e y joue

Célébrer nos réussites.

Ce travail passerait par :

- L'organisation de journées annuelles de mises au vert permettant à la fois de faire le point sur les projets passés et de travailler la cohésion d'équipe, la reconnaissance, l'encouragement et la convivialité

3.3 → COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



4 — MOYENS FINANCIERS

4.1 → CADRE GLOBAL

Depuis la remise de notre ancien contrat-programme et son application effective, le cadre budgétaire dans lequel nous évoluons a fortement changé. Le travail sur les budgets 2023 et 2024 nous donne un aperçu chiffré des difficultés de gestion que nous rencontrons dans notre travail quotidien. La projection budgétaire pour les années couvertes par le prochain contrat-programme, quant à elle, confirme la précarité financière de notre structure, compte tenu de toutes les travailleur·ses qu'elle emploie et des opérations culturelles qu'elle mène.

Ces difficultés se marquent sur plusieurs plans : non-refinancement des dotations communales annuelles accordées, inadéquation des subventions de la FWB au regard des exigences du décret de 2013 sur les centres culturels, indexation des salaires et surcoûts liés à l'inflation sur tous les biens et services à payer.

Concernant les subventions communales, celles-ci n'ont pas été indexées depuis 2012. Ce qui représentait à l'époque 1/3 de nos produits (classe 7) en constitue aujourd'hui 17,9%, et au budget 2025, 13,5%, à la condition que les autres pouvoirs subsidiants rencontrent les objectifs fixés. Cependant, les autorités communales ont pallié l'absence d'augmentation de notre subvention par l'octroi de subventions ponctuelles (dites extra) nécessaires et bienvenues permettant d'optimiser notre espace, mais ne permettant pas d'assumer les surcoûts décrits plus haut. A ce titre, soulignons l'apport financier important dégagé pour la rénovation de notre bâtiment : travaux de chauffage dont le coût total est estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros, travaux de remise

à neuf de nos loges, aménagements de l'accueil et du bar. Tous ces travaux ont été menés à notre initiative et sous notre impulsion. Ils ont été discutés en CA et AG puis transmis aux échevin·es et au bourgmestre par les membres de la chambre publique et ont trouvé un écho favorable auprès de nos édiles et de l'administration communale. Ce soutien indéfectible est à souligner malgré l'absence d'augmentation du subside communal.

L'apport bienvenu de la commune se marque aussi par la mise à disposition de personnel, essentiellement des travailleur·ses sous contrat article 60 pour l'accueil du public, par l'entremise du CPAS. Si ces travailleur·ses sont essentiel·les au fonctionnement de nos activités et sont considéré·es comme des travailleur·ses permanent·es dans les tâches qu'ils réalisent, iels ne sont pas dédié·es aux opérations culturelles, qui constituent pourtant le cœur de notre projet d'action culturelle global.

Pour mener à bien ce projet d'action culturelle global, nous recevons des subventions de la FWB et de la COCOF, puisque le Jacques Franck est reconnu comme centre culturel. Elles nous permettent, en réalité, de répondre essentiellement à l'aspect « démocratisation de la culture », en témoigne la présence nombreuse de spectateur·ices à nos événements payants, comme gratuits. Or, le nouveau décret exige des centres culturels qu'ils mettent en œuvre l'aspect « démocratie de la culture » par le biais d'opérations culturelles dont les finalités artistiques doivent répondre à des enjeux sociaux et sociétaux identifiés dans les démarches d'analyse partagée du territoire. Le temps de mise en œuvre de ce travail et son coût ne sont que très partiellement pris en charge par la trajectoire de refinancement des centres culturels suivie au cours du premier contrat-programme.

Ce changement vers un travail soutenu en faveur d'opérations culturelles qui permettent l'exercice de la démocratie culturelle est, depuis 2013, intégré dans nos équipes. Il fait sens avec les valeurs que nous portons individuellement et que nous défendons dans nos projets. Cependant, il faut reconnaître que cet aspect du travail est celui qui demande le plus de ressources — en termes de moyens financiers, de temps de travail, de tâches administratives, d'implication sur le terrain, etc. — et qui génère nombre d'emplois, principalement artistiques, et de nombreux bénéfices invisibles profitables à la société toute entière — tels que le travail de liens et de cohésion sociale, d'éducation, de réflexion, d'ouverture, etc.

Il est important de souligner que l'aspect « démocratie de la culture » n'est rendu possible que par l'octroi de subventions ponctuelles,

incertaines et fluctuantes et qu'il ne génère pas ou très peu de recettes propres.

Dans l'absolu, les subventions pluriannuelles couvrent de moins en moins l'ensemble des dépenses. En trois ans, cette diminution est de plus de 5%. Nous devons sans cesse trouver ces subventions ponctuelles, jamais garanties et qui demandent un temps de recherche et de justification supplémentaire. Cette manière de fonctionner apporte énormément de contraintes et de stress au quotidien : surcharge administrative de travail, désorganisation des plannings qui doivent tenir compte de l'incertitude et démarrer au moment où la subvention tombe, manque de libertés dans la conduite des projets afin de répondre à des critères de choix et/ou de réussite, etc.

Enfin, comme pour l'ensemble des entreprises, notre masse salariale a augmenté de façon considérable, puisqu'elle a intégré tous les sauts d'index. Il est d'ailleurs interpellant de noter que le salaire de nos travailleur·ses, en même pas deux ans, a augmenté de presque 700€ bruts pour les travailleur·ses à temps plein, augmentant par conséquent les coûts pour l'employeur. Si l'on se réfère aux chiffres du Bureau fédéral du Plan, le taux d'inflation cumulé sur les années 2022 (+9,59%), 2023 (4%), 2024 (3% prévus) correspond à un surcoût total de + 16,59 %. L'alignement de l'indexation de nos subventions sur l'indexation des salaires n'a pas été suivi par tous nos pouvoirs subsidiaires ou, s'il l'a été, il ne s'est pas fait à la hauteur des nouvelles dépenses, mettant à mal l'équilibre budgétaire que nous tenions depuis de nombreuses années, a fortiori avec la réalité décrite plus haut.

A cela s'ajoute que le montant des primes ACS est progressivement passé de 100% à 95% à l'occasion du renouvellement des postes de travailleur·ses parti·es à la pension ou changeant d'orientation professionnelle, augmentant dès lors l'intervention de l'employeur dans le paiement des salaires.

Un autre obstacle que nous rencontrons dans la consolidation de nos moyens financiers trouve sa source dans les nombreux travaux passés et à venir. En effet, pour les mener à bien, il est nécessaire de fermer notre centre culturel, réduisant de facto les plannings de programmation, supprimant pendant quelques mois, la possibilité de dégager des recettes supplémentaires liées à nos activités et à nos mises à dispositions.

Précisons ici que le CA du Jacques Franck s'apprête à voter l'augmentation tarifaire de nos locations de salles. En réalité, il s'agit

essentiellement de compenser l'augmentation des frais énergétiques de ces derniers mois plutôt que d'espérer une quelconque augmentation de nos recettes.

Compte tenu de tous ces éléments, il nous paraît urgent et nécessaire de renforcer et de stabiliser les moyens financiers dédiés à notre institution – travailleur·ses comme opérations culturelles. A ce titre, nous demandons un refinancement de notre centre culturel. Nous maintenons notre demande de reconnaissance de l'intensification puisque nos opérations culturelles traversent Bruxelles dans sa diversité et concernent différentes communes – qui changent d'une année à l'autre –, et ajoutons de nouvelles reconnaissances suivant le dispositif des spécialisations sectorielles.

A ce titre, nous sommes un des rares centres culturels à mener une politique de soutien à la danse dans son volet jeune public, tout public et avec des événements répétés depuis des décennies. Notre action s'accroît depuis cette année via le volet participatif et de coconstruction de projets et/ou d'événements avec les acteur·ices de la mouvance hip-hop. Cette spécialisation demande plus de temps de plateau, d'occupation des espaces et de temps de travail et donc un soutien financier plus prononcé. La reconduction et le renforcement de la spécialisation s'avèrent nécessaires.

De plus, la poursuite d'opérations culturelles, comme *Murmuziek* et *Intersongs*, débutées avec le premier contrat-programme est inenvisageable sans un financement structurel et pérenne. Nos demandes de spécialisations, seule manière de répondre durablement à notre ambitieux projet, rentrent dans ce cadre, tout en étant parfaitement justes du point de vue artistique et tout en rencontrant pleinement les attendus des spécialisations.

Le Jacques Franck espère être reconnu à la hauteur de son projet, mené avec conviction et engagement au fil des jours.

4.2 → RENOUVELLEMENT DU PARC LUMIÈRE

Au regard d'une directive européenne sur l'écoconception qui interdira la vente des ampoules halogènes fin 2024, le centre culturel Jacques Franck, lieu pluridisciplinaire qui accueille de nombreuses activités tout au long de la saison, doit adapter son parc lumière pour se mettre aux normes et anticiper la transition de ses projecteurs halogènes vers le LED.

En plus de la question énergétique et du matériel à acquérir, c'est une révolution méthodologique sur plusieurs plans qui s'annonce. La transition vers le LED entraînera des investissements conséquents en matière de matériel tout en obligeant l'évolution technique de nos salles de spectacle. De même, la formation de notre personnel technique pour y faire face devra être prise en compte.

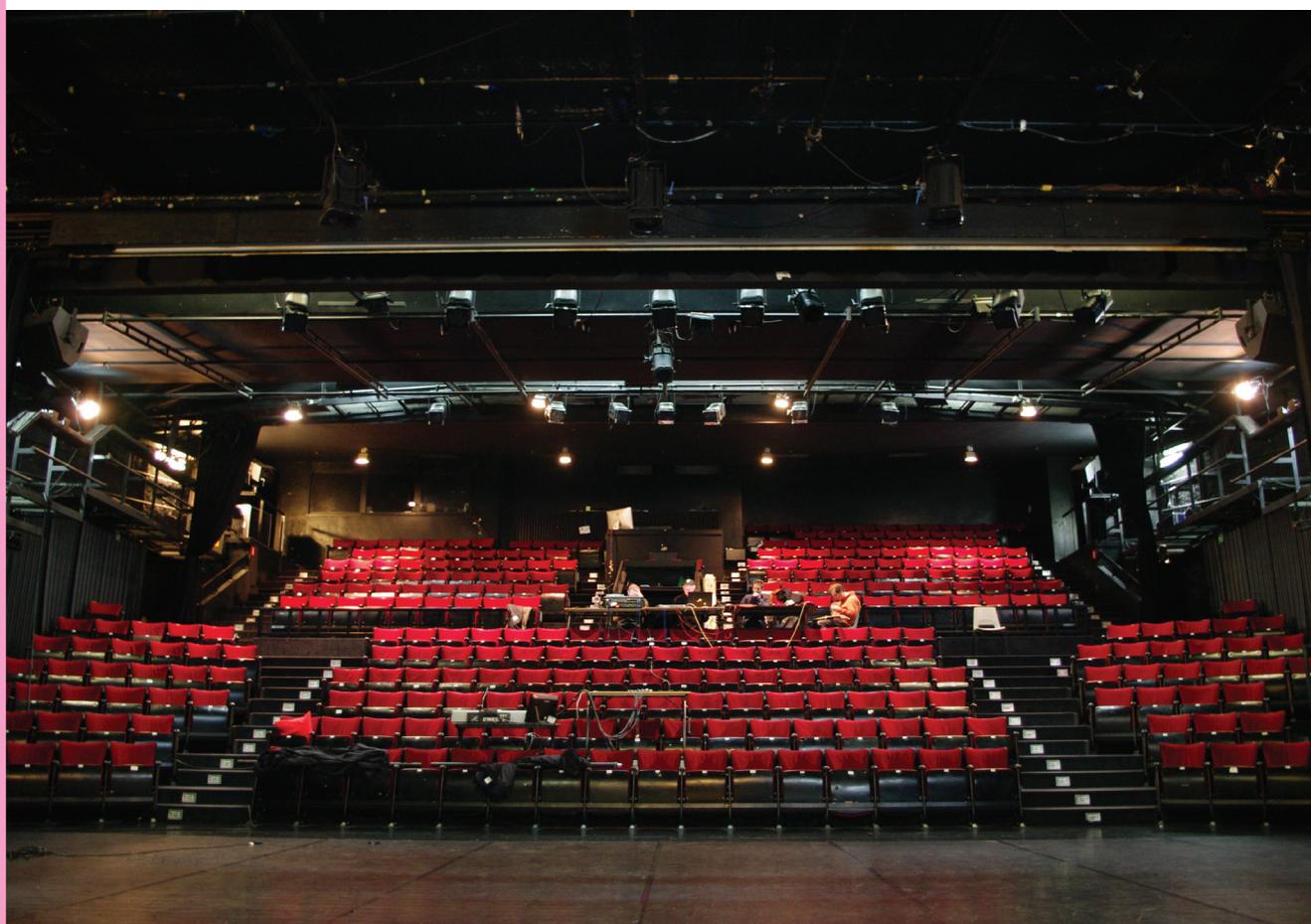
Concernant l'évolution technique de nos salles, le type d'équipements nécessaires (pupitres, canaux DMX, réseau numérique) et la méthodologie de

montage devront être revus car les appareils d'éclairage LED professionnels demandent un arrangement électronique complexe pour qu'ils correspondent aux exigences du spectacle vivant.

A l'investissement lié la conception électrique de nos salles s'ajoute l'investissement en matériel. Le prix moyen d'un projecteur LED est 3 à 4 fois supérieur au prix moyen d'un projecteur conventionnel.

Nous prévoyons un remplacement graduel de nos projecteurs. Le budget prévisionnel d'une première installation est estimé à 35 000 € pour l'année 2023. Concernant cette installation, une aide à l'équipement a été introduite auprès de la FWB. Mais d'ici les 4 prochaines années, un investissement de 50 000 € sera nécessaire pour remplacer l'entièreté de notre parc lumière.

Jusqu'à présent et depuis plusieurs années, le renouvellement de l'équipement technique du Jacques Franck s'est fait sur fonds propres. Face à la réalité du coût de la transition de l'halogène vers le LED et compte tenu de l'état actuel de nos finances, nous ne pourrions pas assurer financièrement l'investissement que cette mise aux normes exige.



5 — BÂTIMENT

Depuis quelque temps, notre centre culturel, fait l'objet d'importants travaux de rénovation, annonçant sa lente mue en un lieu d'accueil et de travail encore plus adapté à nos activités et plus économe du point de vue énergétique.

Les travaux les plus récents ont été réalisés durant l'été 2021 et ont porté sur la transformation de notre cour en jardin public et sur les aménagements de notre foyer et espace d'accueil, dont le dernier gros chantier – l'installation d'un plafond isophonique – a été réalisé tout début janvier 2023.

Une nouvelle phase de travaux prendra place à l'été 2023, entraînant une fermeture de début juin à la mi-octobre. Durant cette période, c'est l'entièreté de notre système de chauffage qui sera remplacé. Le changement du système de ventilation est déjà acté et suivra pendant l'été 2024 ou 2025.

La saison 2024–2025 devrait connaître encore d'importants travaux d'aménagements : notre devanture et notre hall devraient être complètement repensés, répondant d'une part à notre besoin d'une visibilité accrue du centre culturel depuis la rue et d'autre part, à notre souci d'exposer les œuvres plastiques dans un cadre parfaitement adapté, offrant la possibilité à des formes plus contemporaines, essentiellement multi-média, d'y être présentées.

Cette phase de travaux devrait s'accompagner d'un autre chantier important : le déménagement de nos bureaux sis Rue de Rome dans des locaux situés au-dessus du Jacques Franck. En effet, depuis de nombreuses années, nos équipes travaillent dans deux bâtiments séparés, rendant parfois la collaboration plus ardue. Le rapatriement des bureaux de la Rue de Rome au Jacques Franck permettrait de remettre

l'ensemble des travailleur·ses au cœur de l'activité et de modifier l'organisation spatiale des bureaux, rendant optimales la collaboration et la communication interne. Cette dernière phase de travaux – devanture et changements de bureaux – entraînera, elle aussi, une fermeture de notre centre culturel pour une durée conséquente et aura un impact sur la programmation de nos activités.

Notre bâtiment est, en outre, repris dans un pôle de bâtiments éligibles pour l'installation de panneaux photovoltaïques, ce qui entraînerait encore une phase de travaux.

Si ces travaux d'envergure contribuent à l'amélioration de notre bâtiment, il faut mentionner qu'au quotidien, le bien être de nos collègues et de notre public passe par une attention portée au choix des équipements, à l'ergonomie et à la sécurité sur le lieu de travail.

Tous les travaux mentionnés font l'objet de financements séparés et pris en charge par la commune.



Le bar pendant les travaux ©ccJF



Le bar actuellement ©ccJF

Conclusion

6

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

Le décret, dans sa réalité concrète et maintenant que la totalité de la boucle procédurale a été réalisée, est à l'occasion de cette nouvelle demande de contrat-programme mieux compris et mieux intégré. Le travail pointu sur notre organigramme, le temps et l'expérience continuent de dénouer, lentement mais sûrement, d'anciens modes de fonctionnement. Le décret s'est, chez nous, posé et ancré davantage.

L'engagement requis pour la rédaction de notre projet culturel, étape par étape, balise par balise, a permis à notre équipe de formaliser la richesse de ses compétences et de reconnaître la pertinence et la justesse de ses projets tout en lui donnant de nouvelles perspectives, ô combien stimulantes, pour les cinq années à venir.

Le travail réalisé à cette occasion, même s'il a impliqué une importante charge supplémentaire au travail quotidien qui lui n'a pas diminué malgré l'échéance, a été la source de découvertes et de réjouissements multiples. L'autoévaluation, voyage en accéléré et sous l'angle de vue très précis des droits et fonctions culturelles, a mis en avant le plaisir de l'analyse et le sentiment partagé de fierté du juste travail accompli, mais également la découverte en profondeur des initiatives portées par nos pairs. L'analyse partagée du territoire

a confirmé, par les chiffres et par les mots, ce que nous ressentions au quotidien et ce qui nous est partagé par nos usager-es. La construction du projet d'action culturelle a mis en avant le plaisir de se retrouver en équipe et d'œuvrer ensemble à un but commun, de se (re)découvrir dans le travail, d'apporter ses connaissances et son point de vue, de voir un projet grandir de jour en jour par la seule bonne volonté des membres qui le rêvent (et l'apport de quelques douceurs sucrées et fruitées pour nous booster). Cette dernière phase a réellement cimenté l'équipe et nous gageons que c'est un excellent point de départ pour la suite.

Nos opérations culturelles – *Murmuziek, Intersongs, Quel Cirque !, La cour, espace à partager*, pour ne citer que les plus emblématiques – ont démontré qu'elles avaient tout leur sens et qu'elles méritaient d'être poursuivies tant elles rencontrent d'attentes et cochent toutes les cases de l'exercice des droits culturels. De nouvelles opérations culturelles verront peut-être le jour, si nous disposons du temps et des moyens nécessaires, permettant de répondre à des besoins accentués par les années de crise Covid.

Notre programmation, dans toutes ses déclinaisons et toutes ses disciplines, est le reflet visible et concret de ce que nous

travons hors de nos murs, lorsque nous nous déplaçons dans des lieux où la culture est rarement invitée. Elle est vibrante, colorée, éclectique. Elle invite à la réflexion. Elle ouvre sur des ailleurs. Elle se discute dans notre foyer. Elle se veut à l'image de nos sociétés multiples : dégenrée, équitable, amatrice et professionnelle, hybride.

Pour porter ce projet dans tous les coins du Jacques Franck, dans toutes les rues de notre commune et au-delà, nous pouvons compter sur une équipe passionnée, qui s'est agrandie récemment.

Beaucoup de mouvements de personnel se sont inscrits dans le quinquennat précédent qui sont le signe que notre travail se structure en interne, qu'il s'ancre et qu'il va dans le sens d'une activité intense et des demandes de spécialisations reprises dans ce dossier.

Ces mouvements rendent également visibles les limites que connaît notre équipe : manque de personnel pour assurer des tâches fondamentales au déploiement de notre projet, heures supplémentaires qui atteignent et dépassent souvent la centaine, manque de latitude pour organiser le travail de manière transversale et collective, signes inquiétants de fatigue mentale et de tensions sous-jacentes.

Notre projet, pour qu'il corresponde à la hauteur de nos ambitions doit s'adjoindre les services de nouvelles forces : en médiation, en production, en gestion du bâtiment. Il doit également ôter de son fonctionnement une recherche incessante de financements afin qu'il se pérennise. Nos recherches sont dirigées tous azimuts

et, à l'heure de rédiger ces dernières lignes, nous espérons que nos démarches de reconnaissance en cohésion sociale porteront leurs fruits et confirmeront que notre projet fait sens pour tisser des liens entre communautés et individus.

Pour ce contrat-programme-ci, nous réclamons de travailler dans la sérénité, pas plus, pas moins.

Un des chemins à emprunter pour y arriver, outre l'engagement de personnel et la consolidation de nos apports financiers, est celui que nous amorçons en cette fin de premier contrat-programme. Nous souhaitons poursuivre et nous engager davantage sur la route de l'intelligence collective afin de développer notre résilience, notre force et notre capacité à prendre des décisions individuelles et collectives, réfléchies en conscience. Par là, nous voulons aligner notre fonctionnement interne sur notre projet culturel généreux et altruiste, le rendant cohérent à tous les niveaux.

Durant les cinq années à venir, nous continuerons à faire ce qui nous porte et ce que nous faisons de mieux. Nous ne cesserons de mobiliser la culture pour en faire un outil de dialogue, d'ouverture et de partage afin d'instaurer un mieux vivre-ensemble.

Merci.

●
Ce travail est dédié à la mémoire de notre ami et collègue David De Meuter, chargé de projets multidisciplinaires, qui nous a quitté-es le 31 mai 2023, après 21 années passées à faire vibrer le Jacques Franck.

Ton engagement, ta bonne humeur, ta belle âme et ta poésie ont nourri et portent ce projet.

Budget

7

LE JACQUES
FRANCK
CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

7 BUDGET



PC/ FWB		Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029
	60-65 Coût des ventes, des prestations et des charges financières	2 162 481,29	2 251 168,14	2 316 504,02	2 411 491,66	2 481 497,02
	60 Approvisionnements et marchandises	26 818,00	27 756,63	28 728,11	29 733,60	30 774,27
604000	Achats de marchandises	68	70	73	75	78
604001	Achats Bar	26 750	27 686	28 655	29 658	30 696
	61 Services et biens divers	681 574,07	718 429,16	730 119,18	769 583,35	782 121,92
610000	Location de terrain					
610001	Location de bâtiments					
610040	Location d'instruments de musique					
610110	Loyer et location de bâtiments (charges rue de Rome)	321	332	344	356	368
610120	Loyer et location instal tech mach & outillages	161	167	172	179	185
610131	Loyer et location de photocopieuse	182	188	195	202	209
610201	Eau chaussée de Waterloo	3 531	3 655	3 782	3 915	4 052
610203	Eau - Fontaine Aqualex	1 070	1 107	1 146	1 186	1 228
610301	Electricité - chaussée de Waterloo	1 284	1 329	1 375	1 424	1 473
610311	Gaz - chaussée de Waterloo	10 700	11 075	11 462	11 863	12 278
610312	Electricité et Gaz - rue de Rome	2 675	2 769	2 866	2 966	3 070
610400	Produits & petits matériels nettoyage	5 350	5 537	5 731	5 932	6 139
610502	Entretien Réparation Régie	5 350	5 537	5 731	5 932	6 139
610510	Maintenance, répa & entret des bâtiments	13 910	14 397	14 901	15 422	15 962
610511	Nettoyage	35 899	37 155	38 456	39 802	41 195
610520	Maintenance, répa & entret instal. Tech.					
610521	Maintenance, répa & entret instal. Bar	161	167	172	179	185
610530	Maintenance, répa & entret mat & mob bureau					
610531	Maint, répa & entret centr. Téléphonique	1 391	1 440	1 490	1 542	1 596
610534	Maintenance Alarme VAG	2 140	2 215	2 292	2 373	2 456
610600	Déchets	2 140	2 215	2 292	2 373	2 456
611500	Transp. Publ., trains, tram, bus, vélos					
611501	Cartes Riverains	1 766	1 828	1 892	1 958	2 027
611600	Transp. Rout,aér,marit,déménag					
611620	Transp. Rout,aér,marit,déménag Cinéma	107	111	115	119	123
611630	Transp. Rout,aér,marit,déménag EXPO	1 400	1 449	1 500	1 552	1 607

611640	Transp. Rout,aér,marit,déménag Spect Théâtre Danse	107	111	115	119	123
611650	Transp. Rout,aér,marit,déménag Musique					
611660	Transp. Rout,aér,marit,déménag TJP					
611670	Transp. Rout,aér,marit,déménag / Taxi	749	775	802	830	859
611700	Remb. frais transports pour missions	856	886	917	949	982
611800	Autres frais transp.&véhi, park., péages	107	111	115	119	123
612001	Postes & expéditions Administration					
612002	Postes & expéditions timbreuse	107	111	115	119	123
612003	Postes & expéditions envoi EXPO					
612004	Postes & expéditions envoi périodique	268	277	287	297	308
612101	Téléphone fax	3 745	3 876	4 012	4 152	4 297
612102	GSM	1 926	1 993	2 063	2 135	2 210
612103	Internet	1 177	1 218	1 261	1 305	1 351
612104	Frais site internet	2 156	2 231	2 310	2 390	2 474
612200	Imprim., envelop., fourni.& consumma. bur					
612201	Fournitures à en-tête préimprimé					
612203	Imprim.,envelop,fourn.& conso .bur éti- quettes	214	221	229	237	246
612205	Maintenance Informatique	781	808	837	866	896
612300	Dupli.,photocop. ext,encr & papier phot.	910	942	975	1 009	1 044
612301	Papier photocop	1 926	1 993	2 063	2 135	2 210
612400	Petit mat, accessoires & petit mob EXPO	4 500	4 658	4 821	4 989	5 164
612401	Fournitures de bureau	2 675	2 769	2 866	2 966	3 070
612402	Matériel de bureau/achat/informatique	1 498	1 550	1 605	1 661	1 719
612500	Frais de gestion secrétariat social	10 486	10 853	11 233	11 626	12 033
612501	Frais de gestion chèque repas	2 247	2 326	2 407	2 491	2 578
612535	Maintenance, répar&entr CIN	2 675	2 769	2 866	2 966	3 070
612536	Maintenance, répar&entr MUS					
612537	Maintenance, répar&entr TD					
612539	Maintenance, répar&entr EXPO					
612600	Frais de dépôts & publicat., doc admin	235	243	252	261	270
612702	Assurances RC général	2 140	2 215	2 292	2 373	2 456
612703	Assurances Accidents corporels + RC ADM	717	742	768	795	823
612704	Ass Vol, transp et séjour de fonds	134	139	144	149	154
612705	Assurances tous risques électronique Matériel	806	834	863	894	925
612706	Assurances RC stages enfants	375	388	402	416	430
612711	Assurances bâtiments	856	886	917	949	982
612712	Ass bâtiments rue de Rome	214	221	229	237	246
612713	Omnium mission	692	716	741	767	794
612716	Assurances Cinéma	610	631	653	676	700
612717	Assurances EXPO	500	518	536	554	574
612722	Ass RC Formation régisseur	91	94	97	101	104
612800	Tickets, imprim. de ticket., brac.&badge (Billetterie Utik + pointeuse)	4 815	4 984	5 158	5 338	5 525
613100	Impression périodiq info & promo					
613101	Envois dépliant	2 568	2 658	2 751	2 847	2 947
613102	Traduction dépliant		0			
613110	Impression dépliant & flyers expo et arts de la scène	10 000	10 350	10 712	11 087	11 475
613111	Diffusion dépliant	2 750	2 846	2 946	3 049	3 156
613300	Ach esp pub & éch promot. autres médias					

613400	Trait,alimen,boiss,resto,perdiem repas	3 500	3 623	3 749	3 881	4 016
613401	Trait,alimen,boiss,resto,perdiem rep Rés					
613402	Trait,alimen,boiss,resto,perdiem rep Cinéma	54	56	58	60	62
613404	Trait,alimen,boiss,resto,perdiem rep Expo	535	554	573	593	614
613405	Trait,alimen,boiss,resto,perdi rep Théâtre/ Danse	2 500	2 588	2 678	2 772	2 869
613406	Trait,alimen,boiss,resto,perdi rep Mus	2 500	2 588	2 678	2 772	2 869
613407	Trait,alimen,boiss,resto,per diem rep TJP	1 231	1 274	1 319	1 365	1 413
613500	Frais d'accueil et décoration					
613600	Hôtels, héberg, per diem nuitées	500	518	536	554	574
613800	Autres frais de promo,pub&rel publ	1 000	1 035	1 071	1 109	1 148
613802	Autres frais de promo,pub&rel publ Ciné					
613803	Autres frais de promo,pub&rel publ EXPO	3 250	3 364	3 481	3 603	3 729
613804	Autres frais de promo,pub&rel publ Théâ Dans	1 391	1 440	1 490	1 542	1 596
613805	Autres frais de promo,pub&rel publ Mus					
613806	Autres frais de promo,pub&rel publ Spec TJP	268	277	287	297	308
613900	Frais non dissocié de promo,pub&rel publ					
614000	Documentation généré & agences de presse	64	66	69	71	73
614001	Info et presse écrite					
614100	Ach & inscription formations personnel					
614101	Formation animation	2 000	2 070	2 142	2 217	2 295
614102	Formation technique	2 000	2 070	2 142	2 217	2 295
614103	Formation gestion/administration	500	518	536	554	574
614104	Formation accueil	800	828	857	887	918
614105	Formation commune (croix rouge...)	1 100	1 139	1 178	1 220	1 262
614200	Accès serv & manifest. visionnements	321	332	344	356	368
614300	Ach & loc doc & études cult Tech					
614302	Ach&loc documentation & études cult. Cin					
614303	Ach&loc documentation & études cult. EXPO					
614304	Ach&loc documentation & études cult. Théâ					
614305	Ach&loc documentation & études cult. Mus					
614306	Ach&loc documentation & études cult. Spect	214	221	229	237	246
615003	"One Wo.Man Show" / #JF COMEDY & STAND UP	4 500	4 658	4 821	4 989	5 164
615006	MURMUZIEK (ateliers musique prison)	40 000	41 400	42 849	44 349	45 901
615010	Médiation culturelle EXPO & autr (PLURIDIS- CIPLIN)	7 300	7 556	7 820	8 094	8 377
615011	ZINNEKE		13 000		13 910	
615013	Partenariats Cpas	4 000	4 140	4 285	4 435	4 590
615014	Partenariats associatifs	4 103	4 247	4 395	4 549	4 708
615015	Tremplin & EVENEMENTS D. HIP HOP	8 500	8 798	9 105	9 424	9 754
615016	INTERSONGS – Cohésion Soc Régionale	16 070	16 632	17 215	17 817	18 441
615017	Partenariat LaC Bxloise (part Coopération FWB)	213 600	221 076	228 814	236 822	245 111
615034	QUEL CIRQUE! / Coopération TRAPEZE / FWB via EdN + Cocof sur Fct / (au budget dép en 62 sal LM cord°, autres dép via Edn)					
615035	équivalents: POUSSE TON CRI (21) / PARLER D'AMOUR (23)	7 811	8 084	8 367	8 660	8 963
615038	TSAGADA TSOIN TSOIN	3 500	3 623	3 749	3 881	4 016
615039	Projet ECOLE / Ecole x / Saint-Gilles / "titre" / Cocof La culture a de la classe	5 200	5 382	5 570	5 765	5 967

615040	Projet ECOLE / Ecoles y & z / Bxl1000 & autre commune / "titre" / subv FWB via LaC	4 000	4 140	4 285	4 435	4 590
615200	Autres frais spéc spec,progr & manif / rétro-cess° % billetterie					
615201	Autres frais spéc spec,progr & manif Rés	3 000	3 105	3 214	3 326	3 443
615202	Autres frais spéc spec,progr & manif Cin					
615203	Autres frais spéc spec,progr & manif EXPO					
615204	Autres frais spéc spec,progr & manif Théâtre/Danse	37 600	38 916	40 278	41 688	43 147
615205	Autres frais spéc spec,progr & manif Mus	19 260	19 934	20 632	21 354	22 101
615206	Autres frais spéc spec,progr&manif TJP	27 786	28 759	29 765	30 807	31 885
615211	Cinéma de PLEIN AIR	6 634	6 866	7 107	7 355	7 613
615220?	Projet ECOLE / Ecole en milieu hospitalier Hôp St-Pierre R.Dubois / "titre" / Cocof	2 700	2 795	2 892	2 994	3 098
615282	Ach & loc de NOEL AU THEATRE					
616002	Autres frais spéc mat artis & tech ciné					
616003	Autres frais spéc mat artis & tech EXPO					
616004	Autres frais spéc mat artis & tech théâ	150	155	161	166	172
616005	Autres frais spéc mat artis & tech mus					
616053	Cin. Location film	14 980	15 504	16 047	16 609	17 190
616090	Ach & loc d'autres matériels tech	428	443	458	475	491
616200	Rétrocession de recettes de copro			0	0	0
616300	Drts d'auteur.ices attribués pr créat. ouvre	659	682	706	731	756
616301	Drts d'auteur.ices, prix&subs attribués rési					
616302	Drts d'auteur.ices,prix&subs attribués ciné	171	177	183	190	196
616303	Drts d'auteur.ices,prix&subs attribués EXPO (droits d'exposition)	14 000	14 490	14 997	15 522	16 065
616304	Drts d'auteur.ices,prix&subs attribués danse théâ	7 000	7 245	7 499	7 761	8 033
616305	Drts d'auteur.ices,prix&subs attribués musi	1 070	1 107	1 146	1 186	1 228
616306	Drts d'auteur.ices,prix&subs attribués tjp	1 070	1 107	1 146	1 186	1 228
616350	Reprobel	342	354	366	379	392
616351	Rémunération Equitable	342	354	366	379	392
616352	AFSCA	54	56	58	60	62
619000	Autres rétributions & indemnités					
619200	Chèque A.L.E.	3 210	3 322	3 439	3 559	3 684
619401	Rétrib tiers & prest artist spectacles RES					
619402	Rétrib tiers & prest artist spectacles cinéma					
619403	Rétrib tiers & prest artist EXPO	23 810	24 643	25 506	26 399	27 323
619404	Rétrib tiers & prest artist théâtre	1 070	1 107	1 146	1 186	1 228
619405	Rétrib tiers & prest artist musique	4 173	4 319	4 470	4 627	4 789
619406	Rétrib tiers & prest artist spectacles tjp	655	678	702	726	752
619501	Frais de comptabilité	6 634	6 866	7 107	7 355	7 613
619600	Rétrib tiers & prest de rech, études, ana					
619900	Autres rétrib tiers & prestations (tech)	6 313	6 534	6 763	6 999	7 244
619902	Honoraire d'avocat					
62	Rémunérations; charges sociales et pensions	1 412 251,22	1 461 680,01	1 512 838,81	1 565 788,17	1 620 590,76
620201	Rému & av sociaux personnel d'animation	494 283	511 583	529 488	548 020	567 201
620202	Rému & av sociaux personnel d'administra-tion	186 051	192 563	199 302	206 278	213 498
620203	Rému & av sociaux personnel technique	372 490	385 527	399 020	412 986	427 441

620207	Rému & av sociaux personnel Cohés° Sociale INTERSONGS (Ophélie Friberg)	23 221	24 034	24 875	25 745	26 646
620208	Rému & av sociaux personnel TRAPEZE – QUEL CIRQUE, Coopérat° 3 CC Territoires Partagés (Laurence Mons)	25 697	26 596	27 527	28 490	29 488
620402	Rému & av sociaux étudiants	25 000	25 875	26 781	27 718	28 688
620500	Rému & av soc pers. stat ARTISTES. salar.					
621000	Cot. Patronales d'assur. sociales					
621201	Cot. patronales personnel d'animation	99 325	102 801	106 399	110 123	113 978
621202	Cot. patronales personnel d'administration	27 828	28 802	29 810	30 853	31 933
621203	Cot. patronales personnel technique	54 533	56 441	58 417	60 461	62 577
621206	Cot. patronales personnel ETUDIANTS	1 400	1 449	1 500	1 552	1 607
621208	Rému & av sociaux personnel CS INTERSONGS (Ophélie Friberg)	6 578	6 808	7 047	7 293	7 548
621209	Rému & av sociaux personnel TRAPEZE – QUEL CIRQUE, Coopérat° 3 CC Territoires Partagés (Laurence Mons)	7 279	7 534	7 798	8 071	8 353
621500	Cot. patronal soc pers. stat ARTISTES. salar.					
623000	Autres frais de personnel					
623010	Assurance Légale	6 741	6 977	7 221	7 474	7 735
623100	Dépl du personnel & abonn. sociaux	15 000	15 525	16 068	16 631	17 213
623200	Médecine du trav & serv médical	3 000	3 105	3 214	3 326	3 443
623210	Pharmacie	300	311	321	333	344
623300	Chèques-repas	27 500	28 463	29 459	30 490	31 557
623100	Dépl du personnel & abonn. sociaux					
623401	Manifestation en faveur du personnel	3 000	3 105	3 214	3 326	3 443
623500	Provisions pour pécules de vacances	30 826	31 905	33 022	34 177	35 374
623610	Cantine	700	725	750	776	803
623620	Vêtements régie	1 500	1 553	1 607	1 663	1 721
623900	Autres frais de personnel					
63	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement sur immobilisations incorporelles et corporelles	38 000,00	39 330,00	40 706,55	42 131,28	43 605,87
630001	d'établissement, sur immo incorp & corp					
630200	Dotations aux amort sur les installations	38 000	39 330	40 707	42 131	43 606
64	Autres charges d'exploitation	3 249,00	3 362,72	3 480,41	3 602,22	3 728,30
642000	MV / réal de créances comm.					
643010	Frais à refacturer	225	233	241	249	258
643100	Taxe Communale					
644000	Coti & redistrib. vers assoc apparentée	268	277	287	297	308
644110	Coti à assoc appar. niv nat ou communautaire	1 926	1 993	2 063	2 135	2 210
644120	Coti à assoc apparentées niv régional	375	388	402	416	430
644130	Coti La quadrature du Cercle	134	139	144	149	154
648000	Charges d'exploitations div et autres	321	332	344	356	368
65	Charges financières	589,00	609,62	630,95	653,03	675,89
654000	Différence de change					
657000	Frais de banque non taxés	589	610	631	653	676

657200	Autres frais financiers					
658000	Intérêts et amendes de retard					
	Intérêts sur emprunts					
66 Charges Exceptionnelles						
660000	Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles					
70/75 Ventes, prestations et produits financiers						
		2 162 481,61	2 251 168,47	2 316 504,36	2 411 492,02	2 481 497,39
70 Chiffre d'affaires						
		153 605,00	158 981,18	164 545,52	170 304,61	176 265,27
700002	Recettes Cinéma, Ciné JP et Ciné Ecoles	24 610	25 471	26 363	27 286	28 241
700004	Recettes Théâtre/Danse/Cirque/Marionnettes tout public + merc apm (ado & tt public)	19 260	19 934	20 632	21 354	22 101
700005	Recettes Musique	17 120	17 719	18 339	18 981	19 646
700006	Recettes spect. JP - Théâtre Danse Concerts Tout public & Ecoles	17 205	17 807	18 430	19 075	19 743
700100	Drts de loc, d'accès indiv & coll					
700900	Autres recettes	4 500	4 658	4 821	4 989	5 164
700901	Recettes NOEL AU THEATRE	3 500	3 623	3 749	3 881	4 016
704000	Pr bar,foyer,buf,cafet, boissons, petite rest.	32 100	33 224	34 386	35 590	36 835
704201	Pr publ & mise à dispo d'esp. Pub	35 310	36 546	37 825	39 149	40 519
704511	Expo - Commission sur vente - œuvres					
704512	Expo - Commission sur vente - catalogues					
707003	Frais supportés pour tiers					
71 Variation des en-cours de fabrication; des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)						
		29 000,00	43 015,00	31 065,53	46 062,82	33 278,17
715006	FWB / Maisons de Justice / MURMUZIEK	25 000	25 875	26 781	27 718	28 688
715011	FWB / ZINNEKE		13 000		13 910	
715014	Projet ECOLE / Ecoles y & z / Bxl1000 & autre commune / "titre" / subv FWB via LaC	4 000	4 140	4 285	4 435	4 590
72						
726100	Exonération PP					
73 Cotisations; dons; legs et subsides (ann. XII; B)						
		1 955 866,71	2 024 322,04	2 095 173,32	2 168 504,38	2 244 402,04
736101	Subsides et Subvention Commune	292 000	302 220	312 798	323 746	335 077
736120	Subs de la Commun. Franç. Wall.-Bxl (non marchand, décret emploi)	174 970	181 094	187 432	193 992	200 782
736121	Subsides et Subvention SPFB = ORDINAIRE (base 50.000€) + INTENSIFICAT° Décret (50.000€) + SPECIALISATION DANSE (10.000€) + COOPERATION (10.000€) + index	160 470	166 086	171 899	177 916	184 143
736122	Subsides et Subvention SCENES CHOREG / SPFB (Convent° PLURI à partir 2024 donc index appliqué)	20 700	21 425	22 174	22 950	23 754

736123	Subsides et Subvention Scènes RACC /SPFB	1 000	1 035	1 071	1 109	1 148
736125	Subsides et Subvention Cohés° Sociale Rég (INTERSONGS) / SPFB	46 838	48 477	50 174	51 930	53 748
736126	Subsides et Subvention EXPO / SPFB					
736127	COCOF – ART & VIE	7 490	7 752	8 023	8 304	8 595
736130	Subsides de la Région de Bruxelles Cap.	325 694	337 093	348 892	361 103	373 741
736131	Primes ACTIRIS– TUTEUR PHOENIX	3 000	3 105	3 214	3 326	3 443
	Subs de la Commun. Franç. Wall.–Bxl CCJF SEUL / Fonct' ACG+ACI+ 3 ACS (danse, musique, arts plastiques)	587 557	608 121	629 405	651 435	674 235
736150	Subs de la Commun. Franç. Wall.–Bxl / CO-OPERATION La Concertat° CC BXLOIS seule	213 600	221 076	228 814	236 822	245 111
736151	Subs de la Com. Franc. Wall.–Bxl /TREMPLEIN & provision	31 884	33 000	34 155	35 350	36 588
736152	Subs CINE PLEIN AIR fête cté fr / SPFB	4 955	5 128	5 308	5 494	5 686
736170	Subvent° EUROPEENNE / Cinéma Europa	790	818	846	876	907
737012	QUEL CIRQUE! / Coopération TRAPEZE / Escalé du Nord + Brass + ccJF	20 703	21 428	22 178	22 954	23 757
737013	équivalents: POUSSE TON CRI (21) / PARLER D'AMOUR (23) – Cohésion Sociale rés communale	7 811	8 084	8 367	8 660	8 963
737014	Projet ECOLE / Ecole Etincelle Molenbeek (enseign spécialisé) / "FAMILLE" / FWB / 21 (demande 2021 > dép et projet en 2022) (P197)					
737015	équivalent : TSAGADA TSOIN TSOIN (Subv° Communale "CultureCultuur")	3 500	3 623	3 749	3 881	4 016
737016	Projet ECOLE / Ecole x / Saint–Gilles / "titre" / Cocof La culture a de la classe	5 200	5 382	5 570	5 765	5 967
737018?	Projet ECOLE / Ecole en milieu hospitalier Hôp St–Pierre R.Dubois / "titre" / Cocof	2 700	2 795	2 892	2 994	3 098
737200	Quadrature du Cercle (subv. Cin. Fête FWB)	450	466	482	499	516
737700	Autres subs & interv. du Fonds MARIBEL	44 555	46 114	47 728	49 399	51 128
	Remb. Frais supportés pour tiers					
	74 Autres produits d'exploitation	209,90	217,25	224,85	232,72	240,87
740000	Autres produits d'exploitation					
743000	Produits de refacturations de ch. (LaC Bxloise)					
743010	Produits de refacturations de ch.	210	217	225	233	241
744000	Recettes de redistributions					
749000	Autres produits d'exploitation					
749100	Réduction ONSS					
749203	Récupérat° avantage employé tech (logement conciergerie)					
	75 Produits financiers	16 800,00	17 388,00	17 996,58	18 626,46	19 278,39
750000	Produits financiers					
752000	Différence de paiement					
753000	Subside en Capital et intérêt	16 800	17 388	17 997	18 626	19 278
	76 Produits Exceptionnels					
760000	Produits exceptionnels					
761000	Reprise de Rdv sur Immos fin					

79	Reprises de provisions, dépréciations et autres	7 000,00	7 245,00	7 498,58	7 761,03	8 032,66
791000	Prélèvement sur les fonds affectés	7 000	7 245	7 499	7 761	8 033
Résultat de l'exercice avant affectation		0	0	0	0	0
Résultat reporté au 31/12/2015		-35 365				
Résultat reporté au 31/12/2016		-26 945				
Résultat reporté au 31/12/2017		-28 329				
Résultat reporté au 31/12/2018		-2 733				
Résultat reporté au 31/12/2019		-2 733				
Résultat reporté au 31/12/2020		7 267				
Résultat reporté au 31/12/2021		92 761				
Résultat reporté au 31/12/2022		15 355				
BUDGET 2023		-108 794				
BUDGET 2024 (cfr. dossier CS Cocof)		-104 147				

